L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1259 - VENDREDI 28 FÉVRIER 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Le 51ème Salon de l'agriculture a ouvert ses portes

Bain de foule studieux pour François Hollande



Photo T.Michel

La visite d'inauguration du 51ème Salon international de l'agriculture par le Président de la République s'est bien déroulée, dans tous les sens du terme. La veille, on craignait des troubles du côté de la sécurité présidentielle. Il n'en fut rien. Les agriculteurs avaient décidé de prendre leurs responsabilités et d'exposer, calmement mais fermement, leurs inquiétudes concernant l'avenir de leurs métiers.

Pages 03

Côte d'Or

› **Bourgogne Pellets**

Une équipe loin d'être résignée



Nièvre

› **Dispositif "Emplois d'avenir"**

584 contrats signés en 2013



Yonne

› **L'Yonne au Salon de l'Agricutlure**

Mieux qu'à Sotchi !







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Info
03 • François Hollande au Salon de l'agriculture: Visite studieuse pour le Président

Côte d'Or
04 • Gagner du temps de travail: oui mais comment ?
05 • Élevage laitier: Journée d'échanges sur la génétique
06 • Bourgogne Pellets: Des difficultés… mais une équipe loin d'être résignée
07 • Production laitière: L'avenir des exploitations passe t-il par les robots ?

Nièvre
08 • Interview de Valentin Fassier: *«je voudrais rester éleveur à 100%»*
09 • Gabni: Une dizaine de projets de maraîchage bio dans la Nièvre
10 • Emplois d'avenir: 584 contrats signés en 2013
11 • Dépendance: Fin de la concertation

Yonne
12 • Jeunes agriculteurs: Une nouvelle mandature est en marche
13 • Salon de l'Agricutlure: Mieux qu'à Sotchi !
14 • Reproducteurs charolais: Carton plein pour la station de Charmoy !
15 • FDSEA: Bilan des réunions cantonales

Bourgogne...
16 • Journée "méthanisation agricole" du 18 février: Matière (s) à réflexion
17 • Crédits européens 2014-2020: La Région, autorité de gestion
18 • 43ème Olympiades des métiers: Sélection régionale le 20 mars à Quétigny (21)

Services
22 • Cours et marchés
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

PMTVA

Monsieur le ministre, les éleveurs du bassin charolais vous exhortent au courage !

Alors que jamais plus qu'au cours de cette semaine de «Salon», la France de la politique n'a autant été centrée sur la problématique agricole, les sections bovines des FDSEA de Bourgogne veulent à nouveau insister sur l'enjeu capital d'une répartition intelligente de l'enveloppe de la future Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA).

Les chiffres circulant à l'heure actuelle demeurent très inquiétants pour les éleveurs spécialisés, malgré les alertes successives du ministère, des parlementaires, des préfets et sous-préfets au cours des dernières semaines.

Sans une réaction appropriée de l'État, dans nos zones défavorisées, les conséquences de la répartition envisagée entraineront un retournement massif de prairies. En clair, ce n'est autre que la végétalisation de tous les territoires convertibles qui guette !

L'heure est donc maintenant à la prise de responsabilité et aux véritables choix politiques:

- Soit l'État admet que les perspectives actuellement offertes aux éleveurs spécialisés de notre grand territoire sont incohérentes avec les enjeux de soutien de l'élevage affichés depuis le début des négociations relatives à la PAC post 2013, **et il agit,**
- Soit l'État se contente d'un plan protéines aux contours incertains et de MAE au zonage limité et aux cahiers des charges restrictifs, **et il s'expose à la colère paysanne.**

Acculés depuis sept années par des revenus dont aucun français ne pourrait se contenter en compensation du travail fourni, les éleveurs spécialisés n'accepteront pas d'être les dindons de la farce.

Nous n'aurons donc qu'un mot, Monsieur le ministre: COURAGE !

FRB Bourgogne, Sections bovines des FDSEA 21 - 58 - 71 - 89

en bref

FNB Deux bourguignons élus au bureau

Après le renouvellement de son conseil d'administration opéré dans le cadre de son congrès électif des 5 et 6 février dernier aux Sables d'Olonne, la FNB a procédé, la semaine dernière à l'élection de son nouveau bureau. Ont été élus pour un mandat de trois années, 21 membres parmi lesquels figurent deux éleveurs et représentants syndicaux bourguignons.

Ainsi, après avoir œuvré de nombreuses années au service de l'élevage allaitant bourguignon et français, et notamment en tant que vice-président et secrétaire général de la FNB, Jean-Pierre Fleury, éleveur en Côte d'Or, a été élu président de la FNB et succède à Pierre Chevalier qui a tiré sa révérence après 15 années de service.

Un autre éleveur de notre région syndicale a par ailleurs été élu et représentera la Bourgogne en tant que secrétaire général adjoint en la personne d'Emmanuel Bernard, naisseur engraisseur dans la Nièvre et président de la section bovine de la FDSEA 58.

PRI info

Côte d'Or Les clés pour anticiper et préparer ma cessation d'activité

Le Point Info Transmission Association (P.I.T.A.) vous propose, une formation d'une journée afin d'étudier les différents scénarios possible pour la cessation, transmission de votre exploitation agricole. Des notions juridiques, fiscales, sociales et administratives seront abordées lors de cette journée. La formation se déroulera le 11 mars à Dijon. Inscription et renseignements : Alexis Parent au 03 80 68 67 84

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

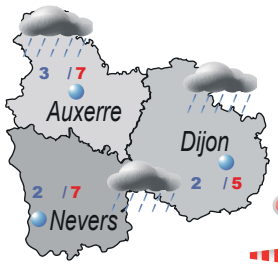
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 28 février au 9 mars

Vendredi 28 Février



Pluvieux

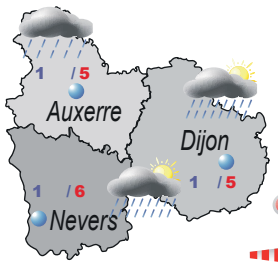
Un temps couvert et pluvieux s'annonce pour ce dimanche. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Romain
Soleil : 07:29 - 18:29
Lune : 06:35 - 17:49

Samedi 1er Mars



Instable

De nombreuses précipitations pour ce samedi. Les vents resteront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

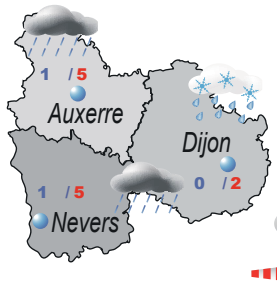
Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

St Aubin
Soleil : 07:27 - 18:31
Lune : 07:09 - 19:07

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

DIJON CÉRÉALES

Dimanche 2 Mars



Perturbé

Les précipitations persisteront et seront très localement accompagnées de quelques flocons.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Ouest 20 km/h

St Charles le Bon
Soleil : 07:25 - 18:32
Lune : 07:40 - 20:23

Prévisions à 7 jours

Lundi 3 au Mercredi 5 Mars :
Quelques averses ce lundi. De belles éclaircies sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Nord à 20 km/h
T° mini. : -2 à 2 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Jeudi 6 au Dimanche 9 Mars :
Passages nuageux et éclaircies se partageront le ciel de jeudi à samedi. Ce dimanche se déroulera sous les averses.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 0 à 6 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

clin d'œil



François Hollande au Salon de l'agriculture

Visite studieuse pour le Président

La visite présidentielle s'est déroulée dans le calme et sous le signe de l'écoute et du travail en collaboration avec les acteurs du monde agricole.



Photo = T. Michel

Lors de sa visite au SIA, François Hollande s'est arrêté quelques minutes sur le stand de la Fédération nationale bovine. L'occasion pour Jean-Pierre Fleury récemment élus à la tête de la FNB de faire passer quelques messages au chef de l'État.

Ce n'était pas gagné comme on dit de nos jours, et pourtant : la visite d'inauguration du 51ème Salon international de l'agriculture par le Président de la République s'est bien déroulée, dans tous les sens du terme. La veille, on craignait des troubles voir des débordements du côté de la sécurité présidentielle, notamment de la part de certains représentants de la société civile. Il n'en fut rien, à part une personne isolée rapidement écartée du parcours de visite. Les agriculteurs avaient décidé de prendre leurs responsabilités et d'exposer, calmement mais fermement, leurs soucis concernant l'état actuel de leurs métiers et leur avenir. Le ton fut donné dès 7 heures du matin, heure d'arrivée de François Hollande, au moment de la traite. *«Nous sommes dans un système de mondialisation, alors pourquoi les éleveurs français ne profitent pas de l'embellie mondiale. Quand les prix baissent, ils baissent aussi en France mais quand ils remontent, ils ne remontent pas en France. Les éleveurs ne sont pas grand-chose face aux transformateurs et à la distribution»* pointe un éleveur laitier.

À l'écoute

À peine le passage par la traite terminée, le président a poursuivi sa visite auprès des éleveurs de bovins viande. Jean-Pierre Fleury, tout nouveau président de la Fédération nationale bovine (FNB) met les points sur les i: *«Le dossier de la prime à la vache allaitante n'est pas réglé et qui traîne et un dossier qui traîne est un dossier qui a tendance à nous inquiéter. Des arbitrages doivent avoir lieu. Ils ne doivent pas se faire sur le dos des éleveurs spécialisés. Si on veut de la compétitivité, il faut aller vers un système avec des troupeaux de 80-100 vaches par actif et non 40 comme aujourd'hui. Limiter la prime aux quarante premières déstabiliserait les éleveurs spécialisés»*.

Face à un président extrêmement concerné et à l'écoute, de l'avis même des professionnels rencontrés, la FNB a également attiré son attention sur le fait qu'on *«allait vers une tromperie des consommateurs si l'on signait l'accord de libre-échange UE-Etats-Unis en l'état»*. Autres sujets critiques pour la FNB: la problématique des bâtiments d'élevage pour loger le cheptel nécessaire à garder de la compétitivité, le plan protéine pour aller vers l'autonomie et la demande à l'État d'ouvrir une négociation avec ERDF dans le cadre du plan photovoltaïque. Un court répit ensuite pour le chef de l'État qui croisera une Salers et une Vosgienne avant de discuter avec les éleveurs de Gasconnes. *«Je suis heureux car ça marche bien pour moi, j'ai 60 ans et je vais transmettre mon élevage à mon fils mais en même temps je suis triste car je ne sais pas du tout comment ça va se passer pour lui»* confie un éleveur de Haute-Garonne, mettant en avant ainsi un autre dossier sensible : les difficultés d'assurer la transmission dans de bonnes conditions. *«Il faut absolument faire plus au niveau de la formation initiale pour attirer des jeunes, les inciter à aller dans les fermes»* insiste cet éleveur.

Nouvel arrêt, chez les éleveurs ovins cette fois : le président écoute toujours, de façon extrêmement sérieux, ces éleveurs qui souhaitent, eux aussi, que l'on trouve des moyens pour attirer des jeunes. Pour cette filière, la mise en place du bouclage électronique serait sûrement un plus et la présence et le développement du loup marquent très fort les esprits. La visite se poursuit par la filière porc, qui souffre terriblement de l'embargo décrété par la Russie sur le porc européen. *«L'État doit intervenir au plus haut niveau. Le premier ministre danois a envoyé un courrier à Vladimir Poutine sur ce sujet. La France doit faire la même chose. Les trésoreries ne pourront pas tenir 3-4 mois de plus. Sinon on avance plutôt bien sur le dossier des installations classées et nous voulons travailler le sujet du né, élevé et abattu en France»* a dit Jean Michel Serres au président.

Détente

Le chef de l'État a rejoint aussi le stand d'Interbev qui met en avant la viande française et a ainsi pu savourer quelques brochettes et autres petites tranches de viandes grillées, pour une première pause détente. Il s'est félicité au passage de l'excellence du travail du secteur de la boucherie, secteur toujours à la recherche de bras nouveaux.

Les agriculteurs de montagne, et notamment ceux de Savoie, ont accueilli ensuite la visite présidentielle. *«Nous lui avons dit que nous voulions privilégier le collectif et la qualité en conjuguant agriculture et territoire et en combinant tourisme et agriculture»* remarque le propriétaire de Bella, la mascotte du salon. François Hollande a ensuite visité les stands du Cirad, de l'Inra, de La Criée et du ministère de l'Agriculture, pour un autre moment sourire avec des enfants en plein atelier cuisine qui permet de vérifier ses connaissances pour éviter le gaspillage. Pendant ce temps, François Thabuis, président des Jeunes Agriculteurs fait le point : *«nous avons transmis une liste de 142 points sur lesquels on attend une simplification. Nous allons donc travailler sur ces sujets. En attendant, nous estimons comme une bonne chose que le président ait fait en sorte que le contrat de génération soit inscrit dans la loi d'avenir. C'était une promesse de sa part il y a un an et il l'a tenu. Le président s'est aussi engagé à venir à Terres de JIM à Bordeaux et nous partageons avec lui cette vision de l'agriculture qui passe par l'économie»*.

Pour Xavier Beulin, président de la FNSEA, *«cette visite est constructive. Le président a beaucoup parlé de recherche et d'innovation. Nous lui avons rappelé que nous avions demandé très tôt que ces sujets soient partie intégrante de la loi d'avenir. Ce n'était pas le cas en première lecture, nous attendons donc le deuxième passage de la loi au Parlement mais nous pensons que la recherche et développement seront plus présents. Le fait que le pacte de responsabilité s'applique aussi à l'agriculture nous va très bien et nous sommes bien d'accord aussi sur le fait qu'il faut agir sur le coût du travail, sur l'installation des jeunes ou encore sur la simplification des normes, notamment en matière de mise en cohérence avec les normes européennes. On a souvent surtransposé les textes de Bruxelles en droit français»*.

Chasser le sérieux, il revient au galop ! Le Président de la République et les trois ministres qui l'ont accompagné pendant la visite inaugurale repartent avec un panier plein… de travail.

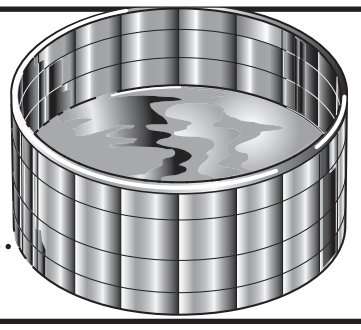
THIERRY MICHEL

L'enseignement agricole mis en lumière

C'est sous la nouvelle bannière du ministère de l'Agriculture, *«Enseignement agricole 100 % nature. Formations aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires»* que le président de la République, accompagné de Stéphane Le Foll et de Guillaume Garot, avait donné rendez-vous à treize jeunes de 18 à 35 ans. Treize jeunes qui illustrent la bonne organisation et le bon fonctionnement de l'enseignement agricole. Et François Hollande n'a pas manqué de rappeler qu'il fallait *«remettre en avant cet enseignement qui permet des passerelles»*. C'est assez rare en France. Les jeunes porteurs de projets étaient soit issus de la formation initiale, soit passés par une formation après une première expérience professionnelle en agriculture ou non. D'autres n'étaient pas à leur place dans une filière généraliste et ont trouvé leur voie en intégrant l'enseignement agricole. Les témoignages ont également démontré toute la richesse des métiers dans le secteur agricole. *«Il faut diversifier l'enseignement agricole»* a pointé le président. *«L'agriculture a pris de l'avance en matière d'enseignement et de formation. Il faut poursuivre. On a besoin d'installations pour renouveler les générations et pour répondre au niveau de connaissance toujours plus élevé des métiers du secteur. Le pacte de responsabilité vaut aussi pour le monde agricole. Il faut travailler sur les aspects simplification, installation/création d'emploi et baisse de cotisation ou de charges. Car la durée qui crée la confiance»* a conclu François Hollande, manifestement ravi de se retrouver parmi ces jeunes.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Sondage

Gagner du temps de travail : oui mais comment ?

Une vingtaine d'éleveurs ont été questionnés sur leur propre expérience. Le libre-service revient à sept reprises.



Dominique Guyon réagit aux résultats du sondage.

«*Lors de ces deux ou trois dernières années, auriez-vous trouvé une technique, une astuce ou un autre procédé qui vous aurait fait gagner du temps de travail dans votre exploitation ?*» : cette question a été posée à vingt et un éleveurs, pris individuellement au hasard vendredi 14 février, lors de la vente de reproducteurs charolais de Créancey. Vingt d'entre eux ont accepté de répondre. Les résultats du sondage sont les suivants : libre-service et enfourragement à volonté (sept réponses), aucune technique trouvée (quatre), achat d'une mélangeuse (trois), création d'une stabulation aire paillée (une), utilisation d'un appareil de détection de vêlage (une), doublement de la ration matinale et arrêt du passage du soir (une), fixation d'une limite d'heures et d'animaux à ne pas dépasser (une), achat d'un télescopique (une), achat d'une dérouleuse de paille (une). Sans grande surprise, le poste alimentation revient à maintes reprises (près de 75% des réponses).



Le travail d'éleveur, avec ses astreintes, est peu différable. Certains cherchent quotidiennement des petites astuces pour gagner du temps.

Résultats «étonnants»

Ces résultats ont été présentés à Dominique Guyon, président de la commission bovins viande de la FDSEA et éleveur dans le canton de Pouilly-en-Auxois, qui participe à de nombreuses réunions sur l'élevage : «Ces réponses m'étonnent un peu *car le libre-service n'a été appliqué que récemment, alors que la profession le prône depuis une quinzaine d'années. Le gain de temps amené par le libre service est énorme. On peut se permettre de remplir les allées que deux fois par semaine. Maintenant, tout le monde ne peut pas se le permettre, il faut avoir une bonne récolte de foin. Les animaux mangent beaucoup plus : de six à sept kg ils montent à dix, onze voire douze kg*». Concernant les réponses liées à la mécanisation, Dominique Guyon préfère retenir sur l'aspect pratique : «*le travail est surtout moins pénible. Le gain de temps apporté par un bol mélangeur est important à condition que l'on travail seul avec un grand troupeau. Sinon, je ne pense pas que la mécanisation soit dans tous les cas une grande révolution. Elle n'empêche pas les différentes tâches à effectuer*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur…

Le remembrement foncier : une journée gagnée par semaine !

En exemple de gain de temps, Dominique Guyon ne peut s'empêcher de revenir sur le remembrement foncier effectué en 1987 dans sa commune de Meilly-sur-Rouvres : «*La moyenne de mes parcelles était d'un hectare et demi à l'époque, la plus petite faisait 12 ares. Aujourd'hui, la moyenne est proche de 6 hectares et la plus grande avoisine les 30 hectares. Le remembrement foncier, c'est vraiment le top en gain de temps de travail, sans parler de l'aspect économique... L'avenir de l'élevage passe par là selon moi*». L'éleveur estime à une journée par semaine le gain de temps de travail engendré par l'opération. «*L'idéal serait des parcelles de 50 hectares sur lesquelles on pourrait tout faire. Le seul inconvénient concerne le matériel qui doit être plus important, mais on s'y retrouve au moins à moyen-terme, il n'y a pas photo*» ajoute Dominique Guyon.

Élevages charolais

Pourquoi ont-ils acheté après la vente de Créancey ?

La moitié des douze bovins invendus lors du rendez-vous du 14 février ont trouvé preneur dans l'heure qui a suivi les enchères. Rencontre avec l'un des six acheteurs concernés.

Régis Boulez vient d'acquérir un reproducteur charolais issu de la station d'évaluation de Créancey. Pourtant, l'éleveur domicilié à Viévy dans le canton d'Arnay-le-Duc n'avait pas pris de boitier électronique à l'entrée du pôle agricole et ne pouvait donc prendre part à la vente aux enchères. «*Je me rends à ce rendez-vous incontournable de l'élevage presque tous les ans, c'est un moment très important pour les éleveurs. J'ai déjà acheté un reproducteur là-bas. Cette année, j'avais fait l'acquisition d'un taureau de deux ans en ferme, alors je me suis rendu à Créancey sans vraiment avoir l'idée d'acheter. J'y allais davantage pour le plaisir de rencontrer du monde, échanger avec d'autres éleveurs et voir la tendance de la vente*» raconte Régis Boulez qui n'avait pas visité les animaux avant le jour J, ni le matin même. «*Je m'étais rendu sur internet, j'avais vu les vidéos qui étaient en ligne. C'est d'ailleurs une très belle initiative de la part du GIE qui progresse d'années en années, mais cela reste internet... Pour résumé je n'avais pas vraiment connaissance des animaux qui seraient là*» poursuit l'éleveur.

Surpris par la qualité des invendus

Régis Boulez s'installe donc dans les tribunes sans prendre de boitier. «*Un autre éleveur était assis à côté de moi, lui non plus n'en avait pas*» explique t-il, «*les animaux ont commencé à défiler et nous faisions des commentaires similaires. Nous étions étonnés de voir que certaines bêtes de qualité n'étaient pas vendues*». Deux de ces bovins ont particulièrement attiré son attention. Lors de leur second passage sur le ring, l'un d'eux trouve preneur mais pas le deuxième. «*La morphologie de l'animal me plaisait bien. J'aurais eu un boîtier, j'aurais peut-être appuyé ! Je connaissais le propriétaire Christian Colliette qui habite Villargoix et je suis allé parler avec lui à l'issue de la vente*» enchaîne Régis Boulez.

Un reproducteur typé viande

Le père du bovin avait été acquis lors de la vente de l'UCC il y a deux ans : «*je m'en rappelle très bien car j'y étais, ça a été un plus dans ma réflexion et j'ai finalement acheté le bovin*» relate l'éleveur du hameau d'Uchey.
Régis Boulez semble satisfait de son acquisition : «*typé viande, ce bovin devrait encore grandir*» commente l'éleveur. Celui-ci salue le «*remarquable travail effectué par Jean-Pierre Godot et son équipe*». Le catalogue mis à disposition lors de la vente aux enchères, là où toutes les performances des animaux sont mentionnées, est un outil important de réflexion mais les échanges avec l'éleveur et le coup d'œil restent indispensables pour sa décision finale. «*De toute façon, tous les animaux présentés sont dans l'ensemble d'une grande qualité sinon ils ne seraient pas là. J'adhère totalement au protocole et je félicite encore une fois tout le travail réalisé, de même que les sélectionneurs qui nous offrent à chaque fois une très belle journée*».

AURÉLIEN GENEST



Dane Demont (apprenti), Laurence et Régis Boulez, la semaine dernière sur leur exploitation de polyculture-élevage.

A noter

Dégrèvement d'impôts fonciers

Durant l'année 2013, notre département a été sévèrement frappé par des phénomènes climatiques à caractère exceptionnel (Inondations, tempêtes, tornades, grêle…).

Face à cette situation, la FDSEA21 et JA21 se sont mobilisés afin de venir en aide aux exploitations agricoles fragilisées par ces aléas. Le syndicalisme a activé tous les leviers possibles, notamment celui de la mise en œuvre d'un dispositif de dégrèvement collectif de la Taxe sur le Foncier Non Bâti –TFNB. Sur la base de données techniques fournies par la Chambre d'Agriculture, la FDSEA et JA ont défendu avec détermination ce dossier auprès des Pouvoirs Publics et ont finalement obtenu gain de cause. wDe ce fait, actuellement, la Direction Générale des Finances Publiques adresse aux propriétaires de terres agricoles des zones concernées, des avis de dégrèvement pour pertes de récoltes, et les rembourse dans le même temps d'une partie de l'impôt foncier.

Je vous rappelle que ces dégrèvements sont destinés à soulager les trésoreries des exploitations victimes de sinistres climatiques. Par conséquent, si vous êtes fermier, ce soutien vous revient de droit.
Deux possibilités s'offrent alors à vous :
- Rencontrer votre propriétaire qui vous informera du montant de dégrèvement perçu
Ou
- Vous rendre en mairie afin de relever les dégrèvements appliqués
Après cela, soit votre propriétaire vous restitue les sommes qu'il a perçues, soit vous les déduirez des prochains fermages que vous lui verserez.
Si ce dossier, comme de nombreux autres, a pu aboutir favorablement, c'est bien grâce à l'action et à la mobilisation du syndicalisme FDSEA et JA, surtout ne pas l'oublier.

MAURICETTE BESANÇON
PDTE COMMISSION FISCALE

N.B. : Le seuil de dégrèvement minimal est fixé à 30 €. La liste des communes de Côte d'Or concernées par le dégrèvement est consultable sur le site de la FDSEA21 www.fdsea21.fr



Le 14 mars à Dijon

Journée d'échanges sur la génétique en élevage laitier

«Génétique et génomique, des innovations gagnantes», tel est le titre de la journée d'échange gratuites, destinée aux éleveurs, qui se déroulera le 14 mars à Dijon

Fruits d'un partenariat étroit entre le CNIEL et des organisations professionnelles d'élevage (Institut de l'Élevage, UNCEIA, France Conseil Élevage, INRA, Race de France), elle a pour objectif d'aider les éleveurs à mieux utiliser les outils de la génétique dans leur exploitation, et ainsi d'améliorer les performances de leurs troupeaux et la compétitivité des troupeaux laitiers.

Grâce aux avancées scientifiques, les éleveurs disposent d'une diversité d'outils pour orienter le potentiel génétique de leurs troupeaux. Ces outils novateurs, tels que le génotypage des femelles ou l'utilisation de semences sexées, en rupture avec ceux utilisés historiquement, apportent de réelles avancées pour améliorer les performances des troupeaux et la compétitivité des exploitations.

D'où l'importance de les connaître et de bien les utiliser.
Levier efficace pour améliorer le revenu des éleveurs, la génétique nécessite de la continuité dans l'effort de sélection mais récompense l'investissement par les impacts positifs sur l'ensemble des performances de l'élevage. L'étude de cas type (troupeau de 60 vaches) montre aujourd'hui que la diminution du taux de cellules de 10%, entraîne une augmentation du bénéfice annuel de 930 euros. Ne pas investir peut, en revanche, couter cher à l'éleveur. Une sous-utilisation de la génétique peut entraîner des pertes supérieures à l'économie réalisée. En plus des gains économiques qu'il génère, l'investissement en génétique contribue à la simplification du travail de l'éleveur. Il bénéficie d'un travail de sélection sur des critères comme la qualité des aplombs et la conformation des mamelles, ce qui permet une amélioration des aptitudes fonctionnelles des animaux. La réalisation d'une sélection génétique constante permet également d'obtenir un troupeau homogène pour une conduite facilitée.

Cette journée s'articulera autour d'exposés sur la génomique, l'utilisation des index et valeurs génétiques et les atouts de la génétique pour améliorer son revenu.
Des réflexions en groupe seront également menées autour de la définition d'objectifs d'élevage pour piloter son plan d'accouplement, le génotypage et sexage et les attentes en matière de nouveaux caractères.

Pour y participer :
Vendredi 14 mars 2014
De 9h45 à 16h30
A la Chambre d'Agriculture
42 rue de Mulhouse
21000 Dijon
Contacts :
FDSEA de Côte d'Or
03 80 68 67 67

Retour de Congrès Orama

Réactions de Côte d'Oriens



Aurélien Chaillot (vice-président de JA21) : *«De bonnes choses ont été dites lors de ce congrès, surtout pour nous qui sommes en zones intermédiaires. Le Ministre était d'accord avec tout ce qui a été dit et tout ce qui a été proposé. Il possède un bon talent d'orateur… Mais va t-il vraiment tenir ses promesses ? J'attends de voir. Il est resté vague dans ses réponses qui étaient loin d'être claires et précises. Alors je reste méfiant. Il nous faut une MAE rotationnelle simplifiée sans grandes contraintes, afin de pouvoir récupérer ce que l'on perdra au premier pilier».*

Jacques de Loisy (président de la commission productions végétales de la FDSEA 21) : *«Ce congrès a été très axé sur le syndical. Les revendications ont été nombreuses avec des questions d'ordre environnemental et règlementaire. La directive nitrates était à l'ordre du jour, de même que la réglementation sur la fertilisation azotée et les pentes à 20% que j'ai personnellement qualifiées de jachères rampantes. J'ai rappelé la nécessité d'une MAE zones intermédiaires ou du moins, une mesure d'accompagnement socio-économique pour nos régions malmenées avec*



la Pac. Cette mesure a été reprise par Philippe Pinta et Xavier Beulin. Le Ministre a annoncé qu'il avait conscience du problème. Ses services seraient en train d'étudier la mise en place d'une MAE C, C comme climat. Il n'en a pas dit davantage, nous ne savons rien sur le cahier des charges ni sur le montant de l'aide. Mon intervention s'est également portée sur les pentes : les services du ministre seraient écartelés entre la profession et Bruxelles mais un allègement pourrait être constaté quand il n'existe pas de ruisseau. J'ai également rappelé l'attachement viscéral des producteurs de Côte d'Or à pouvoir faire leurs semences fermières, que ce soit pour les cultures de productions ou les Cipan et couverts. Enfin, j'ai indiqué qu'il ne fallait pas hésiter à se battre sur tous les fronts, y compris sur le juridique, pour attaquer un certain nombre de réglementations qui ne nous paraissent pas bonnes. Nous avons fait part du trop plein de réglementations».
Info Côte d'or
Élections à l'AGPB :
Philippe Dubief a été élu administrateur. Jacques de Loisy et Didier Lenoir ont quant à eux été réélus.

▸ Agenda

Du 17-03 au 22-03
Promotion dans les élevages Charolais
La Fédération Charolaise de Côte d'Or organise ses journées commerciales du 17 au 22 mars. De nombreux reproducteurs charolais nés du 1er novembre 2012 au 1er avril 2013, inscrits au HBC, sont en vente dans les élevages. Garanties sanitaires, de race pure et de performances. Mise à prix unique 2300 €. Renseignements, liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande au 03 80 90 68 80 (heures de bureau) ou 06 24 24 69 93 (heures de repas). Site internet : www.cote-dor.chambagri.fr

05 et 06-04 Marché de producteurs à Beaune
Le réseau Bienvenue à la ferme organise la cinquième édition de son marché de producteurs aux halles de Beaune les samedi 5 avril (de 17 heures à 21 heures) et dimanche 6 avril (de 10 heures à 19 heures). Entrée gratuite, animations, animaux de la ferme.

▸ Formations

Directive Nitrates : faites le point sur les évolutions
Raisonner sa fertilisation azotée et enregistrer ses interventions en tenant compte des nouvelles références de la méthode des bilans et de la nouvelle réglementation spécifique aux zones vulnérables
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 7 mars ou 10 mars 2014 – lieux à définir
Public concerné : Agriculteurs (trices) dont l'exploitation est située en zone vulnérable
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 28 81 29 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Les clés pour anticiper et préparer ma cessation d'activité
Établir un plan d'action pour anticiper et préparer au mieux la cessation de son activité et organiser la transmission de son exploitation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 11 mars à dijon
Public concerné : Tout futur cédant de Côte d'Or agé de plus de 55 ans
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 68 66 42 – valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr
Autre contact : Alexis Parent (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 68 67 84 – alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr

Bourgogne Pellets

Des difficultés mais une équipe loin d'être résignée

Les débouchés de l'entreprise basée à l'ancienne sucrerie d'Aiserey ne sont pas à la hauteur de la production. L'année 2014 s'annonce encore difficile mais des pistes d'amélioration sont annoncées.


Seulement un tiers de la production de miscanthus et swichgrass est commercialisé à des prix intéressants.

L'exercice 2012/2013 a été difficile pour Bourgogne Pellets, organisme spécialisé dans les cultures énergétiques (miscanthus, swichgrass). *«A l'évidence, il n'y a pas de quoi fanfaronner quand on voit les chiffres»* lance le président Cyrille Fèvre, lors de l'assemblée générale du 14 février, *«nous annonçons encore un résultat négatif cette année. Malgré cela, nous nous battons toujours et encore. Il faut réagir vite. Heureusement, le groupe Dijon Céréales nous apporte un soutien important, mais nous sommes conscients que ce n'est pas une solution durable. Nous devons rapidement voir le bout du tunnel»*. Le président souligne également la confiance exprimée par les planteurs malgré les difficultés. Sur un potentiel de production de 4 500 tonnes, moins de 1 500 sont aujourd'hui commercialisées à des prix intéressants. *«Les retours sur la qualité de nos produits sont très bons, mais la concurrence est assez exacerbée au niveau de la litière»* regrette Cyrille Fèvre. Le reste des 4500 tonnes se dirige aujourd'hui vers des marchés de dégagement sur l'énergie. *«Ce secteur, que l'on espère plus valorisant à l'avenir, n'assure pour l'instant aucune rentabilité aux producteurs. Avec seulement 50€/tonne, le bénéfice réalisé est nul et les problèmes de trésoreries s'accumulent»* ajoute le président, qui fait part de récoltes partielles pour 2014.

Travail sur les granulés bois

«Les planteurs adhérents de Bourgogne Pellets doivent être patients» rassure Yves Grosjean, le directeur de Bourgogne Pellets, *«les cultures que nous avons implantées ont de l'avenir. Les débouchés progressent trop doucement mais ils progressent! Le conseil d'administration et l'équipe de Bourgogne Pellets ne ménagent pas leurs efforts»*. Le gros *«problème»* évoqué lors de cette assemblée générale est l'ampleur des investissements de ces dernières années : *«nous avons investi trop fort et trop vite dans un outil de travail qui ne fonctionne qu'a 25% de son potentiel et nous sommes sur des marchés nouveaux avec de nouveaux produits»* rappelle Cyrille Fèvre. Afin de trouver la *«meilleure rentabilité possible»* et *«gaver»* l'outil industriel pour écraser les charges, Bourgogne Pellets poursuit son travail sur la conquête de nouveaux marchés dans le but d'améliorer son chiffre d'affaires en paillis et litières. La création de Bourgogne Énergies, avec Dijon Céréales, permettra de mieux rentabiliser l'activité granulés bois. Cette activité regroupera l'usine d'Ivry-en-Montagne qui produira à terme 15 000 tonnes de pellets bois certifiés, le camion souffleur et l'ensacheuse de Bourgogne Pellets qui fonctionnera pour 6 000 tonnes, de même que le service commercial de Bourgogne Pellets pour le négoce bois. Pour Cyrille Fèvre, cette organisation devrait permettre de cumuler les marges, maîtriser les approvisionnements sur ce marché et amortir les charges spécifiques qui y sont liées.

AURÉLIEN GENEST

Repères

Un partenariat avec le laboratoire Demavic

Évoquée l'an passé, la litière pour chat 100% végétale à base de miscanthus est aujourd'hui brevetée au niveau européen. Cette litière est distribuée par le le laboratoire Demavic, partenaire commercial de Bourgogne Pellets, situé à Longvic. Les circuits de la GMS, des jardineries et des cliniques vétérinaires seront les bases de la distribution. La vente en ligne, via des sites spécialisés, offre de bonnes perceptives de volumes.

Un nouveau challenge : la luzerne

La création d'une activité luzerne déshydratée est envisagée sur le site d'Aiserey. Avec la remise en marche du four de déshydratation, encore en bon état de fonctionnement, Bourgogne Pellets et Dijon Céréales souhaitent valoriser entre 800 et 1000 hectares de luzerne. Cyrille Fèvre cite trois arguments : *«Grâce à cette activité, nous pourrons valoriser de manière rentable nos excédents de miscanthus et swichgrass comme combustibles. Nous pourrons apporter aux agriculteurs de la région la possibilité d'accéder au plan protéines européen (125€ /ha) en cultivant de la luzerne, plante aux multiples avantages tant économiques, agronomiques qu'environnementaux. Dijon Céréales pourra assurer la commercialisation de 10 000 à 12 000 tonnes de luzerne et conforter ainsi sa politique d'acteur économique majeur du monde rural»*. Le président de Bourgogne Pellets cite un dernier atout : *«la luzerne sera prise en compte dans la référence des surfaces d'intérêt écologique. Au 1er janvier 2015, nous devrons tous avoir 7% de notre surface répondant à ce nouveau critère»*.

Seniors

Les plus de 55 ans ont répondu présent

Le Conseil général vient d'organiser le tout premier salon *«Bien vieillir en Côte-d'Or»*. La MSA a apporté sa contribution.

Forme et bien-être, retraite, patrimoine, lieux de vie adaptés, activités des jeunes retraités, équipement du logement...

Les thématiques proposées par une cinquantaine de prestataires au service des seniors étaient nombreuses, les 20 et 21 février au Parc des expositions de Dijon. Fortement engagée dans les actions en faveur des seniors, la MSA faisait logiquement partie des exposants.
Une invitation personnalisée avait été envoyée à près de 9000 adhérents agricoles de Côte d'Or de 55 ans à 80 ans. Bernadette Simonin-Vacher, responsable du service *«Action sociale»* sur le site 21, a répondu aux questions des visiteurs et présenté les différents services de la MSA, comme les aides personnalisées pour le maintien et le bien-être à domicile des seniors, le dispositif *«sortie d'hospitalisation»* et le *«Baluchon Bourguignon»* (service de remplacement des aidants à domicile).

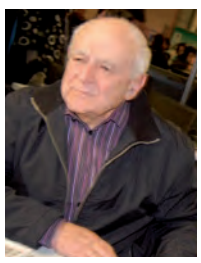
Concernant les actions de prévention sociale et santé, Bernadette Simonin-Vacher a présenté le PEPS Eurêka (utile pour entrainer sa mémoire) et les ateliers du Bien vieillir. La conduite des seniors était également au programme, sur un stand en partenariat avec la Prévention routière. Plusieurs questions ont été posées au sujet des Marpa (Maison d'accueil rurale pour personnes âgées). Ces lieux de vie à taille humaine pour vivre *«comme chez soi»* existent aujourd'hui à Montigny-sur-Aube, Talmay et Baigneux-les-Juifs. La MSA a également contribué à l'organisation des conférences, tables rondes et ateliers de ce salon.

AURÉLIEN GENEST



Les échanges ont été nombreux sur le stand de la MSA.

Rencontre avec un visiteur



Bernard Robiot habite Noiron-Sous-Gevrey dans le canton de Gevrey-Chambertin. Cet ancien agriculteur de 77 ans était l'un des tous premiers à se rendre sur le stand de la MSA. *«J'ai été administrateur durant 25 ans. C'est toujours avec plaisir que je me rends dans ce type de rendez-vous où la MSA est présente. Ses services proposés sont très intéressants, je les ai toujours mis en avant et je vais continuer. Je suis venu avec mon épouse rechercher des informations pratiques, notamment sur les services à domicile. Nous ne nous sentons pas encore concernés mais nous connaissons du monde qui pourrait l'être»*. A la question: *«quelle est votre secret pour bien vieillir ?»*, Bernard Robiot évoque l'activité physique : *«j'ai un fils qui a repris l'exploitation. En lui donnant régulièrement des coups de main, ça entretient forcément la forme !»*

Production laitière

L'avenir des exploitations passe t-il par les robots ?

Le syndicat des éleveurs de la race Simmental française s'est réuni mardi 18 février pour sa journée d'étude annuelle. La visite d'une exploitation avec traite automatisée amène cette question.



La visite du Gaec de la grande Charme à Bligny-le-Sec était proposée l'après-midi (troupeau de 70 vaches à 7000 kg de lait, stabulation libre paillée, fumière couverte et fosse sous caillebotis). Laurent Pitoiset dispose d'un robot de traite installé 2012. Le coût s'élève à 160 000 euros. «Quand on parle de prix, il faut faire attention aux équipements installés ou non autour de la machine, ça chiffre vite» prévient l'éleveur qui voulait initialement agrandir sa salle de traite mais qui s'est finalement retranché sur la robotisation suite à plusieurs départs en retraite sur son exploitation.

Selon Jean-François Dessolin, technicien spécialisé à Côte d'Or Conseil Élevage, une quinzaine de robots sont aujourd'hui fonctionnels dans le département : «Nous avons eu beaucoup de retard en la matière par rapport à d'autres régions. Mais cette technique explose depuis trois ans : 18 actuellement en Côte d'Or, le nombre de robots devrait passer à 25 d'ici la fin de l'année. Sur les dix dernières installations de traite, huit sont équipées de robots». Devant les contraintes de la traite pouvant décourager les jeunes à s'installer dans le métier, l'avenir des exploitations passe t-il par le robot de traite ? Pour Jean-François Dessolin, la réponse est affirmative dans certains cas : «un éleveur qui a besoin d'investir dans une nouvelle installation de traite doit se demander ce qu'il souhaite faire demain, s'il est encore prêt et organisé pour effectuer deux traites par jour. Un robot peut être intéressant pour une personne qui travaille seule et qui doit s'occuper du troupeau et des céréales, par exemple». Sylvain Aubry, le président du syndicat, est un peu plus mitigé, même s'il veut voir du positif dans la robotisation : «le problème est l'investissement qui reste très élevé par rapport au prix du lait. La contrainte de la traite à heures fixes n'existe plus, mais il faut être présent pour assurer la surveillance. En plus, l'utilisation de robots s'adresse à des personnes déjà très techniques, elle n'est pas dédiée à n'importe quel petit nouveau dans le métier. Avant de se lancer, je pense qu'il faut bien calculer son coup, dans bien des domaines».



Laurent Chevalier

Une prochaine installation

Laurent Chevalier, 39 ans, habite Cestres à deux pas de Saint-Seine-l'Abbaye et participait à cette journée d'étude. Un robot sera installé d'ici le mois de septembre dans son exploitation de polyculture-élevage comprenant notamment 60 vaches Simmental, exactement le nombre d'animaux conseillé pour un robot. *«Notre réflexion est née il y a déjà une dizaine d'années»* signale l'éleveur, qui était allé visiter une installation en Lorraine avec son frère Jean-Luc. *«Le coût était de 150 000 euros. Nous avions des prêts JA à rembourser et d'autres investissements à réaliser donc ce n'était pas notre priorité sur le moment»*. La décision d'opter pour la robotisation a été prise il y a deux ans, suite au départ d'un salarié. *«Il a fallu obtenir un permis de construire pour adapter le bâtiment, ça a un peu traîné mais cette fois-ci tout est réglé. L'opération devrait avoisiner 200 000 euros, le prix du robot a baissé de 10 000 euros»* informe Laurent Chevalier. Le Côte d'orien attend un *«changement de vie»*, voire une *«assurance vie»* grâce à cette machine, même s'il est conscient que le poste surveillance demandera du temps : *«au moins, nous limiterons les effort physiques. Au lieu de placer de l'argent pour notre retraite, nous jouerons sur notre santé !»*. Marié et père de deux enfants, Laurent Chevalier est passionné de musique et fait partie du conseil municipal de sa commune : *«le robot me permettra de me libérer davantage. Et peut-être qu'il donnera envie à mes enfants de reprendre l'exploitation. L'un d'eux, qui a six ans, aime déjà l'informatique. Pour moi, bien sûr que oui, l'avenir des exploitations laitière passe par les robots de traite. Ils dynamiseront la filière à condition que les prix du lait suivent»*.

Exemple à Bligny-le-Sec

Après l'assemblée générale qui s'est déroulée à l'Auberge campagnarde de Saint-Seine-l'Abbaye, les éleveurs se sont rendus au Gaec de la Grande Charme à Bligny-le-Sec. *«Nous avons investi dans un robot de traite en 2012 suite à plusieurs départs en retraite»* explique Laurent Pitoiset. Son expérience de deux ans tend à rejoindre le point de vue donné par Sylvain Aubry : *«nous n'avons plus les mêmes contraintes avec horaires fixes. Même s'il est plus souple, il y a quasiment autant de travail. Je pense notamment à la surveillance et l'entretien du matériel. Ce dernier poste nous monopolise beaucoup, je trouve qu'un robot est encore un peu juste au niveau fiabilité. Si l'on oublie de l'entretenir, le robot s'arrête vite et il vous téléphone pour que l'on intervienne. Il ne faut pas rêver : salle de traite ou robot, il y a du travail... La vraie problématique pour moi, pour le renouvellement des générations, c'est le prix du lait !»*.

AURÉLIEN GENEST

La Simmental tire son épingle du jeu

Malgré un faible prix du lait et une baisse de la production en 2013 (à l'image de toutes les races, voir notre dernière édition sur l'assemblée générale de la Montbéliarde), la Simmental française a encore une fois tiré son épingle du jeu grâce à sa mixité : *«c'est notre atout le plus important»* rappelle le président Sylvain Aubry, *«dans les années difficiles où le prix du lait est bas, le revenu du poste viande permet de sauver la mise. Nous arrivons à sortir des vaches de plus de 400kg de carcasse. Les veaux sont aussi très recherchés dans notre race. En plus, la Simmental se distingue par sa longévité : nous pouvons commercialiser un peu plus de génisses que d'autres races, le taux de renouvellement est moins élevé»*. Ces caractéristiques ont été très utiles lors de la baisse de production de l'an passé liée notamment à une mauvaise digestibilité du maïs. Dans les perspectives d'avenir, les éleveurs visent un abaissement de l'âge au premier vêlage. Actuellement aux environs de 34 mois, celui-ci tentera d'être abaissé à 30 ces prochaines années.



Portes ouvertes Robot GEA

Le robot de traite Multibox adapté à toutes les tailles de troupeau

Profitez de l'expérience WestfaliaSurge et contactez votre distributeur dès aujourd'hui pour un devis, une visite....

www.gea-farmtechnologies.com

05 MARS 2014
10h00 - 16h00

Nodimat

EARL DE LA PETITE CHAVEE
Madame Barrois Florence
Route de l'Argonne
51330 Givry en Argonne
direction les Charmontois
Pour tous renseignements 06 83 81 44 17

► Formations

Sauveteur Secourisme du travail - Recyclage

Maintenir et actualiser ses compétences pour intervenir efficacement en situation d'accident
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 13 mars à Beaune
Public concerné : Chef d'exploitation ou salariés de domaines viticoles et d'exploitation agricole
Responsable de stage : Aline Parize(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Sécurité au travail : rédiger son document unique d'évaluation des risques

Connaître et se mettre en conformité vis à vis des obligations du chef d'exploitation et de la réglementation en matière de sécurité au travail.
Evaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et retranscrire cette évaluation dans un document unique.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 13 et 24 mars 2014 à Dijon
Public concerné : Agriculteurs employeurs de main d'œuvre salariée ou non salariée (maitres de stage, maitres d'apprentissage)
Responsable de stage : Aline Parize(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr
Autre contact : Jennifer Cruyt (FDSEA21) – 03 80 68 67 68 – sje.fdsea21@orange.fr

Conduire un troupeau avec un robot de traite

Appréhender les conséquences techniques liées à l'installation d'un robot de traite et approfondir les pratiques à mettre en place pour optimiser son utilisation et adapter la conduite du troupeau
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 13 et 20 mars à Saint Seine l'Abbaye
Public concerné : Eleveurs ayant un robot de traite ou en projet d'acquisition
Responsable de stage : Aurore Gérard(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr
Autre contact : Jean François Dessolin (Cote d'Or Conseil Elevage) – 03 80 68 67 10 – cbl.ocl21@ucacig.fr

▸ Agenda

1er/03 Concours interdépartemental de taille de vigne

Comme tous les deux ans, l'ASAVPA de la Nièvre, association de salariés agricoles, organise son Concours interdépartemental de taille de vigne, qui réunit habituellement des concurrents de Bourgogne et du Centre (Nièvre, Côte d'Or, Saône-et-Loire, Beaujolais et Chablis), de Champagne, du Jura, de Savoie et du Val de Loire... Cette année, la 13ème édition aura lieu sur le Domaine Champeau à Saint-Andelain (58) à partir de 12h30. Une épreuve théorique en 20 questions tournera autour de la vigne, du vin et des risques du métier (avec la MSA). Une épreuve pratique, rapportant le plus de points, verra les concurrents tailler chacun 8 souches en 20 minutes, selon la méthode de la Guyot simple adaptée à la lutte contre les maladies du bois. Après la visite de l'exploitation viticole, la remise des récompenses et du Sécateur d'or se déroulera à partir de 18h, avant un repas et une soirée festive à la salle des fêtes de Saint-Andelain. L'ASAVPA et son animatrice, Marie-Aline Saltel, délivrent les informations et enregistrent les inscriptions au concours, dès maintenant, au 03 86 93 40 27 ou par mail à: asavpa58@yahoo.fr.

7/03 Foire de printemps à Luzy

Le Comité des foires de Luzy organise sa foire de printemps, vendredi 7 mars prochain à la Grande halle de Luzy. Les animaux, reproducteurs charolais de toutes catégories, seront exposés de 9h à 17h. Les adhérents de Charolais Sud Morvan y participeront. Dépistages négatifs en IBR et toutes garanties sanitaires indispensables. Une restauration sur place est prévue (15€). Inscriptions avant le 25 février auprès de Christian Pouchelet, La Garde 58170 Millay ou au 06 22 23 80 09.

31/03 au 2/04 Instants santé MSA à Saizy

La MSA Bourgogne organise un rendez-vous «*Instants santé*» à ses ressortissants du canton de Tannay, du 31 mars au 2 avril prochains, de 7h30 à 11h30, à la mairie de Saizy. Il s'agit d'un bilan de santé gratuit qui concerne tous les adhérents âgés de 25 à 74 ans. Pour en permettre la bonne organisation, la MSA demande que les assurés concernés retournent la fiche d'inscription qu'ils ont reçu dernièrement.

Nouveau président JA du canton de Nevers-Imphy-St Pierre

Valentin Fassier: «*je voudrais rester éleveur à 100%*»

Salarié sur une exploitation céréalière du Cher, durant la semaine, Valentin Fassier, endosse la casquette de président des JA du canton de Nevers-Imphy-Saint Pierre le Moutier, le week-end. Fils d'un éleveur réputé de Gimouille, au sud-ouest de Nevers, le responsable de 24 ans envisage de reprendre la ferme familiale en 2016. Sans céder à la tentation d'y créer de la culture céréalière. D'ici-là, deux dossiers syndicaux l'attendent fin août: le comice agricole de Saint-Pierre-le-Moutier et la Finale départementale de labours que son équipe co-organisera au Marault, en marge du Congrès mondial charolais.



Valentin Fassier a pris la présidence des JA de Nevers-Imphy-St Pierre le Moutier il y a un mois. Actuellement salarié agricole dans une ferme céréalière du Cher, il envisage de reprendre l'élevage familial, à Gimouille, en 2016.

Terres de Bourgogne: Valentin, vous avez été désigné président des JA du canton il y a un mois. Pouvez-vous nous dire qui vous êtes?
Valentin Fassier: *Mon père, Dominique, est éleveur depuis quatre générations et depuis trois générations sur ce site à Gimouille. Ma mère est agent de La Poste. J'ai 24 ans et j'ai suivi des études agricoles, de la 2ème à un Bac technologique STAV au lycée de Challuy jusqu'en 2011. Puis je suis allé passer un Certificat de spécialisation en mécanique agricole, en 2012, à Bernusson dans l'Aveyron. Je suis actuellement salarié agricole, depuis novembre 2011, dans une exploitation céréalière à Baugy dans le Cher. C'est mon deuxième poste de salarié.*

TDB: Est-ce à dire que vous voulez faire carrière dans l'agriculture? En reprenant l'exploitation familiale, par exemple?
VF: *«Je ne peux pas m'associer pour l'instant avec mon père, sur la ferme familiale, car cela remettrait en cause le poste du salarié qu'il emploie déjà. Par contre, j'ai en effet comme objectif de m'installer en 2016, au moment de sa retraite. Et mes deux expériences professionnelles successives me permettent de me perfectionner, même si aujourd'hui mon emploi dans une ferme 100% céréalière et que mon 1er emploi était chez un jeune éleveur qui voulait passer à la charrue...»*

TDB: La ferme que dirige votre père s'étend sur 220 ha tout en herbe pour 120 à 130 vêlages par an (charolais inscrits). Serez-vous tenté, vous aussi, par la charrue?
VF: *«Pour le moment, on résiste! Je suis tombé dans l'élevage quand j'étais tout petit et j'ai envie de continuer dans cette voie-là. De fait, j'ai moins d'expérience en céréales et mon poste salarié, de ce point de vue, m'apporte de la compétence. Mon parcours m'apporte une vision complète du métier et je ressens bien la nécessité de chercher à être le plus autonome possible dans un élevage mais je n'ai pas envie de toucher au parcellaire... Il faudra voir.»*

TDB: Comment envisagez-vous votre présidence du canton JA? Qu'est-ce qui vous attire dans le syndicalisme?
VF: *«J'ai adhéré quand Guillaume Colmont a relancé le canton il y a quatre ans et j'ai continué quand Anne-Juliette Blond a repris la présidence il y a deux ans. J'étais au lycée à l'époque et j'avais envie de convivialité. Les JA, ce sont des copains qui nous y amènent, c'est plus joyeux comme aspiration, et puis très vite cela permet de voir d'autres personnes, de parler du métier et de centres d'intérêt communs. Anne-Juliette voulait arrêter et je ne me suis engagé qu'en étant sûr de pouvoir assumer cette fonction. On va essayer de reformer un noyau dur de jeunes du canton et de le redynamiser. Trois cantons administratifs regroupés en un -Nevers-Imphy-St Pierre le Moutier- c'est vaste. Cela me fait drôle quand je compare aux petits cantons si actifs du Morvan.»*

TDB: quelles sont vos ambitions?
VF: *«Nous co-organiserons, avec les JA du département et avec le Herd Book Charolais, la Finale départementale de labours, le dimanche 30 août à l'agropôle du Marault à Magny-Cours. On va gérer çà globalement avec le HBC, en parallèle au Congrès mondial charolais qui se tiendra cette semaine-là. Nous, au canton, on assurera l'organisation sur le terrain, que ce soit pour délimiter les deux parcelles (11 ha au total) le long de la Route nationale en face du Marault, ou pour tenir la buvette et les animations. Le budget de la finale sera noyé dans la masse de celui du Congrès. C'est gagnant-gagnant. Les JA profiteront de l'exposition médiatique de l'événement et c'est l'opportunité d'une animation supplémentaire pour le HBC. C'est bien pour nous de montrer qu'il existe aussi une agriculture à proximité de Nevers. Cela permet aussi de montrer le monde agricole sous un profil plus jeune et dynamique. Et puis le week-end précédent, il y aura aussi le comice de Saint-Pierre-le-Moutier où le canton envisage de faire participer un char mais il reste à trouver le thème, à savoir s'il y aura assez de monde pour le faire et le faire... Là encore, le but, c'est de défendre la profession et en particulier les jeunes. Et puis ce genre de manifestations, à l'échelle du canton, çà permet de trouver des jeunes et de les faire monter plus haut, pour faire bouger les choses... »*

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

En image

Le Préfet de région fait étape dans la Nièvre

Mercredi 12 février, le préfet de région, Pascal Mailhos, a fait étape dans la Nièvre, au cours de l'une de ces visites mensuelles qu'il affectionne dans chaque département bourguignon. Pas de thème particulier, cette fois-ci, mais un ensemble de visites à caractères économiques, touristiques ou artisanal. Le périple l'a conduit de la Tour du Pouilly fumé, à Pouilly-sur-Loire le matin, à l'École des métiers d'art -centre national de formation aux métiers de la céramique (EMA-CNIFOP), à Saint-Amand-en-Puisaye l'après-midi, en passant par la Ferme de Port Aubry, dirigée par Emmanuel Meulet, à Cosne-sur-Loire. Là, le préfet de région, accompagné de Michelle Kirry, préfète de la Nièvre, s'est fait expliquer la démarche de production et de commercialisation des fromages de chèvre de l'exploitation, la vente directe et les nombreuses animations imaginées pour attirer et fidéliser les nombreux visiteurs de la ferme tout au long de l'année.



photo préfecture 58)

Le Gabni réuni en assemblée générale à Saint-Saulge

Une dizaine de projets de maraîchage bio dans la Nièvre

Comme de coutume, le Groupement des agrobiologistes de la Nièvre (Gabni) a tenu son assemblée générale, jeudi 20 février, dans les locaux de l'Iperma à Saint-Saulge. L'occasion de faire l'état des lieux de la ferme bio nivernaise et de s'intéresser à l'installation/transmission.



L'AG annuelle du Gabni s'est tenue, le 20 février, à l'Iperma de Saint-Saulge.

En 2013, dans la Nièvre, l'agriculture biologique représente 127 exploitations plus 7 en conversion, pour une surface de 9132 ha dont 517 ha en conversion. Des chiffres à rapprocher et comparer avec les 3500 exploitations et 400 000 ha de la ferme Nièvre totale. Ainsi donc l'AB ne constitue qu'une infime partie de l'activité agricole départementale. Selon Laurent Barle, l'animateur du Gabni, le département a enregistré 5 nouveaux producteurs bio l'an dernier, *«ce qui est un peu inférieur par rapport aux années précédentes»*: 3 en maraîchage, 1 en élevage et 1 en production de petits fruits.

Le nombre d'installation/conversion ne suffit pas à compenser celui des arrêts de certification, au nombre de 7, *«qui touchent plus particulièrement l'élevage en système herbager»* selon le technicien. C'est donc un recul de 428 ha et de 220 vaches allaitantes l'an dernier, *«ce qui va nous amener à nous poser des questions sur le système d'élevage. Nous ne pouvons pas seulement transposer les critères de l'agriculture conventionnelle, il nous faut aussi nous interroger sur la qualité de la flore, le choix racial, les types de conduite...»* a lancé Laurent Barle, tout en nuançant son propos: *«notre pessimisme est à relativiser. 2013 a été une année particulière et transitoire. Ce sont des cas un peu particuliers qui sont tombés cette année»*. En réalité, 2012/2013 a vu se stabiliser le nombre total de surfaces, à 2,3% de la SAU départementale, et d'exploitations, à 3,8% de l'ensemble. *«2012/2013 a peu bougé en élevage et en grandes cultures et ne s'est pas traduite par des installations en maraîchage et en plantes médicinales, même s'il y a beaucoup de projets»*. Reste à savoir si la bio, dans la Nièvre, profitera en 2014 des effets du nouveau programme de développement Ambition bio, comme avait produit un regain d'intérêt le Plan Barnier (2007) en 2009 et 2010...

«Pérenniser l'existant»

Selon l'animateur du Gabni, *«tous les indicateurs disent que le développement va reprendre en 2014 et 2015»*. La tendance est déjà amorcée au plan national et se vérifie en Bourgogne et dans la Nièvre en particulier. Si l'élevage et la polyculture-élevage devraient y continuer à stagner, le Groupement fait état d'une dizaine de projets en maraîchage et plantes médicinales. *«La ferme bio est de moins en moins représentée dans la ferme nivernaise mais il y a eu un doublement des surfaces et des fermes depuis 2009. L'enjeu est de pérenniser l'existant par un appui technique et commercial»*. Des réactions se sont alors faites entendre dans la salle. Xavier Niaux, producteur de lait de juments mérens à Poil dont il produit des cosmétiques bio, a souligné *«que le Plan Ambition bio sous-tend un doublement des surfaces là où la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB) promeut un doublement des producteurs»*. *«Il y a un gel des politiques pour redynamiser l'élevage et la polyculture bio en France»* a pour sa part regretté Gilbert Champagne. Quant à Jean-Paul Loisy, de la fromagerie du Val d'Osseux à Rouy, il a plaidé pour *«que nous limitions l'offre afin de favoriser la valorisation commerciale»*, évoquant le prix du lait mais extrapolant à l'ensemble des filières bio. Et Laurent Barle de corroborer: *«nous devons pratiquer une politique de filières qui respecte l'équilibre entre l'offre et la demande»*... L'exemple des bovins a été cité: *«beaucoup de bovins bio sont vendus maigres et donc peu valorisés en bio, ce qui bloque les conversions»*. Quant au prix de vente du gras, le différentiel de prix s'est limité à quelques centimes de plus au kilo par rapport au conventionnel (de 3,50 euros à 4 euros), *«ce qui suppose de s'adapter, de vendre tous les morceaux, de renforcer l'autonomie alimentaire de l'exploitation, pour que cela rapporte de la valeur ajoutée à l'éleveur bio»*. Question de viabilité économique...

Le maraîchage à la mode

L'installation et la transmission en AB, ou plutôt leurs freins, ont d'ailleurs servi de thème central à l'AG du Gabni. Sébastien Roumegous, conseiller maraîchage du Sedarb, en a présenté les chiffres bourguignons. *«Une ferme sur deux en France est sans repreneur. En Bourgogne, si 47% des fermes sont sans repreneur, cela grimpe à 57% en bio»*. Selon une étude de la CGAB de 2013, ce sont plus de 182 agriculteurs biologiques qui ont atteint un âge supérieur à 55 ans dans la région, dont 28 dans la Nièvre et notamment 16 en élevage et 5 en céréales. Là encore, les productions dites *«dominantes»* ne sont pas à la fête et la démographie, associée à une conjoncture économique incertaine, explique peut-être aussi l'érosion des candidats dans ces types de productions. Pour le technicien du Sedarb, pourtant, *«la transmission est un processus qui s'anticipe et se construit. On parle souvent du parcours du combattant de celui qui s'installe, beaucoup moins de celui du cédant»* a-t-il précisé. Il a rappelé des outils de diagnostic existent, tels que les Points info installation, l'Adear et le Civam, *«afin d'évaluer si l'exploitation est reprenable»*. Il a surtout envisagé que pour la transmission, il fallait savoir *«se donner du temps. Il faut 4 à 5 ans en moyenne pour que çà se passe bien, entre la réglementation, les mises aux normes et les aides Pidil»*. Il n'est donc jamais trop tôt pour y penser, d'autant plus *«qu'il faut faire correspondre l'offre et la demande, c'est-à-dire dissocier l'outil du projet»*. Les nouveaux porteurs de projets en AB ont-ils ainsi un profil quelque peu différent de celui de leurs prédécesseurs: *«Ils privilégient plus un projet de vie qu'un projet professionnel et cherchent une ferme à taille humaine, ils ont un problème d'accès au foncier, notamment du fait du manque de solvabilité auprès des banques, et ils ont un fort besoin spécifique de formation dans la filière envisagée en plus d'une expérience pratique»*... Enfin, depuis 2010, le Sedarb a constaté que le maraîchage représente dorénavant 54% des projets (80 personnes en Bourgogne), loin devant l'élevage (16%) et la polyculture-élevage (6%), et atteint même 85% des candidats sur la seule année 2013. Ce qui implique en outre, pour la ferme bio bourguignone, de nombreuses implications foncières, financières, techniques et économiques en décalage avec les pratiques jusqu'alors utilisées.

EMMANUEL COULOMBEIX

► *Agendas*

Août Comices agricoles nivernais

Les dates des comices agricoles de l'été prochain dans la Nièvre sont arrêtées. Cette année, il y en aura quatre au mois d'août, les 8, 9 et 10 août à Moulins-Engilbert, les 16 et 17 août à Tannay, les 23 et 24 août à Saint-Pierre-le-Moutier et les 30 et 31 août à Prémery. A noter aussi que cette année, la finale départementale de labours sera organisée par les JA du canton de Nevers/Imphy/Saint-Pierre-le-Moutier, le 30 août, en parallèle au Congrès mondial du Herd Book Charolais à la ferme du Marault à Magny-Cours.

► *A noter*

Déclaration PAC 2014 Deux nouveaux soutiens couplés cette année

Dans le cadre du règlement transitoire applicable pour la Pac 2014, l'état a dernièrement notifié à Bruxelles les soutiens couplés et modalités de mise en œuvre des orientations françaises retenues dans le cadre de l'article 68. Ainsi, c'est une enveloppe de 642 millions d'€, qui sera mise à disposition cette année pour accompagner de productions dites *«sensibles»*. Parmi les mesures mises en place, on retrouve deux nouvelles aides: l'aide à la qualité pour la production de pommes de terre féculière ainsi qu'une aide à la production de volailles.
Cette dernière, destinée aux éleveurs en contrat avec une OP ou un abatteur, sera ouverte aux poulets respectant les critères suivants :
- poulets nés, élevés et abattus en France,
- pour chaque lot, la moyenne des poids vifs des poulets devra être comprise entre 1,1 et 1,65 kilo
- l'alimentation devra être 100% végétale et sans facteur de croissance
- le poulet destiné a être congelé en entier impliquera des carcasses irréprochables et des conditions d'élevage optimale
Le tonnage abattu sera certifié conforme aux critères par lot, par les abatteurs. Le montant de l'aide prévisionnelle est estimé à 250 €/tonne pour une enveloppe de 15 millions d'€. Par ailleurs, et concernant plus spécifiquement l'élevage bovins allaitant, il est à noter qu'une enveloppe de 7,7 millions d'€ est à nouveau allouée à l'aide à l'engraissement selon les mêmes modalités que le soutien mis en oeuvre en 2013. Seront simplement éligibles en complément des animaux initialement ciblés (JB et génisses de 11 à 24 mois), les femelles de 24 à 36 mois. Enfin, et face à la décision des pouvoirs publics de suppression du financement de la part nationale de la PMTVA, un nouveau financement communautaire de compensation est mobilisé dans le cadre de l'article 68 à hauteur de 188 millions d'€. Cette nouvelle aide sera dénommé Aide complémentaire à la vache allaitante (ACVA) et ne changera en rien les modalités pratiques de déclaration et de perception de la PMTVA pour les éleveurs. Il reste par ailleurs à noter que les aides exceptionnelles mises en œuvre l'an dernier à destination des récents investisseurs et des nouveaux installés n'est pas reconduite en 2014. Vos FDSEA se tiennent à votre disposition pour plus de précisions sur ces sujets.

S.L – FDSEA 58

▶ Formations

Février et mars

Formations Certiphyto

Au premier trimestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 25 et 27 février à Moulins-Engilbert et les 4 et 6 mars à Decize. Contact: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

4 et 5/03

Améliorez vos techniques de vente directe

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation sur le thème «*améliorez vos techniques de vente directe*», sur deux jours, les 4 et 5 mars prochains, de 9h à 17h30, à Nevers. La session s'adresse aux producteurs qui vendent leurs produits à la ferme ou sur des salons, marchés et foires et qui souhaitent améliorer leur technique de vente. Elle leur permettra de faire le point sur leurs pratiques et de prendre du recul, comprendre leurs clients et comment ils fonctionnent, affûter leurs arguments de vente, savoir répondre aux objections, perfectionner leur façon de vendre (présentation du stand, abord du client, conclusion de la vente...). L'intervenante principale sera Mme Claudine Blanckaert, experte en marketing du point de vente et décoratrice dans l'Yonne. Le tarif de la formation est fixé à 150 euros par participant à jour de ses cotisations au Vivea. Un acompte de 30% est demandé lors de l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Maud Perroy, conseillère «*diversification*» de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 14 ou par mail à: maud.perroy@nievre.chambagri.fr

11/04

Comptes courants d'associés

Gaec et sociétés propose une formation sur les comptes courants d'associés, vendredi 11 avril, à la Chambre d'agriculture à Nevers. L'intervenante sera Mme Sanchez du CER France Alliance. Contact: Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr. Réponse souhaitée avant le 25 mars.

Bilan du dispositif des Emplois d'avenir dans la Nièvre

584 contrats signés en 2013

La préfète de la Nièvre, Micèle Kirry, a tenu un point-presse le 21 février dans son bureau, afin de tirer les premiers enseignements des Emplois d'avenir dans le département. Les objectifs ont été largement dépassés en 2013 et la mobilisation continue cette année.



L'administration, et au premier rang la préfète, a le sourire. Dans la Nièvre, le dispositif des Emplois d'avenir a largement dépassé les objectifs assignés en 2013.

L'objectif fixé par le ministère de l'Emploi à la Nièvre était de 471 Emplois d'avenir. En réalité, 584 de ces contrats ont été signés dans le département l'an dernier (au 31 décembre 2013). De quoi susciter la satisfaction de Michèle Kirry, la préfète, qui en présentait le bilan la semaine dernière, dans son bureau, en présence du directeur de l'Unité locale de la DIRRECTE. «*La Nièvre s'est résolument engagée dans le dispositif. Nous ne l'avons pas transformé par dérogation et avons continué à cibler des jeunes peu ou pas qualifiés, dont on sait que si on ne les aide pas leur avenir est en péril*» a-t-elle dit. Ne pas déplacer le problème en intégrant des jeunes diplômés et en reléguant les plus fragiles a été le leitmotiv de l'administration durant cette première année de mise en place des Emplois d'avenir. Rappelons que ce sont les jeunes de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), peu ou pas diplômés et recherchant un emploi qui peuvent poser leur candidature, le plus souvent auprès de leur Mission locale de rattachement. Exceptionnellement, les jeunes résidant en Zone urbaine sensible (ZUS) ou en Zone de revitalisation rurale (ZRR), ce qui est le cas dans la plus grande partie de la Nièvre, peuvent y prétendre jusqu'à un niveau de formation équivalent au BAC+3 et s'ils sont en recherche depuis plus d'un an. Il s'agit de CDI ou de CDD de 1 à 3 ans, à temps plein, associé à une formation et à un tutorat. Pour les employeurs, du secteur non marchand ou marchand, l'aide de l'État sur 3 ans équivaut à 75% de la rémunération brute mensuelle (au niveau du Smic).

150 Emplois d'avenir dans le secteur marchand

584 emplois en 2013 dans la Nièvre, c'est donc un objectif dépassé de 124%, ce qui a permis à la région Bourgogne de se placer au 6è rang des régions françaises avec un taux de réalisation de 106% contre 92,5% pour le niveau national. Et, de fait, le chômage des jeunes a reculé l'an dernier dans le département. «*Cet excellent résultat reflète le fort investissement de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce dispositif ainsi que la forte mobilisation des employeurs tant publics que privés*» dit-on à la préfecture. Le ciblage a particulièrement été efficace puisque 12% des bénéficiaires résidaient en Zus (objectif de 11%), 56,5% résidaient en ZRR (objectif de 48%) et 82% avaient un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau V. Autre motif de satisfaction, le taux de rupture des contrats a connu un niveau relativement bas, à 7,5%. «*Mais nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers*» explique Michèle Kirry qui veut dépasser, en 2014, les freins à la signature de nouveaux contrats. Pour ce faire, l'administration va maintenir le ciblage et déployer une série d'actions: «*relancer la communication auprès du grand public, promouvoir le dispositif auprès des collectivités territoriales, des entreprises publiques et des entreprises délégataires de service public qui n'y ont pas encore eu recours, étudier les possibilités de mutualisation des Emplois d'avenir entre différents employeurs, plus particulièrement entre collectivités territoriales*». La mobilisation est (re)lancée.

E.C

Malgré l'érosion du nombre d'adhérents

Morvan Terroirs se consolide

L'assemblée générale de l'association Morvan Terroirs a eu lieu, le 19 février, au lycée agricole de Château-Chinon. Grâce à la plateforme logistique mise en place en 2013 avec les Terrines du Morvan, son rayonnement se fait plus large et plus intense.



L'équipe de Morvan Terroirs, autour de Pascal Peretta, son président, lors de l'AG du 19 février au lycée agricole de Château-Chinon.

A l'heure des comptes de l'année écoulée, Pascal Peretta, le président de Morvan Terrois depuis un an, se montre volontiers optimiste. L'association de producteurs fermiers en vente directe et d'artisans des métiers de bouche ou restaurateurs du Morvan s'est consolidée en 2013 et soigne son développement pour 2014. Malgré une légère érosion, due à des départs en retraite, le nombre d'adhérents s'étalonne à 24. C'est 4 de moins qu'en 2012 mais c'est sans compter sur les 5 adhésions nouvelles qui viennent de s'ajouter: Philippe Labonde, producteur de canards à Autun, le Gaec du Rebout, qui produit des fromages de vache et de chèvre à Saint-Léger sous Beuvray, Bio Bibracte, la marque de cosmétiques à base de lait de jument mérens de Nathalie et Xavier Niaux à Poil, Vincent Naulin qui fabrique de la farine et des pâtes à La Treignère ainsi que l'EARL Simonot, producteur d'agneaux à Brazey-en-Morvan. «*D'autres producteurs sont prêts à nous rejoindre sous réserve de la visite de l'exploitation et du respect de notre cahier des charges*» précise Pascal Peretta.

Congrès à Dijon et Salon de Paris

Ce qui caractérise Morvan Terroirs, en 2013, c'est un développement de son activité et de son chiffre d'affaires. L'association a par exemple servi 8 vins d'honneur/dégustations, c'est un peu moins qu'en 2012 mais le nombre de participants y a grimpé. 1 080 personnes y ont assisté, dont 600 en une seule fois lors du Congrès des réseaux ruraux français au Palais des Congrès de Dijon. Côté dîners/cocktails, Morvan Terroirs en assuré 16 en 2013, au lieu de 3 en 2012, pour un total de 872 repas. Et elle a servi 6 dégustations/ventes de produits, au lieu de 3 un an avant, en différentes occasions dans le Morvan mais aussi, pour la première fois, lors du Salon international de l'agriculture à Paris où 10 000 dégustations ont été proposées. L'expérience est d'ailleurs reconduite cette année, certains adhérents participant aux journées de la Nièvre -hier et d'aujourd'hui- sur l'espace Bourgogne prestige. Morvan Terroirs a également soutenu 21 marchés fermiers l'an dernier.

Réseau de distribution

Autre innovation de l'année écoulée, c'est la plateforme logistique de distribution des produits qui a été mise en place et sous-traitée avec la société Les Terrines du Morvan. Ce réseau de vente, mis en place en mai, a permis, sept mois plus tard, d'approvisionner régulièrement 29 boutiques partenaires, à la fois sur le territoire du Parc du Morvan mais aussi à Nevers, Dijon, Châlon-sur-Saône et même Paris. Cela représente 10 boutiques de plus en un an, pour 16 producteurs qui y réassortissent leurs produits. Un bilan jugé positif par les adhérents, jeudi dernier, et salué par Jacques Rebillard, le vice-président du Conseil régional: «*le partenariat avec Les terrines du Morvan est sûrement un déclenchement qui ouvre de nouvelles perspectives économiques. Le Conseil régional, qui soutient notamment le développement des circuits courts, reste bien sûr à vos côtés*». Et pour ne pas s'endormir sur ses lauriers, l'association, consolidée l'an dernier, veut encore accroître son développement en 2014: «*par la livraison, le catalogue et les boutiques du réseau de distribution, le développement des repas, dégustations, cocktails et paniers garnis mais aussi par l'offre de prestations aux entreprises*» selon Pascal Peretta. En attendant, les citoyens qui veulent s'associer à la démarche et aux valeurs de Morvan Terroirs peuvent désormais adhérer à l'association en tant que «*cotisants partisans*». Histoire de mobiliser et de rayonner encore plus...

EMMANUEL COULOMBEIX

Syndical

Un an plus tard …

Second article de la série *«Sur-administration de l'agriculture : Une maladie incurable ?»* avec cette semaine le cas d'un jeune agriculteur, propriétaire depuis son installation d'une parcelle qu'il ne peut exploiter pour motif administratif.

Février 2008. Ce jeune agriculteur s'installe sur une commune du Haut Morvan, en élevage allaitant. Il reprend pour partie des terres inexploitées depuis plusieurs campagnes, qu'il s'attache à remettre en état et à ressemer en herbe pour y faire pâturer ses bovins, logés dans la stabulation neuve dans laquelle il a investi pour disposer d'un outil de travail performant.
Investir, il l'a également fait pour acquérir cette parcelle en mauvais état, où 3 des 19 ha sont occupés par une plantation de sapins de Noël. Sur le relevé d'exploitation MSA, tout comme au niveau cadastral, la parcelle en question est classée *«terre»*. Logique ! Le sapin de Noël n'est autre qu'une culture. Celle-ci a d'ailleurs été exploitée il y a quelques années et sur cette surface, repoussent de manière désordonnée des arbres non entretenus donnant une vaste impression de friche laissée à l'abandon.
Rapidement, la charge de travail augmente sur l'exploitation et les disponibilités financières, comme dans le cadre de toute installation, ne permettent pas de se disperser en matière d'investissement. Après avoir assuré l'essentiel pour travailler dans de bonnes conditions, le jeune se lance. Le défrichement de ce bout de parcelle attendra quelque peu …

2012 : Changement de décor !

Le temps passe, l'exploitation trouve son rythme de croisière et en décembre 2012, sachant que les 3 hectares à défricher se trouvent pour partie dans un périmètre rapproché de captage, l'exploitant, légaliste, prend contact avec sa municipalité pour s'assurer que les dispositions de l'arrêté de DUP régissant les modalités d'exploitation de la parcelle n'ont pas évolué. Quelques semaines plus tard, il reçoit un courrier de son maire qui joint à sa missive une lettre de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le couperet tombe : *«Vous êtes propriétaire de la parcelle en question, vous avez investi dans le cadre de votre installation, vous payez des impôts sur le foncier et remboursez du capital et des intérêts mais sur la base d'interprétation subjectives, vous ne devez toucher à rien !»*

En effet, l'ARS précise dans son courrier qu'un des articles de l'arrêté préfectoral stipule que les fouilles susceptibles de modifier le mode de circulation des eaux sont interdites dans le périmètre du captage. Et en conclut donc que le dessouchage de la parcelle est proscrit. Pire, l'ARS fait également référence au code forestier et précise qu'elle considère que le couvert de la parcelle est forestier et qu'il ne peut être modifié ! Arracher un sapin de 2 mètres peut difficilement s'apparenter à un dessouchage tant le développement racinaire de cet arbre est superficiel. Mais de là à considérer qu'une parcelle de culture est une forêt : la logique suivie semble plus partisane que réglementaire …

Des démarches auprès de l'administration

Face à ce refus, l'exploitant se mobilise et prend l'attache de la FDSEA. Des contacts sont pris avec l'ARS, une rencontre est organisée, mais les agents en charge du dossier restent *«droits dans leurs botes»* se retranchant derrière des interprétations non partagées de la réglementation. Les principaux interlocuteurs administratifs de la profession - et par leur biais la préfecture - sont alors saisis mais précisent que ce dossier ne fait pas partie de leur champ d'intervention et que l'ARS n'agit pas sous tutelle préfectorale. Le contraire avait pourtant été annoncé du côté de l'Agence Régionale de Santé.

C'est donc désemparé et déjà neuf mois plus tard, que l'exploitant, sur conseil du service *«eau, forêt, biodiversité»* de la DDT, dépose une demande de défrichement en bonne et due forme auprès des services de l'Etat. Rapidement une réponse lui est apportée : Favorable sous réserve du respect des prescriptions de l'ARS ! Un an plus tard, retour à la case départ !

FDSEA 58

Réforme de la prise en charge de la dépendance

Fin de la concertation

Le 12 février s'est tenue au Conseil Economique, Social et Environnemental, la clôture de la concertation sur le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement. Parallèlement, Jean Marc Ayrault présentait le matin même à Anger les grandes lignes du projet de loi.

Pour la FNSEA, la prise en charge de la dépendance des ainés est un sujet capital eu égard à la démographie particulière de la population agricole, aux montants des ressources dont disposent les anciens actifs de l'agriculture et au caractère particulier de vieillir en milieu rural.

Un financement légitime

Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement devrait être présenté au Conseil des Ministres début avril 2014 pour une adoption au parlement fin 2014 et une entrée en application en 2015. La FNSEA et sa section des anciens exploitants ont donc suivi pendant deux mois l'essentiel des réunions de concertation sur les différents sujets qui ont été ouverts à la concertation : aide à domicile, coordination des actions de prévention, accompagnement en EHPAD, besoins des aidants, plan médicaments…

Après discussion, le financement de la loi reposera exclusivement sur la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (Casa) dont le rendement est estimé à 645 millions d'euros par an. Ainsi, la Casa répondra bien à sa vocation et sera pleinement affectée à la politique de l'âge dès 2015.

Des piliers solides

Ce projet de loi repose sur trois piliers indissociables : L'anticipation, pour prévenir la perte d'autonomie, de façon individuelle et collective, l'adaptation de notre société tout entière à l'avancée en âge et l'accompagnement de la perte d'autonomie, avec pour priorité de permettre à ceux qui le souhaitent de rester à domicile dans de bonnes conditions le plus longtemps possible.
En terme de gouvernance, il est à noter également, la création de Comités Départementaux de Solidarité pour l'Autonomie remplaçant les Coderpa et les CDCPH, ainsi que la création d'un Haut conseil de l'âge et enfin le renforcement de rôle de la CNSA dans l'évaluation et l'harmonisation des pratiques départementales.

Océane Devancourt Fdsea 58



▶ Formations

8 et 9/04 et 6 et 20/05

Inventer sa retraite en toute sérénité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une nouvelle formation sur le thème *«Inventer sa retraite, en toute sérénité»*, sur quatre jours, les 8 et 9 avril et 6 et 20 mai prochains, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à Saint-Saulge. Elle est destinée aux agricultrices et agriculteurs approchant de la date de la retraite et qui souhaitent bien s'y préparer. La retraite est une nouvelle étape de la vie: en l'imaginant, vous vous donnez des atouts pour la réussir et des motivations pour transmettre plus sereinement. Programme: Jours 1 et 2, les fruits de sa vie professionnelle (cueillette des réussites, difficultés, ressources; besoins pour prendre soin de soi...); Jour 3, A la découverte de sa vie future (exploration de sa vie rêvée, étapes du changement); Jour 4, vers de nouveaux projets (aspirations, besoins, résolution des problématiques, élaboration de son plan d'action...). Le tarif est fixé à 180 euros par participant à jour de cotisation au Vivea, un acompte de 30% est demandé à l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 32 ou par mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

Avril, mai et automne

Dresser et utiliser son chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le dressage et l'utilisation de son chien de troupeau, qui s'adresse à tous les éleveurs ovins et/ou bovins avec leur chien. Un moniteur agréé par l'Institut de l'Elevage interviendra durant quatre jours, les 14 avril et 12 mai et deux jours à l'automne. Il indiquera à chaque maître le dressage approprié à son chien en fonction de son caractère, de ses défauts et de son évolution sur le terrain. Renseignements et inscription: Christophe Rainon, Chambre d'agriculture de la Nièvre, au 06 72 39 76 43.



▸Agenda

01/03 Portes Ouvertes aux Haras de Charmoy

Les Haras de Charmoy ouvrent leurs portes aux éleveurs et au grand public, samedi 1er mars, à partir de 11 h. Une occasion unique de découvrir le Centre, habituellement fermé à la visite Au programme : visites guidées, animations, démonstration de transfert d'embryons, structures gonflables pour les plus jeunes. A partir de 14 h 30: présentation d'étalons. Le Nord sera à l'honneur cette année avec la venue de l'étalon star Kafka Brunemont, des Haras des princes, dans le Pas de Calais. Autres animaux présentés : Rialto, Archoum, Kigali, Con Air, Bel Reinhart, Saigon Rouge. Entrée libre Une originalité cette année: ce sont les calèches du syndicat des éleveurs de traits de l'Yonne, qui assureront les navettes entre le parking de la mairie de Charmoy et le Centre.

06/03 colloque "Vers une agriculture plus forestière"

A l'occasion de la sortie du *"Guide simplifié à l'usage des agriculteurs tournés vers l'arbre, la forêt et sa production en Champagne-Ardennes"*, les Chambres d'agriculture de la région et leurs partenaires forestiers organisent jeudi 6 mars, de 9 h à 16 h, en la salle socioculturelle de Faux-Villecerf, un colloque sur le thème : *"Vers une agriculture plus forestière"*. Au programme : Matin : conférence débat sur le thème de la "*Gestion différente de nos terres et agroforesterie*", suivie d'une table ronde Après-midi : visite d'une parcelle agroforestière mixte : essences forestières et arbres fruitiers à Pont sur Seine Renseignements et inscriptions: tél 03 25 43 72 72 - sylvie.couttier@aube.chambagri.fr Prix de la journée, repas compris : 20 €

11/03 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra mardi 11 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 Mail : dijon@apecita.com

Jeunes Agriculteurs

Une nouvelle mandature est en marche

Renouvellement des générations, défense du foncier agricole, promotion des métiers… Autant de dossiers phares que les JA de l'Yonne continueront à défendre lors de la prochaine mandature.

Année élective oblige, c'est dans l'enceinte de l'amphithéâtre du lycée La Brosse, que s'est tenue l'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, à l'issue d'une mandature bien chargée, que ce soit sur le plan syndical ou de la communication.
Principal cheval de bataille des 24 mois écoulés : le renouvellement des générations, avec la satisfaction pour Loïc Guyard, responsable installation, d'annoncer à la tribune, des chiffres 2013 en nette amélioration par rapport à l'année précédente : 39 installations aidées, pour 25 seulement en 2012. Même constat en ce qui concerne le point info, avec plus de 200 accueils réalisés, gage d'une dynamique repartie à la hausse. Déception en revanche en ce qui concerne la reconnaissance de l'actif, avec un combat non abouti : *«aujourd'hui, dans l'Yonne, cela va poser d'énormes problèmes. Alors que l'on fait environ 60% d'installations en société, comment reconnaît-on l'actif au travers de ces sociétés? L'enjeu pour JA est de se battre et se rebattre encore, pour faire reconnaître toutes les personnes qui se sont installées depuis 10 ans…»* Alors que le Conseil régional est devenu autorité de gestion des budgets européens, les JA souhaitent faire pression, *«afin qu'une convention en la matière soit signée rapidement et que le financement des installations se fasse en temps et en heure…»*



Philippe Abrahamse est venu apporter son témoignage, suite à l'installation d'une unité de méthanisation sur son exploitation laitière de la Pierre Qui Vire.

«On saura se faire entendre… !»

JA 89 avait fait de la communication et de la promotion des métiers, des projets phares de la mandature qui s'achève. Pari réussi, avec une présence multiple sur le terrain, que ce soit par le biais de manifestations agricoles ou auprès des jeunes, dans les établissements scolaires.

Autre dossier d'envergure : le foncier, avec des actions sur le terrain, pour aller retourner des friches industrielles et les remettre en culture, mais également un travail de fonds mené au régional comme au national au sein de groupes de réflexion. Responsable du foncier à JA 89, Julien Caillard a rappelé l'enjeu du combat mené : *«il reste dans l'Yonne environ 2000 ha de friches industrielles alors même que l'INSEE ne prévoit pas de développement démographique d'ici 2040… Ce que nous demandons ? Juste des bonnes pratiques en matière de consommation de l'espace agricole et un peu moins de gaspillage…»* En partenariat avec la Chambre d'agriculture, une charte en ce sens est en cours d'élaboration et devrait être proposée aux élus après les municipales. Pas de mesures obliga-toires, juste un rappel à la loi, avec cet avertissement lancé par Julien Caillard : *«si nos élus ne nous écoutent plus, notamment sur le sujet du foncier, on saura se faire entendre…!»*

«Sans agriculture, pas de méthanisation… !»

Alors que la méthanisation à la ferme connaît un fort développement en France, les intervenants de l'après-midi sont revenus sur les enjeux en la matière pour l'agriculture, Arnaud Bossis, chef de projet à Ledjo Energies, en rappelant notamment quelques grands principes : *«en France, la technique de méthanisation est dite de codiges-tion, vouée à valoriser des effluents et des déchets sur le territoire, contrairement à l'Allemagne, où l'on fait un mixte entre lisier et cultures dédiées, essentiellement du maïs…»* Si la méthanisation à la ferme a le vent en poupe, certaines règles sont à respecter : *«la paille n'a qu'un intérêt limité sauf si traitement préalable… Attention au mixte global ! Quand il y a trop d'azote dans un méthaniseur, c'est un facteur limitant pour le développement des bactéries… Si les coproduits betteraviers sont intéressants en terme de production de méthane, ils génèrent éga-lement beaucoup de gaz souffré qui a tendance à endommager le moteur… Un digestat solide, plus comparable à un amendement de fond, est plus riche en azote organique qu'un digestat liquide, plus riche pour sa part, en azote ammoniacal…»* Seule ombre au tableau, les délais : certains projets nationaux ayant mis plus de 10 ans pour sortir de terre, la moyenne pour une unité à la ferme étant de deux ans.



Samuel Legrand, pour sa dernière assemblée générale en tant que président de JA 89.

A la tête de la ferme de l'Abbaye de la Pierre Qui Vire, Philippe Abrahamse est venu témoigner de son expérience, après avoir installé sur l'exploitation laitière une unité de méthanisation de 30 kW en activité depuis décembre 2011. Investissement initial : 500 K€, subventionné à 51 %, avec un retour sur investissement estimé entre six et sept ans. Passés d'un système paillé à des logettes, l'économie de paille réalisée est de l'ordre de 10 K€ par an, aux-quels se rajoutent les 15 K€ d'économie annuelle de propane, la chaleur produite servant désormais à chauffer maisons et fromagerie. Sans compter le gain de fertilisation : *«sur analyse du digestat, on est autour de 4 à 5 gr d'azote, 2 gr de phosphore et de 6 à 7 gr de potasse…»* Le prix de rachat de l'électricité produite étant de l'ordre de 20 cts/kWh.
Intervenant en fin d'assemblée sur les grands sujets d'actualité du moment, le président Samuel Legrand, à la veille de passer la main, a rappelé le combat qu'il restait à mener, notamment en matière d'installation : *«plus de 200 personnes dans l'Yonne cherchent aujourd'hui à s'installer ! Nous avons la demande, il nous faut l'offre ! Le rétrécissement des fenêtres de financement de l'agriculture doit s'arrêter. Pour s'installer, il faut des cédants et il faut aussi de futurs agriculteurs…!»*
Les élections pour la constitution du nouveau bureau se dérouleront les 18 ou 19 mars prochains.

DOMINIQUE BERNERD

▸Repères

Les administrateurs élus de la nouvelle mandature

Auxerrois: Canton de Courson : Julien Caillard ; Guilain Desnoyers (stagiaire)
Canton de Vermenton : Xavier Drothier
Avallonnais: Canton d'Avallon : Grégory Biais ; Xavier Blandin ; Jérôme Brousset ; Régis Carré ; Alexandre Chatelain ; Yoann Defert ; Nicolas Dubois
Jovinien: Canton des 2 vallées : Maël Ackermann
Canton de Saint-Florentin : Gilles Forgeot ; Bastien Goulley (stagiaire)
Puisaye: Canton Poyaudins : David Godard
Canton de Saint-Sauveur : Bastien Merlot ; Loïc Guyard ; Julien Dromery ; Adrien Meny
Canton de Toucy : Benjamin Rigollet ; Aurélien Desnoyers (stagiaire); Gwenaël Laz ; Samuel Legrand ; Fabrice Perrault (stagiaire) ; Aurèlie Rapin; Thomas Vanlauwe
Sénonais : Canton de Villeneuve l'Archevêque : Guillaume Billon ; Mickael Buchilly
Canton de Villeneuve sur Yonne : Jean-Christophe Dartois ; Mathilde Lemaitre
Tonnerrois : Canton de Cruzy le Chatel : Florian Goux ; Nicolas Poinsot

Un chèque de 1881 € pour AFDI

En fin de campagne dernière, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne avaient remis en culture une parcelle de 5 ha située dans la zone commerciale des Clairions à Auxerre. Par cette action, ils souhaitaient dénoncer le gel abusif de terres agricoles en attente de construction d'hypothétiques bâtiments à usage commercial ou industriel. Une action menée en partenariat avec d'autres organismes agricoles: l'UPVY en matière de suivi cultural, les semences offertes par les adhérents, la récolte assurée par un concessionnaire agricole et achetée par la coopérative 110 Bourgogne.



Résultat de l'opération de défense du foncier menée en zone commerciale des Clairions à Auxerre : un chèque de 1881,20 €, remis à AFDI Bourgogne Franche Comté.

Dans le cadre de l'assemblée générale de JA 89, un chèque de 1881, 20 €, fruit de la récolte vendue à 110 Bourgogne, a été remis par le président Legrand à Thierry Michon, président d'AFDI Bourgogne Franche-Comté, pour aider à contribuer au travail mené par l'association sur la filière semences depuis 3 ans à Madagascar. Un pays *«riche naturellement»*, a rappelé Thierry Michon, mais à la population très pauvre : *«ces quelques chiffres pour vous donner une idée : un salarié agricole gagne l'équivalent d'1 € par jour de travail, sachant que dans le même temps, une bière coûte le même prix et un litre d'essence, 1,20 €… Imaginez le pouvoir d'achat !»*

Salon de l'Agricutlure

Mieux qu'à Sotchi !

Avec 65 médailles au compteur, dont 21 en or, l'Yonne viticole a conquît les jurés du Concours Général Agricole, qui ont récompensé plus du tiers des 165 échantillons présentés



Le concours des vins de l'Yonne peut commencer, Nadine Thomas, Armelle Naudier et Philippe Emery veillent au grain !

L'ambiance feutrée du hall 2 contraste avec le maelstrom médiatique entourant la visite présidentielle matinale dans les allées du Salon. Ici, n'ont accès que les jurés et les professionnels. Il est 10 h 30 ce samedi, le concours des vins de Bourgogne vient de démarrer, inaugurant cette 123e édition du Concours Général Agricole. Silence ! On goûte… !

Ils sont près de 80 jurés, réunis autour d'une quinzaine de tables. Pour moitié de l'Yonne, l'autre partie du jury, im-posée par les organisateurs. Nadine Thomas et Armelle Naudier, de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, sont à la manœuvre, assistées de Philippe Emery, de la DDT de l'Yonne. Tous prêts à remplacer une bouteille bouchonnée, à accueillir des jurés retardataires ou à imposer le silence aux journalistes trop bavards… ! Deux ans déjà que la Chambre d'agriculture de l'Yonne est seule maitre d'œuvre dans la logistique du concours pour les vins de l'Yonne. Tout autour, les autres régions viticoles en lice ce samedi : l'Alsace, le Languedoc-Roussillon, la Provence, la Lor-raine, la Corse.

Conséquence d'un millésime 2012 marqué par de faibles rendements, seulement 310 échantillons ont été présélec-tionnés en janvier dernier à Beines, contre 354 en 2013, avec au final 165 vins présentés à Paris (contre 205), en provenance de toutes les appellations du département. Moins de deux heures plus tard, les jeux sont faits et les résultats promulgués en fin d'après-midi. Pas moins de 65 médailles au compteur, dont 21 en or, 28 d'argent et 16 couleur bronze. Le vignoble de Chablis se taillant la part du lion et raflant au passage 14 des 21 médailles d'or. En Crémant, la suprématie des Caves Bailly-Lapierre n'est plus à démontrer, avec cette année encore, 5 médailles dans l'escarcelle, la SAS Simonnet-Febvre de Chitry-le-Fort décrochant pour sa part une médaille d'argent.

Si les deux apiculteurs sénonais Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin et Henry Julien à Villiers-Louis rentrent bredouilles cette année, leurs miels n'ayant pas été récompensés, le fromager affineur de Brion, Pascal Le Roux a décroché lundi une médaille de bronze pour son fromage au lait de vache à pâte molle et à croûte lavée. Le concours se poursuit toute la semaine, avec notamment jeudi, l'entrée en lice des éleveurs charolais du département.

DOMINIQUE BERNERD



«Ça alors… ! Terres de Bourgogne était au Salon de l'agriculture et je n'étais même pas au courant… !»



C'est parti pour les Bourgogne Epineuil !



Pour la première Journée Yonne, le dimanche, fabrication en direct d'andouillettes de Chablis sur l'espace Bourgogne, par Marc Colin, orfèvre charcutier en la matière

Le palmarès 2014 des vins de l'Yonne au 123e Concours Général Agricole

Blanc, rouge, bulles…, toutes les couleurs du département ont été récompensées. Le fruit du travail des vignerons du cru, qui leur permet de décrocher l'excellence

Bourgogne 2012 Rouge
Médaille d'argent :
Vignoble Dampt Eric EARL - Pinot noir (Collan)
Médaille de bronze :
EARL de Mauperthuis - Les Brûlis (Massangis)

Bourgogne 2012 Blanc
Médaille de bronze :
La Chablisienne (Chablis)
Bourgogne Aligoté 2012
Médaille d'argent :
EARL Domaine Michel Colbois (Chitry)

Chablis Grand Cru 2011
Médaille d'argent :
Domaine Nathalie et Gilles Fèvre (Fontenay-près-Chablis)

Chablis Grand Cru Les Clos 2011
Médaille d'argent :
Domaine Long-Depaquit (Chablis)

Chablis Grand Cru Preuses 2011
Médaille d'or :
La Chablisienne (Chablis)
Médaille de bronze :
SCE Domaine Servin (Chablis)

Chablis Premier Cru 2012
Médaille d'argent :
EARL Emmanuel Dampt - Vaucoupin (Collan) ; La Chablisienne (Chablis)

Chablis Premier Cru Vau Ligneau 2012
Médaille d'argent :
Domaine Alain Geoffroy SAS (Beine)

Chablis Premier Cru Mont de Milieu 2012
Médaille d'or:
Gaec Gautheron (Fleys)
Médaille de bronze :
Domaine Nathalie et Gilles Fèvre (Fontenay-près-Chablis) ; La Chablisienne (Chablis)

Chablis Premier Cru Montée
de Tonnerre 2012
Médaille d'argent :
SA Jean Durup et Fils (Maligny)

Chablis Premier Cru Fourchaume 2012
Médaille d'or :
Domaine Alain Geoffroy SAS (Beine)
Médaille de bronze :
Maison Laventureux (Lignorelles)

Chablis Premier Cru Côte de Jouan 2012
Médaille d'or :
SCEA Domaine de la Tour (Lignorelles)

Chablis Premier Cru Vaillons 2012
Médaille d'argent :
Lamblin et Fils (Maligny)
Médaille de bronze :
Gaec Domaine du Chardonnay (Chablis)

Chablis Premier Cru Côte de Léchet 2012
Médaille d'or :
EARL Domaine Jean Dauvissat Père et Fils (Milly) ; La Chablisienne (Chablis)
Médaille d'argent :
Domaine Mosnier (Beine)

Chablis Premier Cru Beauroy 2012
Médaille d'or :
Domaine Hamelin (Lignorelles)
Médaille d'argent :
Domaine de la Cornasse (Beine)

Chablis Premier Cru Vosgros 2012
Médaille d'argent :
Gaec Domaine du Chardonnay (Chablis)

Chablis Premier Cru Les Fourneaux 2012
Médaille de bronze :
Vignoble EARL Dampt Hervé (Collan)

Chablis 2012 :
Médaille d'or :
Domaine Charly Nicolle (Fleys) ; Domaine de la Cornasse (Beine) ; Domaine Jean-Claude Courtault (Lignorelles) ; Domaine Nathalie et Gilles Fèvre (Fontenay-près-Chablis) ; Maison Laventureux (Lignorelles)
Médaille d'argent :
Domaine de la Mandelière (Fleys); SCEA du Domaine Jolly et Fils (Maligny)
Médaille de bronze :
Gaec de Oliveira Lecestre (Maligny)

Petit Chablis 2012
Médaille d'or :
EARL Domaine Jean Dauvissat Père et Fils (Milly)
Médaille d'argent :
Domaine Charly Nicolle (Fleys); Vignoble Dampt Eric - Vielles vignes (Collan)
Médaille de bronze :
Domaine des Hâtes (Maligny); Gaec de Oliveira Lecestre (Fontenay près Chablis)

Bourgogne Côtes d'Auxerre Rouge 2012
Médaille d'argent :
EARL Domaine de la Cour Celeste (Saint-Bris-le-Vineux) ; EARL Goisot Anne et Arnaud (Saint-Bris-le-Vineux)
Médaille de bronze :
Domaine Petit Jean (Saint-Bris-le-Vineux)

Bourgogne Côtes d'Auxerre Blanc 2012
Médaille d'or :
EARL Sorin Coquard (Saint-Bris-le-Vineux) ;
Médaille d'argent :
Domaine Felix (Saint-Bris-le-Vineux)

Bourgogne Côtes Saint-Jacques 2012
Médaille d'argent :
Domaine Alain Vignot - Les Ronces - (Paroy sur Tholon) ;

Bourgogne Epineuil 2012
Médaille d'or
EARL de l'Hermitage gilles Durand (Tonnerre) ; EARL Dominique Gruhier Vigneron (Epineuil)
Médaille d'argent :
EARL Dominique Gruhier Vigneron (Epineuil)
Médaille de bronze :
EARL Dominique Gruhier Vigneron (Epineuil)

Irancy 2012
Médaille d'or :
EARL de Mauperthuis - Palotte (Massangis)
Médaille d'argent :
EARL de Mauperthuis (Massangis)

Bourgogne Tonnerre Blanc 2012
Médaille d'or
EARL Dominique Gruhier Vigneron (Epineuil)
Médaille d'argent :
SCEA de Marsoif - La Cuvée de Marguerite Vieilles Vignes (Serrigny)
Médaille de bronze:
EARL Emmanuel Dampt - Chevalier d'Eon (Collan);
EARL Vignoble Hervé Dampt - Clos du Chateau (Collan)

Saint-Bris 2012
Médaille d'or :
Caves Bailly-Lapierre (Saint Bris le Vineux)
Médaille d'argent :
J. Moreau et Fils/FGVS (Chablis) ; SCEA Bersan (Saint Bris le Vineux)

Crémant de Bourgogne
Médaille d'or :
Caves Bailly-Lapierre - Pinot Noir (Saint Bris le Vineux);
Caves Bailly-Lapierre - Ravizotte (Saint Bris le Vineux)
Médaille d'argent :
Caves Bailly-Lapierre - Pinot Noir (Saint Bris le Vineux);
Caves Bailly-Lapierre - Ravizotte (Saint Bris le Vineux) ;
SAS Simonnet Febvre (Chitry)
Médaille de bronze :
Caves Bailly-Lapierre - Egarade (Saint Bris le Vineux)

▶ Agenda

03/03 Présentation formation ACQ "Ouvrier polyvalent en viticulture - travaux en vert"

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse, organise la formation ACQ *"Ouvrier polyvalent en viticulture-travaux en vert"* (formation qualifiante) en partenariat avec la FDSEA de l'Yonne pour former des ouvriers viticoles, un secteur très demandeur en main d'œuvre qualifiée.
Cette formation cofinancée par le Conseil régional de Bourgogne et Pôle Emploi compte 12 places. Elle se déroulera du 24 mars au 28 mai, en alternance, 4 semaines au CFPPA et 5 semaines en entreprise, chez des viticulteurs partenaires qui familiariseront le stagiaire aux gestes techniques élémentaires pour repiquer, ébourgeonner, épamprer et relever. Conditions de participation : être mobile, avoir plus de 18 ans et être inscrit à Pôle Emploi
Une information collective de présentation est organisée lundi 3 mars à 9 h, au CFPPA d'Auxerre La Brosse
Renseignements au 03 86 94 60 20

Instants Santé MSA pour le canton de Villeneuve l'Archevêque

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Villeneuve l'Archevêque, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 10 au vendredi 14 mars, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle Polyvalente Paul Bert, rue Paul Bert, à Villeneuve l'Archevêque
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert (gratuit) : 0800 888 108.

Reproducteurs charolais

Carton plein pour la station d'évaluation de Charmoy !

Les quatre ventes aux enchères organisées par le Centre d'Élevage Cialyn et l'Union Charolais Croissance à la station d'évaluation de Charmoy ont rencontré un franc succès.



Ibis SC, fils d'Enrico SC acheté par Charolais Univers

Après un début de campagne très réussi (déjà évoqué dans l'article du TDB N°1255 du 31 janvier), les deux dernières ventes aux enchères du 29 janvier et 5 février ont suivi la même dynamique ! Là encore, le public a largement répondu présent. Acheteurs fidèles, nouveaux participants, naisseurs, techniciens et partenaires, tous ont su apprécier la qualité des reproducteurs présentés.
Le 29 janvier dernier, 40 jeunes reproducteurs ont défilé sur le ring sous le regard attentif des éleveurs soucieux d'acquérir le taureau qui répondrait au mieux à leurs besoins. Quels que soient leurs critères de sélection, chacun a pu trouver *«chaussure à son pied»* puisque tous les profils étaient représentés : vêlages faciles, potentiel de croissance, morphologie squelettique ou musculaire, le tout associé à d'excellentes qualités maternelles. Les acheteurs ont d'ailleurs été unanimes sur la qualité des animaux proposés à la vente. Pour preuve, la totalité des taureaux ont trouvé preneur à un prix moyen de 3 318€. Numéro 1 de la vente grâce à un index de synthèse Imocr de 122, HeracleS, né à l'Earl Desplanches s'est brillamment illustré : ce fils de Vittoz par Artois a impressionné bon nombre d'acheteurs, ce qui occasionna une lutte féroce ! Adjugé 6 500€ au centre d'insémination d'Irlande, il rejoindra prochainement Gedeon, également acheté à Charmoy l'année dernière. Tous deux issus de quatre générations d'accouplements UCC, ces taureaux sont une preuve vivante des bien-fondés du schéma Charolais Croissance et de sa réussite.

Déjà 131 taureaux échangés

Début février, la dernière vente de la station de Charmoy n'a pas démenti l'engouement des éleveurs vis-à-vis du programme Charolais Croissance. Les acheteurs, certes moins nombreux, sont restés déterminés à acquérir l'animal qui leur offrirait le maximum de garanties. A l'issue de cette journée, consacrée aux 31 reproducteurs les plus jeunes de la station (né entre le 20/11/12 et le 13/01/13), 94% des animaux ont trouvé preneur à un prix moyen de 3 020€. Parmi la quinzaine de taureaux à génisses présentés, Ibis SC, fils d'Enrico SC né à l'Earl Gautherot (10) a su convaincre les acheteurs dont certains étaient venus de loin pour tenter de l'obtenir. C'est finalement l'entreprise de sélection Charolais Univers qui en a fait l'acquisition pour compléter sa gamme de taureaux prochainement en testage, une première pour le programme. Sa grand-mère, Toupie n'est autre que la mère du taureau Bastion : nouveau N°1 de Gènes Diffusion avec un Ivmat de 126 et père à taureau UCC dans cette série. Cette vente fut marquée également par une belle passe d'armes concernant un autre reproducteur : Hendrick, fils de Vittoz par Tryphon né à la Scea MArtinot (10) continuera sa carrière au Gaec Mouron dans la Nièvre.
Ainsi 131 taureaux ont déjà été échangés lors de cette belle campagne de vente 2014. Une réussite qui se veut le fruit d'une collaboration étroite entre tous les partenaires UCC. A commencer par le travail de procréation et de sélection réalisé par les éleveurs naisseurs et leur référent génétique, un travail qui permet aux taureaux présentés de bénéficier de 30 ans du cumul génétique, en particulier sur la croissance et les qualités maternelles. Cette sélection génétique se retrouve ensuite relayée par l'équipe en charge du suivi de la station où la phase d'évaluation permet aux futurs reproducteurs de révéler leur potentiel génétique. Ensuite la main passe aux techniciens des groupements partenaires qui font la promotion du programme Charolais Croissance. Enfin, le nombre croissant d'acheteurs chaque année, leur satisfaction vis-à-vis de la production des taureaux UCC et leur grande fidélité prouve la réussite de ce programme unique en France.

Audrey Camus
UCC - Cialyn

Élevage

Derrière la mort d'animaux, la détresse d'un éleveur…

Des bovins retrouvés morts de faim, un animal euthanasié, un cheptel en souffrance et derrière le drame, la détresse sociale d'un éleveur du Tonnerrois qui a lâché prise

Si une promeneuse n'avait donné l'alerte, combien de bovins aurait on retrouvés morts de faim dans le pré…? Au total, 14 cadavres ont été recensés et une 15ème vache euthanasiée. Par delà l'horreur d'une comptabilité macabre, la situation d'un éleveur pris dans un engrenage infernal et cette question qui taraude aujourd'hui les esprits : *«pourquoi ne s'est-on rendu compte de rien ?»*
Pour cet éleveur laitier, voisin de celui chez qui ont été retrouvés les animaux morts, pareille situation ne peut être que le fait d'un enchaînement de circonstances : *«même s'il n'est pas pardonnable, ce n'est pas quelqu'un de mauvais dans l'âme et les inondations que l'on a connues dans le secteur n'ont sans doute fait qu'accélérer sa détresse… A mon avis, il a lâché prise depuis longtemps déjà, mais le plus choquant est que rien n'a transpiré et qu'on le découvre comme ça d'un coup. C'est d'autant plus triste que je suis sur que s'il avait demandé de l'aide, on aurait été nombreux à le dépanner en paille ou en foin…*
Quel dommage de s'être autant enfermé !» Même interrogations pour Frédéric Piron, directeur adjoint de la DDCSPP (ancienne DSV) : « on a trouvé un troupeau en grande souffrance et en état d'amaigrissement, voire d'amyotrophie généralisée, chez un éleveur visiblement dépassé par la situation et pas en mesure d'assumer ses responsabilités, le problème étant qu'il n'a pas réagi et pas demandé d'aide dès lors qu'il n'avait plus d'aliments pour ses bêtes… Nous avons pour le coup été alertés trop tard et on peut s'interroger sur le fait de l'incapacité à signaler pareille situation, notamment de la part des différents acteurs professionnels entourant l'élevage… »

Un réseau de surveillance

Faut-il comme le suggère Francis Letellier, *«créer un réseau de surveillance qui permettrait de détecter en amont ce type de détresse… Aujourd'hui, il n'existe pas de relais et on se pose vraiment des questions sur la manière de mettre quelque chose en place…»* Pour le président de la FDSEA de l'Yonne, les inondations du printemps dernier n'ont fait qu'empirer les choses : *«c'est malheureusement l'engrenage classique : un éleveur techniquement un peu dépassé, des soucis techniques entraînant un arrêt de collecte, de la démotivation et par-dessus tout ça, les inondations pour lesquelles le système de calamités agricoles en vigueur aujourd'hui, ne laisse espérer aucune aide ! Même si, il faut être clair, ce ne sont pas les inondations qui sont à l'origine des choses…»*
Pour l'heure, les animaux survivants ont été revendus. L'éleveur risquant d'être poursuivi, précise Frédéric Piron, *«pour mauvais traitement et négligence grave en terme de soins et d'alimentation aux animaux. Des faits susceptibles d'être requalifiés en actes de cruauté si une plainte est déposée, avec à la clé une sanction pénale, voire l'interdiction de détenir des animaux…»*

Dominique Bernerd

FDSEA 89

Bilan des réunions cantonales

Une vingtaine de réunions cantonales pour *«prendre le pouls»* du terrain.

Etamée le 11 décembre dans le Tonnerrois, la campagne de réunions cantonales de la FDSEA 89 s'est terminée cette semaine avec les cantons de Coursons les Carrières et Coulanges sur Yonne jeudi 27 février. 20 réunions qui ont été l'occasion de rencontrer les adhérents, de discuter de leurs préoccupations, et d'envisager ce que l'action syndicale collective peut apporter. L'occasion pour les adhérents de faire valoir leurs attentes et questionnements parfois auprès des membres du bureau qui ont pris part activement aux réunions. En effet, lors des réunions cantonales, la parole est libre. Aucun sujet n'est tabou.

Parmi les sujets abordés dans tous les cantons, bien sûr la Pac, même si les éléments dont on dispose aujourd'hui sont encore incomplets et instables. La Directive Nitrates a aussi suscité de nombreuses questions, la nouvelle réglementation sur les pentes paraissant à tous absurde. Sur ce point, une avancée serait peut-être obtenue prochainement. Il est question que seules les pentes au bas desquelles coule un cours d'eau soient concernées par cette réglementation. La réforme des retraites a également fait l'objet d'une présentation dans toutes les réunions, manière de rappeler que la FDSEA défend les actifs, mais également les retraités de l'agriculture et que sur ce dossier, tous sont concernés ! L'emploi était également abordé avec la présentation du groupement d'employeurs départemental AVE 89, mis en place par la FDSEA, le Sry et l'antenne Yonne de Cuma Bourgogne. Ave 89, créé en décembre 2013 est en phase de lancement et il est bien naturel de lui donner un coup de pouce.

Un *«ras le bol»* général

En marge de ces sujets, d'autres bien sûr ont été abordés par les adhérents. En première place, celui des bassins d'alimentation de captage, qui *«filtrent»* sur tout le territoire de l'Yonne. D'une manière globale, s'est exprimé le ras-le-bol général face à l'empilement des réglementations en tous genres, face aux contrôles, face à l'administration croissante de l'agriculture qui donne le sentiment aux producteurs, viticulteurs comme agriculteurs, d'être suspects et de devoir en permanence justifier de leurs actes et de leur bonne foi. Ce sentiment général a bien été repris lors des Etats généraux de l'agriculture qui se sont tenus à paris le 21 février dernier, et auxquels a participé Francis Letellier. Cela a permis aux représentants de la FDSEA de redire aux adhérents que leur syndicat est présent pour les accompagner dans le cadre des contrôles. Que ce soit avant, pendant ou après, la FDSEA répond présente pour ses adhérents, pour les conseiller sur la meilleure façon de réagir toujours dans l'objectif de la défense de l'exploitant.

A noter également cette année, la participation à certains endroits d'agriculteurs non adhérents, qui avaient été invités à participer par le président cantonal local, une manière d'élargir le cercle de discussion.

FDSEA 89



Cantonales de Pont-sur-Yonne et Sergines.



Saint-Sauveur-en-Puisaye.



Réunion dans le Tonnerrois.

PAC 2014 : Aides couplées animales et végétales

Aides couplées animales

Les différentes aides animales couplées mises en place en 2014 sont les suivantes :

- La Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA)
- L'Aide Complémentaire à la Vache Allaitante (ACVA), qui fait suite à la suppression de la part nationale de la PMTVA (PNSVA). Elle est destinée aux éleveurs de bovins répondant aux critères d'éligibilité de la PMTVA. Le nombre d'animaux primés est le même pour les deux aides.
- L'aide à la production de volailles. Cette nouvelle aide est destinée aux éleveurs en contrat avec une organisation de producteurs ou un abatteur et qui produisent des poulets destinés à être congelés en entier. Cette aide n'est pas télédéclarable.
- L'aide aux ovins et aux caprins.
- L'aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio.
- L'aide à la production de lait en montagne.
- L'aide à l'engraissement de jeunes bovins dont le périmètre des animaux primables est élargi. Seront ainsi éligibles, les bovins mâles âgés d'au moins 11 mois et de moins de 24 mois au moment de leur abattage et les bovins femelles âgés d'au moins 11 mois et de moins de 36 mois au moment de leur abattage.

Les aides exceptionnelles à l'élevage introduites en 2013 : l'aide à la vache allaitante (AVA) et l'aide à la production de lait (APL) ne sont pas reconduites pour la campagne 2014.

Aides couplées végétales

Dans le secteur végétal, une nouvelle mesure est mise en place : l'aide à la qualité pour la production de pommes de terre féculières. Elle est destinée aux agriculteurs produisant des pommes de terre à vocation féculière (selon une liste de variétés éligibles) et ayant conclu un contrat de livraison avec un opérateur.

Les autres aides couplées végétales (aide supplémentaire aux protéagineux, aide à la qualité du blé dur, aide à la qualité du tabac et le soutien à l'agriculture biologique volet conversion et maintien) sont reconduites dans les mêmes conditions que celles de la campagne 2013.

Les notices d'information de ces aides sont disponibles sur Telepac - rubrique *«formulaires et notices 2014»* (www.télépac.agriculture.gouv.fr).

DDT DE L'YONNE - SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE

▸ Formations

Prochaines formations à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

«Mes P@rcelles : solution Internet pour piloter mes cultures» :
Jeudis 13 et 20 mars à Venoy (Formation 2 jours)
«Avoir un bon chien de troupeau Session 1» :
Jeudi 13 mars, mardi 6 mai, jeudi 12 juin, mercredi 27 août et mardi 7 octobre, à Lainsecq et itinérant chez les stagiaires (Formation 5 jours)
«Produire un lait de qualité» :
Mardi 11 et jeudi 20 mars, à Venoy (Formation 2 jours)
«Minimiser l'impact de la paratuberculose en apprenant à mieux la gérer en élevage allaitant» :
Jeudi 3 avril à Migenens ou à Auxere selon les inscriptions (Inscription au GDS 89 : Tél 03 86 94 81 92 (Formation 1 jour)
Inscriptions et renseignements au 03 86 94 28 48
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Prendre sa retraite : un projet à construire

Formation sur 1 jour, organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Aborder de façon positive cette nouvelle étape et se préparer aux changements. Avoir une vision claire des démarches et des enjeux de la cessation d'activité
Dates : vendredi 14 mars
Lieu : en fonction des participants
Participation financière : 65 €. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel : 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs se préparant à la retraite
Contact : Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 21 95
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



Journée "méthanisation agricole" du 18 février

Matière (s) à réflexion

L'Ademe a organisé le 18 février dernier une réunion d'information destinée à faire le point sur les différentes techniques intéressant le monde agricole. Nourrie d'exemples concrets, la réunion a donné lieu à de nombreux échanges.


L'installation de la Grande Panse, à Domecy-sur-Cure est munie d'un broyeur situé avant le méthaniseur.

Le moins que l'on puisse dire c'est que la méthanisation ne laisse pas indifférent le public agricole, ils étaient 130, dont une majorité d'agriculteurs, à s'être inscrits à la journée organisée par l'Ademe et la Chambre régionale d'agriculture, pour faire le point sur les différentes techniques de méthanisation.

Des solutions «à façon»

Pour répondre à la question posée *«Comment adapter la méthanisation à la diversité de l'agriculture bourguignonne ?»*, l'Ademe a choisi la démonstration par l'exemple, avec de nombreux témoignages d'agriculteurs ayant sauté le pas et autant de solutions techniques. Car en matière de projet de méthanisation, rien n'est exactement reproductible, tout est question de moyens, de disponibilité et de nature des matières méthanisables, d'objectifs de production... Les projets ne se ressemblent pas et varient en fonction des contextes et surtout de la nature et de la quantité de matières destinées à finir dans le digesteur.

En Bourgogne, les fumiers représentent ainsi 90% des effluents, mais cette production reste saisonnière en élevage allaitant en particulier et limitée quelques fois en élevage laitier, il faut donc trouver des co-substrats agricoles, qui permettent de sécuriser la production de gaz, en qualité comme en quantité. L'objectif étant de rester aussi autonome que possible, sauf à contractualiser des apports extérieurs quand l'environnement économique le permet et que la configuration des installations rend le projet économiquement viable.

Souvent, l'exploitation va devoir trouver et cultiver ses propres ressources méthanisables : outre le fumier, ce peut être les menues pailles, les Cive, etc. Les fumiers frais, de bovins et dans une moindre mesure de poulaillers s'avèrent avoir un meilleur rendement que les fumiers stockés. Les menues paille ont un pouvoir méthanogène supérieur à la paille seule et les cultures intermédiaires à vocation énergétique (Cive) permettent de valoriser et de transformer en atout l'obligation des couverts en intercultures. Pour optimiser la réaction chimique, la nature et l'équilibre de la biomasse qu'on mettra dans le méthaniseur sont essentiels. Type de matière incorporée, modalités d'incorporation, mélanges et proportions, stades de récolte... Tout doit être pris en compte, les aspects pratiques, techniques et économiques, comme les aspects environnementaux. Les conseillers de l'Ademe et ceux des Chambres d'agricultures ont mis en place un conseil commun qui facilite l'information et les démarches des porteurs de projets.

Voie liquide ou voie sèche ?

Deux grandes techniques de méthanisation se partagent aujourd'hui le marché, la plus ancienne, la voie liquide et la plus récente, la voie sèche, qui offre de nouvelles perspectives pour des unités de taille plus modestes, individuelles et autonomes. La voie sèche permet d'optimiser l'utilisation des fumiers et de la compléter avec les menues pailles, les issues de céréales, les Cive, les eaux blanches et vertes des exploitations laitières ou les «jus» récupérés dans les élevages allaitants assurant l'humidification des matières.

En voie sèche, deux types d'installations ont été présentées : celle de Simon Beck, une petite unité avec quatre caissons à demi-enterrés et bâchés (voir Terres de Bourgogne N°1256 du 7 février) et le projet du Gaec Schneider, dit «en garages» avec quatre caissons couverts en béton. Projet plus coûteux mais de plus grande envergure. Projet 100% agricole qui intègre le fumier des bovins à l'engraissement, les menues pailles, les issues de céréales et quelques apports plus ligneux sous forme de déchets verts.

A techniques différentes, résultats et pratiques différentes également. La voie sèche produit un digestat plus solide, riche en azote organique, dont l'utilisation et les techniques d'épandage se rapprochent de celles du fumier. La voie liquide produit un substrat plus riche en azote, plus minéral, qui nécessitera un matériel d'épandage différent. Cette technique est aussi plus coûteuse du fait du dimensionnement des installations et des consommations d'électricité.

La porte est maintenant ouverte à des projets de plus petite envergure, à la dimension d'une exploitation et de ses besoins. La contrainte économique principale restant la valorisation de la chaleur produite, pierre angulaire de tous les dossiers et condition ultime de faisabilité et de rentabilité de tous les projets.

Avec huit installations en fonctionnement, deux en cours, six dossiers en étude réglementaire et dix-neuf en étude de projet... la Bourgogne reste encore en retrait en termes d'unités de méthanisation agricole, mais le mouvement s'accélère et le Conseil régional a profité de cette journée pour rappeler l'objectif de faire passer de 8% actuellement à 23% en 2020, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. Avec ses nouvelles compétences en tant qu'autorité de gestion des crédits européens, la Région entend donner une nouvelle impulsions aux dossiers de méthanisation. De quoi booster les porteurs de projets actuels et futurs.

ANNE-MARIE KLEIN


Un exemple d'équipement de méthanisation par voie sèche, "en garages".

Menues pailles : un bon potentiel méthanogène

Le choix de la biomasse qui va être introduite dans le méthaniseur est important car il s'agit de maximiser la production de méthane et donc, d'utiliser des produits riches en hydrates de carbone, en graisses et en protéines. Outre les autres matières méthanisables que l'on utilise de façon traditionnelle, les menues pailles présentent un intérêt du fait de leur potentiel méthanogène, puisqu'il dépasse les 200 Nm^3 par tonne.

La menue paille provient des cultures moissonnées tels que le blé, l'orge, le colza, l'avoine. Elle se compose de débris de pailles, des enveloppes entourant les grains de céréales, des adventices... Avec la mise en place des projets de méthanisation et la nécessité de sécuriser les approvisionnements en intrants, de plus en plus d'agriculteurs s'interrogent sur les possibilités de récolter ces menues pailles qui représentent la fraction la plus énergétique de la paille. La quantité espérée à l'hectare dépend du potentiel de récolte en grains. En fonction des matériels de récolte et des investissements consentis, on distingue deux voies de récupération des menues pailles : sur l'andain ou séparée.

Crédits européens 2014-2020

La Région, autorité de gestion

Dans le cadre de la nouvelle programmation des crédits européens pour la période 2014-2020, le Conseil régional de Bourgogne devient l'autorité de gestion des trois fonds : Feder, Feader et FSE. Près de 800 millions d'euros seront consacrés aux projets bourguignons pour les sept années à venir.

Jusqu'à présent, l'Etat détenait l'autorité de gestion des fonds européens et en assumait la pleine responsabilité. Il donnait délégation aux Régions pour la sélection des projets, leur instruction et leur paiement. Désormais, outre l'instruction des dossiers soutenus, la Région maîtrise entièrement les fonds européens et devient le garant de leur bonne utilisation, en lieu et place de l'Etat. En contrepartie, elle doit rendre des comptes à la Commission européenne sur la bonnes gestion et l'utilisation efficace de ces fonds.

Ce qui change pour cette nouvelle programmation

Pour cette nouvelle programmation 2014-2020, la Région a travaillé avec l'Etat et plus de 200 partenaires, pour élaborer un état des lieux de l'économie bourguignonne. Ce travail de concertation a permis d'arbitrer l'affectation des fonds européens.
Pour cette période, le Conseil régional choisit les projets selon ses propres priorités. Néanmoins, l'Union européenne demande une concentration des moyens sur la recherche, l'innovation, l'aide aux PME et le développement durable, l'emploi et l'insertion sociale.

En outre, la Région définit les objectifs à atteindre d'ici la fin de la programmation, se donne les moyens de les atteindre et met en place des indicateurs de performance. Par exemple, en matière de TIC, l'objectif est de couvrir 70% de la population en très haut débit à l'horizon 2020 et 100% en 2025.
En ce qui concerne l'environnement, la Région se fixe l'objectif de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, de réduire de 20% la consommation d'énergies et de passer de 8% à 23% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

Les avantages pour les bénéficiaires

Les porteurs de projet continuent de s'adresser directement à la Région, qui renforce son accompagnement individuel tout au long de son projet, sur les plans administratif et financier. Le programme opérationnel, cadre réglementaire d'attribution de fonds, sera voté par les élus régionaux en séance plénière de juin 2014. Les premiers projets bourguignons seront soutenus à compter du second semestre 2014.

Les enveloppes 2014-2020 pour la Bourgogne

Feader, fonds européen agricole : 530 millions d'euros
Feder, fonds européen de développement régional : 185 millions d'euros
FSE, fonds social européen : 38 millions d'euros

▶ Rendez-vous

12/03 Conférence "L'agriculture sous surveillance" à Nuits St Georges (21)

"Safer, contrôle des structures: une agriculture sous surveillance", c'est le thème de réflexion choisi par Capec Terravea pour la conférence qu'elle organise le 12 mars à 14h à la Maison de Nuits-Saint Georges. Seront notamment abordés, le droit d'exploiter, le droit de préemption et les évolutions apportées par la loi d'avenir. Deux intervenants co-animeront cette conférence:
Michel Hardouin et Julien Forget, avocats spécialisés en droit rural et fiscalité agricole, associés du cabinet Terresa, membre du réseau Agiragri. Inscription par mail: afernandez@capec.fr.
Par téléphone : 03 80 48 11 11.

13/03 Conférence "L'agriculture sous surveillance" à Beine (89)

"Safer, contrôle des structures : une agriculture sous surveillance", c'est le thème de réflexion choisi par Capec Terravea pour la conférence qu'elle organise le 13 mars à 14h au Salon du Prieuré de Bourdon, à Beine. Seront notamment abordés, le droit d'exploiter, le droit de préemption et les évolutions apportées par la loi d'avenir. Deux intervenants co-animeront cette conférence:
Michel Hardouin et Julien Forget, avocats spécialisés en droit rural et fiscalité agricole, associés du cabinet Terresa, membre du réseau Agiragri. Inscription par mail : afernandez@capec.fr.
Par téléphone : 03 80 48 11 11.





43ème Olympiades des métiers

Sélection régionale le 20 mars à Quétigny (21)

Le 20 mars, le CFA de Quétigny accueillera la sélection régionale des 43ème Olympiades des métiers dans la catégorie *"Jardinier paysagiste"*. L'équipe qui représentera la Bourgogne briguera le titre national à Strasbourg fin janvier 2015, dans la perspective de la rencontre mondiale, la *"WorldSkills Competition"* qui se déroulera en août 2015, à Sao Paulo au Brésil.



L'épreuve de sélection régionale lors de la dernière compétition en 2012.

De Quétigny au Brésil, la route sera longue et le chemin semé d'épreuves et de rencontres avec les meilleurs challengers de toutes les catégories... Mais au CFA de Quétigny et dans tous les établissements participant, on y croit et on se prépare dans le cadre exigeant d'une compétition de haut niveau.

Dans chaque équipe, deux jeunes qui vont s'atteler à l'ouvrage pendant huit heures pour réaliser un jardin, à partir d'un plan identique élaboré par des professionnels du secteur. Figure imposée donc, où chaque millimètre en plus ou en moins compte et où la technicité la plus pointue est de mise.

Le binôme doit être bien équilibré et chacun doit maîtriser toutes les connaissances techniques requises : la taille de pierre, l'aménagement de structures en bois (de la planche à la jardinière, l'hydraulique pour la réalisation d'un bassin, etc.). Les six binômes constitués s'entraînent d'arrache-pied car la notation est sans complaisance quant au respect des cotes.

La Nièvre, la Côte d'Or et l'Yonne seront représentées. Pas d'exigence de niveau pour ce concours international, la *«WorldSkills competition»*, dont la sélection régionale se déroule au CFA de Quétigny ; il faut seulement avoir moins de 23 ans et... du talent! Mais les organisateurs régionaux constatent que la barre est de plus en plus haute : *«le niveau augmente un peu plus chaque année et au plan national il faudra une équipe de France qui tienne la route" témoigne Stéphane Marmuze. Compte-tenu des compétiteurs des autres pays, c'est "un gros challenge»*.

Un entraînement de haut niveau

L'épreuve demande un fort investissement personnel, car le travail et l'entraînement dans les établissements d'enseignement ne suffisent pas. La plupart des binômes s'entraînent aussi chez eux et investissent dans des installations qui reproduisent les conditions du concours. Le sujet du concours étant dévoilé un mois avant le début des épreuves de sélection, la tension est déjà à son comble et chacun s'affaire.

Sélection de haut niveau, rime avec entraînement de haut niveau. Une cellule spécifique est d'ailleurs constituée au Conseil régional qui soutient ces Olympiades des métiers et les jeunes bénéficient d'une préparation physique et mentale complémentaire avec le CFA des sports. Si tous viennent avec la ferme volonté de gagner, chaque participant profitera aussi de l'aura de la *«WorldSkills competition»* car, pour l'Union nationale des entrepreneurs du paysage qui participe à son organisation, c'est une bonne carte de visite et une bonne porte d'entrée dans l'emploi.
Top départ de la compétition le 20 mars à 8 h.

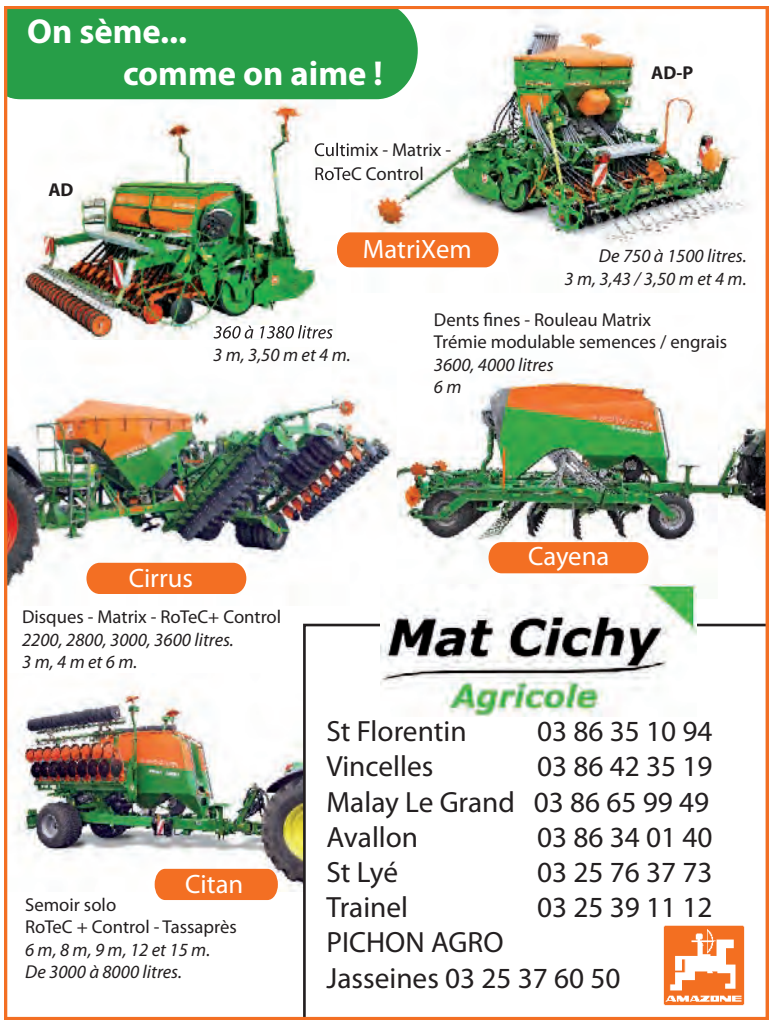
ANNE-MARIE KLEIN

▸Zoom sur...

Les participants

Équipe 1 : Loïc Gremeret, de Champdôtre-21 (CFA Quétigny) et Guillaume Esnault de Monéteau-89 (CFA Quétigny).
Équipe 2 : Florian Rahon de Bligny-les-Beaune-21 (MFR Chargey les Gray) et Maxime Tissier de Mige -89 (MFR Chargey-les-Gray).
Équipe 3 : Bastien Touati d'Auxerre-89 (salarié) et Antoine Muzynski d'Auxerre -89 (salarié). Equipe 4 : Gianni Della Martire de Longvic-21 (EPL Quetigny) et Thomas Laurent -21 (EPL Quétigny).
Équipe 5 : Steven Galland de Escolives Sainte Camille -89 (MFR Gron) et Loïc Thion de Cerisiers -89 (MFR Gron).
Équipe 6 : Antoine Rousseau de Saint-Saulge -58 (LPA Plagny) et Christopher Sevestre de Lamenay sur Loire -58 (LPA Plagny).

On sème... comme on aime !



Mat Cichy Agricole

St Florentin 03 86 35 10 94
Vincelles 03 86 42 35 19
Malay Le Grand 03 86 65 99 49
Avallon 03 86 34 01 40
St Lyé 03 25 76 37 73
Trainel 03 25 39 11 12
PICHON AGRO
Jasseines 03 25 37 60 50



Production laitière

L'Europe toujours divisée sur l'après-quotas

Les négociations entre groupes de pays sont toujours très intenses dans le secteur laitier. Un point sur les avis en présence.



Un certain nombre de pays est favorable au maintien d'une régulation permettant de réagir en cas de crise lorsque les quotas seront supprimés.

Les États membres de l'UE sont toujours aussi divisés sur les mesures à prendre dans le secteur laitier. D'un côté, les pays qui espèrent profiter de la fin des quotas pour fortement augmenter leur production, de l'autre, les États membres dont la production laitière devrait stagner et qui souhaitent renforcer les outils de gestion de crise. Le commissaire à l'agriculture, Dacian Ciolos, a suggéré de mettre en place un dispositif de crise qui *«responsabiliserait»* ceux qui augmentent leur production de manière inconsidérée.

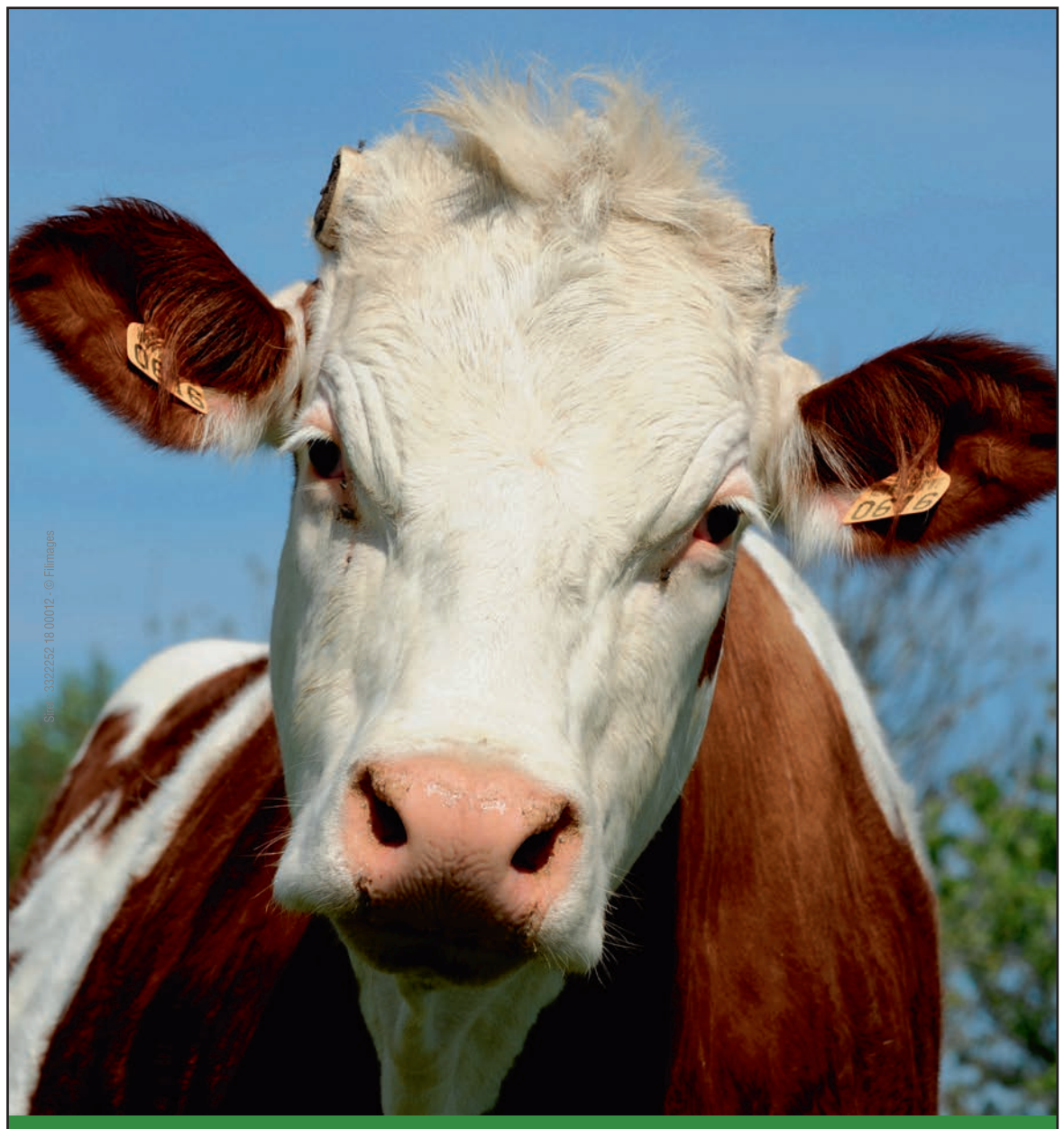
Deux blocs se sont opposés au sein du Conseil agricole, le 17 février, sur la question de la fin des quotas laitiers. Certains (Pays-Bas, Autriche, Irlande, Luxembourg, Danemark, Suède) demandent à Bruxelles de revoir le niveau des superprélèvements (en cas de dépassement de quotas) ou des cœfficients de matière grasse (ce qui revient à relever les quotas) mis en place pour préparer la fin des quotas laitiers prévue en 2015. Dans une déclaration présentée au Conseil, l'Autriche a justifié qu'une telle décision permettrait *«aux exploitations laitières d'utiliser les fonds ainsi économisés pour réaliser des investissements nécessaires au développement de la production ce qui serait beaucoup plus utile en termes économiques. Par conséquent, toutes les mesures possibles doivent être prises pour réduire la quantité de prélèvement sur les excédents»*.

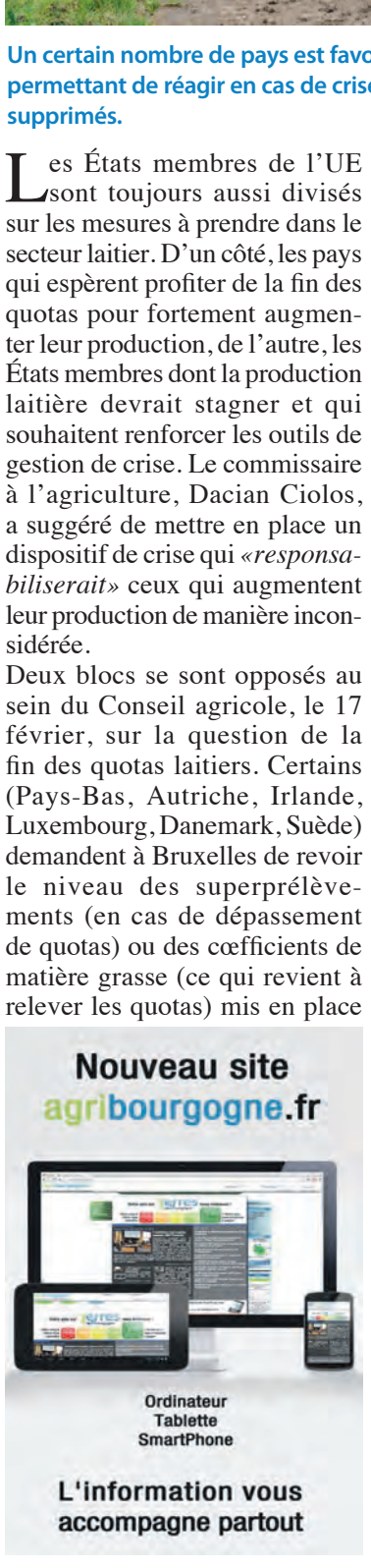
Réguler le marché

À l'inverse un autre groupe de pays (France, Espagne, Belgique, Pologne…) souhaite que des mesures soient prévues pour l'après 2015 afin de réagir de manière plus efficace en cas de crise du secteur. Le ministre français Stéphane Le Foll s'est dit ouvert à la suppression des sanctions pour dépassement de quota en contrepartie de la mise en place d'un encadrement du secteur une fois ces quotas abolis. Il propose - en plus de l'observatoire du marché laitier - la création d'un système de saisine rapide du Conseil en cas de baisse importante des prix sur le marché européen, et de nouveaux outils de gestion de crise comme un filet de sécurité (par exemple des aides contracycliques) et la possibilité de gel de la production.

Responsabiliser le secteur

Le commissaire européen à l'agriculture, Dacian Ciolos, s'est positionné contre la réouverture du paquet laitier (et donc la révision du niveau des superprélèvements ou des coefficients de matière grasse) : *«Certains ne veulent plus de superprélèvements pour ne pas pénaliser leurs producteurs alors que le marché est bon, mais en pratique cela revient à supprimer les quotas laitiers dès cette année au lieu de 2015»*. Par contre, il s'est montré ouvert sur l'après quotas soumettant deux questions aux ministres : *«Devons nous expliciter en amont des crises ce que serait la réponse de l'UE vis-à-vis du monde agricole laitier ?»* et *«comment responsabiliser les acteurs de la filière ?»*. En d'autres termes, en situation de crise faut-il venir en aide aux opérateurs qui ont pris des risques en augmentant leur production de manière inconsidérée ? Le ministre français ne dit pas autre chose : *«Si demain il y a une crise, il ne faut pas que tout le monde paye alors qu'aujourd'hui on permettrait à certains de ne pas régler leurs sanctions»*. *«Si certains sont compétitifs et veulent produire plus jusqu'où peuvent-ils aller ?»*, s'interroge le commissaire européen. Et de préciser : *«l'observatoire européen du marché laitier que nous sommes en train de mettre en place doit éclairer les producteurs sur les perspectives de marché. Mais il faut qu'ils soient conscients que l'argent public ne peut pas les indemniser s'ils perturbent le marché»*. Dans le cadre du nouveau Farm Bill, la loi agricole américaine, un dispositif de ce type est prévu : les producteurs dont la production annuelle augmentera plus que la moyenne nationale ne pourront pas bénéficier du système d'assurance sur leurs marges. **AGRA**







Élevage bovin

Le croisement pour améliorer le produit viande à moindre coût

Le croisement viande dans les élevages laitiers est une technique intéressante pour accroître la valeur et les performances zootechniques. Zoom sur cette pratique.


S. Leitenberger

Alors qu'il est fortement pratiqué en Irlande (30 %), le croisement viande est peu utilisé par les éleveurs laitiers français, notamment en raison de la politique intensive de renouvellement des troupeaux laitiers.

Depuis 2007, les éleveurs laitiers doivent faire face à de fortes fluctuations de prix et à une hausse sensible des coûts de production. Toutefois certains leviers peuvent être mis en place pour améliorer les résultats économiques comme par exemple, le croisement des femelles laitières avec des taureaux allaitants. Cette technique constitue un moyen d'augmenter le produit viande, en vendant des veaux de huit jours plus chers ou en produisant des jeunes bovins plus rapidement, avec un meilleur développement musculaire. L'Institut de l'élevage a conduit une étude afin de mieux cerner la réalité de cette pratique dans les élevages, basée sur les données nationales d'identification bovine (BDNI) et la base Normabev.

Des performances supérieures

Le croisement entre une femelle laitière et un taureau viande donne un produit dont les qualités de croissance et de développement musculaire sont bien supérieures à celles de la mère, grâce à l'effet d'hétérosis. *«Le croisement permet d'améliorer le poids carcasse des veaux de boucherie, de 9 % en moyenne, par rapport aux laitiers purs (+11 % avec un taureau charolais et + 7 % avec un limousin) ainsi que la conformation. Quant au différentiel de prix, il atteint 10 % en 2012 entre un animal de race pure, classé O et un croisé, classé R. Le croisement d'autre part, permet d'obtenir une croissance supérieure de 11 % à celle des animaux de race pure»*, constatent les auteurs de l'étude.

Côté jeunes bovins, les croisés présentent des poids carcasse supérieurs de 8% aux animaux purs et affichent une meilleure note conformation et des performances de croissance. *«Globalement, les effets du croisement sont plus perceptibles pour les jeunes bovins du fait de la durée d'engraissement plus longue que celles des veaux de boucherie. Attention, les veaux croisés peuvent parfois engendrer des coûts supplémentaires, notamment lorsque le vêlage nécessite une intervention humaine. Toutefois, selon les éleveurs enquêtés, les cas de césariennes sont assez peu nombreux»*.

Malgré son intérêt économique, le croisement viande reste, en première attention, relativement peu utilisé (13,4% des naissances en 2012) et a chuté de 33% depuis 2005. Ceci, notamment, au profit de la production d'animaux de race pure pour assurer le renouvellement et faire face à la restructuration laitière en cours. *«En effet l'agrandissement continu des troupeaux, couplé à une moindre longévité des vaches laitières, engendre un fort besoin en génisses de renouvellement»*.

Principalement des veaux de boucherie croisés

La grande majorité des bovins croisés lait x viande est destinée à la production de veaux de boucherie, soit trois quarts des bovins croisés abattus en 2012. Les taureaux charolais et limousins sont les plus utilisés, les premiers permettant une meilleure croissance que les seconds. Les croisés issus de vaches normandes obtiennent les meilleurs résultats devant les croisés prim'holsteins et montbéliards. Toutefois, le taux de croisement est bien supérieur en race Montbéliarde avec 27% des naissances de veaux en 2012, notamment en raison d'une production traditionnelle de veaux gras croisés (montbéliarde x charolais) dans le sud de l'Auvergne. *«Avec la suppression des quotas laitiers, le recul du croisement devrait s'accentuer ces prochaines années, notamment chez les éleveurs souhaitant augmenter leur production. Cependant, on peut imaginer qu'à plus long terme, il pourrait redevenir un moyen efficace et peu coûteux d'améliorer le produit viande des laitiers, notamment avec l'utilisation des nouvelles technologies, telles que les semences sexées»*, concluent les spécialistes.

C. Delisle

Source : d'après les journées 3R 2013 : « le croisement viande en élevage laitier : état des lieux des pratiques et perspectives ».
Institut de l'élevage : B. Lelyon, M. Carlier et Bouyssière.

Vient de paraître

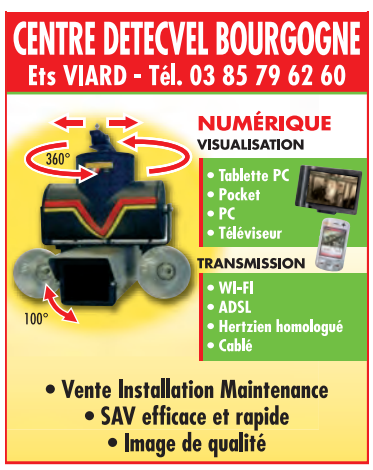
Pulvérisation en grandes cultures



«Pulvérisation en grandes cultures : les clés de la réussite» est un document édité par Arvalis - Institut du végétal.

Ce document de plus de 100 pages fait un état des lieux de la pulvérisation en grandes cultures, tant du point de vue agronomique que de l'agroéquipement existant. Il synthétise l'ensemble des résultats obtenus sur le sujet depuis une quinzaine d'année (choix des buses, influence du volume de bouillie par hectare, bonnes conditions de traitement…). Il fait aussi un bilan détaillé du matériel existant sur le marché et du principe de fonctionnement des différents outils. La dernière partie est consacrée aux bonnes pratiques de pulvérisation afin de réaliser une pulvérisation respectueuse de l'opérateur et de l'environnement.

Pour en savoir plus :
Editions Arvalis - Institut du végétal, Lieu-dit ZA La Tellerie CS 20016, 61438 Flers Cedex;
Téléphone : 02 31 59 25 00
Télécopie : 02 31 69 44 35
editions@arvalisinstitutduvegetal.fr,
www.editions-arvalis.fr.



Repères

Indemnisation des dégâts de gibiers : nouvelle évolution


L'Agriculteur normand

À défaut de pouvoir chasser librement le grand gibier pénétrant dans leurs parcelles, les exploitants agricoles se font indemniser en cas de dégâts par les fédérations départementales ou interdépartementales des chasseurs.

Le décret n° 2013-1221 du 23 décembre 2013 apporte des modifications importantes sur plusieurs points en matière d'indemnisation des dégâts par le grand gibier. Le texte est entré en vigueur le 1er janvier 2014, à l'exception de ses dispositions relatives aux commissions d'indemnisation. Tout d'abord, en matière de prévention, la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) pourra désormais proposer au préfet un certain nombre de mesures de régulation des populations de grands gibiers. Par ailleurs, pour pouvoir être indemnisé, les dégâts doivent porter au minimum sur 3 % de la surface ou du nombre de plants de la parcelle culture détruite, ou avoir subi des dégâts dont le montant dépasse 230 euros, ou 100 euros pour le cas particulier des prairies, avant abattement. Attention, en cas de *«surdéclaration»* ou de déclaration inférieure à ce seuil, tout ou partie des frais d'expertise pourront être mis à la charge de l'exploitant. En matière de procédure d'indemnisation, celle-ci est simplifiée pour un paiement plus rapide grâce à la mise en place dans le courant du 1er semestre 2014 d'un système de télédéclaration, et certains délais peuvent être modifiés. Enfin, en matière de calcul du montant de l'indemnisation, a été mis en place un abattement de 2 % sur le montant de l'indemnisation des dégâts.

Audrey Dugast

Nouvelle technologie

Les caméras embarquées se démocratisent

Elément de sécurité ou tout simplement de confort, l'utilisation des caméras sur les outils se justifie. Il en existe de nombreux modèles, pour tous les goûts et tous les budgets.

Depuis quelques années, les caméras envahissent les matériels agricoles. On en retrouve sur tout type de machines (moissonneuse-batteuse, arracheuse de betteraves ou pommes de terre, tracteur, semoir, presse) et à tous les endroits, même les plus improbables, généralement sans visibilité depuis le poste de conduite (arrière d'un véhicule, trémie de semoir, système de débardage d'une arracheuse de betteraves…). Les caméras de surveillance, installées sur les machines agricoles ont pour rôle de sécuriser les lieux, d'apporter du confort au conducteur, en lui évitant de se contorsionner pour apercevoir l'extrémité ou l'arrière de la machine et d'améliorer la productivité en profitant de la caméra pour peaufiner d'éventuels réglages. Proposées le plus souvent en option par les constructeurs, il est possible de les faire monter a posteriori chez son concessionnaire ou de les installer soi-même. Le montage des modèles simples n'est pas plus compliqué qu'un autoradio.

De 250 à 800 euros

Comme les téléviseurs ou les smartphones, leur prix est devenu plus abordable. Comptez entre 250 et 800 euros pour une caméra et un écran de contrôle, sans le montage. S'il y en a pour tous les porte-monnaie, la qualité est parfois aléatoire, à commencer par la résistance aux chocs et l'étanchéité des caméras. Toutes sont classées suivant un indice de protection (IP) de deux chiffres. Le premier, de 0 à 6, correspond au niveau de protection contre les corps solides, les poussières, et le second, de 0 à 9, contre les liquides. En agricole, on retrouve majoritairement les indices les plus élevés.

En cabine, le chauffeur dispose bien souvent d'un écran couleur de sept pouces auquel sont reliées les caméras par un câble coaxial. La résolution de l'écran doit être légèrement supérieure à celle de la caméra, pour ne pas dégrader la qualité d'image. Suivant les marques et les modèles, elle est souvent comprise entre 300 000 et 400 000 pixels pour l'un comme pour l'autre. *«La qualité dépend aussi de la dalle de l'écran, souvent analogique, mais le numérique perce avec une meilleure qualité d'image»*, explique Christophe Vautrin, de la société HVS.



Certains constructeurs vont plus loin en proposant une vue à 360° autour de la machine, à l'aide de plusieurs caméras et d'un logiciel qui retranscrit instantanément les différentes vues retravaillées.

Multi-affichage

La plupart des écrans proposent un effet miroir pour les caméras qui ne sont pas dans le sens de la marche, et le multi-affichage, pour le contrôle de plusieurs vues simultanées. Avec les modèles haut de gamme, certaines vues s'affichent automatiquement dès qu'une fonction est enclenchée : marche arrière, déploiement de la vis de vidange…

«Accessoire simple mais efficace, le pare-soleil profond est indispensable pour ne pas altérer la qualité du rendu à l'écran», précise Patrick Dury, de la société Motec.

La nuit, certaines caméras disposent de leds intégrées, à allumage automatique ou non, tandis que d'autres, au capteur de sensibilité plus évolué (0,3 Lux) que l'œil humain (1 Lux), se contente d'une légère source de lumière générée par les feux arrière du tracteur ou mieux, les phares de travail.

G. Coisel

En chiffres

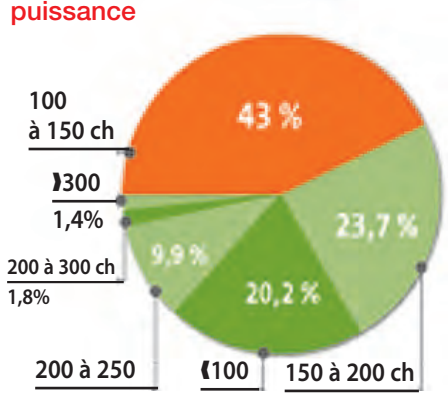
34 443 tracteurs standard immatriculés en 2013

Les ventes de tracteurs standards ont progressé de 11 % en 2013. Une hausse favorable aux fortes puissances.

Le marché des tracteurs standard a fini l'année sur les chapeaux de roue avec pas moins de 6271 unités vendues sur le seul mois de décembre (1 200 tracteurs de plus qu'en 2012). Il atteint ainsi un niveau record à 34 443 tracteurs. Dans le détail, ce sont les modèles de fortes puissances qui profitent le plus de cette hausse. La catégorie des 200 à 300 ch progresse de 30 % et celle des plus de 300 ch de 50 %. Il s'est ainsi vendu près de 500 tracteurs de plus de 300 ch en 2013 ! Les modèles de plus de 200 ch représentent désormais 13 % du marché. La catégorie des 150 à 200 ch progresse également de 22 % pour atteindre les 24 % de part de marché. En hausse de 7 %, les tracteurs de 100 à 150 ch représentent encore 43 % des ventes. Les tracteurs de moins de 100 ch sont les seuls à accuser une baisse (-1 %). Ils ne représentent plus que 20 % du marché total.

M. P.

Répartitiondes ventes de tracteurs standard par catégories de puissance



Insolite…

Un Fendt 828 dans Automoto



Dimanche dernier, les amateurs du magazine Automoto auront sans doute été surpris de découvrir un *«match»* entre un Fendt 828 Vario S4 et une Porsche 911 GT3. A première vue peu de points communs entre ces deux véhicules si ce n'est leur origine germanique et leur puissance : 475 cv pour la voiture et 280 cv pour le tracteur et pourtant… Fendt et l'équipe Automoto de TF1 ont réuni ces engins à travers différentes slaloms : la Porsche de 475 cv en marche arrière contre le Fendt en marche avant, puis le tracteur en poste inversé et en autoguidage grâce à une triangulation par satellite. Tourné sur l'aérodrome de Brienne le Château dans l'Aube, ce projet est l'aboutissement d'une idée simple : faire connaitre au grand public les technologies Fendt utilisées dans le milieu agricole au travers d'un reportage ludique et en dehors des conventions.

En bref

Un plateau de plus



CP = M. Portier

Beiser Environnement propose un plateau fourrager de 10 m et 19 tonnes. Équipé de trois essieux dont un balancier à l'arrière, il reçoit des pneus 445/45 R19.5. Ses échelons sont réglables à l'aide de rallonges. Son équipement haut de gamme comprend des barres anti-encastrement et une caisse de rangement.

La version Gold renforce l'offre Agromulch



CP = G. Coisel

L'Agromulch Gold, d'Agrisem International, se compose respectivement de trois rangées de dents à sécurité ressort (500 kg à la pointe). Le dégagement sous bâti atteint 80 cm. Suivant le type de socs, à ailettes ou droit, la profondeur de travail maximale varie de 10 à 30 cm. L'outil est complété par une rangée de disques. Tout comme la version Silver, la version Gold se décline en deux modèles portés fixes et trois modèles portés repliables de 4, 5 et 6 m.

Le Synkro repensé



CP = G. Coisel

Le déchaumeur à dents et disques Synkro, de Pöttinger, bénéficie d'améliorations à commencer par le châssis, plus court dans le but de limiter le porte-à-faux. La tête d'attelage est plus robuste. Les dents de l'outils ont également été repensées, avec une sécurité acceptant jusqu'à 500 kg à la pointe. Leur angle est réglable. Les ailettes s'ajustent en profondeur. Enfin, le réglage de la profondeur de travail est transféré à l'avant. Le Synkro est désormais disponible en 3,50 m.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 19/02/2014	Bourg-en-Bresse 18/02/2014	St Christophe-en B. 19/02/2014	National 19/02 au 25/02/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,15 €	4,16 €
	R	3,72 €	3,75 €	3,81 €	3,74 €
	O	-	3,45 €	-	3,37 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,42 €	3,25 €	-	3,35 €
Vaches lait (L)	O	-	3,00 €	-	3,04 €
	P	2,85 €	2,60 €	-	2,76 €
Génisses VML	U	4,42 €	4,50 €	4,85 €	4,41 €
	R	4,00 €	4,00 €	4,24 €	3,87 €
	O	-	3,45 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	2,95 €	2,80 €	2,90 €	2,87 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 25/02

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,34	-
250-300 kg	-	3,18	3,03
300-350 kg		3,00	2,85
350-400 kg	-	2,85	2,69
400-450 kg	-	2,71	2,62
450-500 kg	-	2,55	2,41
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,86	-
250-300 kg	-	2,79	2,54
300-350 kg	-	2,69	2,45
350-400 kg	-	2,56	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,51	-
400-450 kg	-	2,44	2,24
450 kg et +	-	2,47	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,75	-

	E	U	R	O
Vaches				
- 5 ans	2,45	2,21	1,99	-
5 -10 ans	2,35	2,10	1,96	
+10 ans	-	2,01	1,83	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,70	2,27	2,14	

Bovins : 1146
94% de vendus.

Broutards : l'offre est moins important cette semaine mais toujours de bonne qualité dans les sujets de moins de 400 kg qui voient leurs cours à nouveau en légère progression. Vente totale dans les plus de 450 kg. Les besoins emblent plus limités et les tarifs à peine reconduits. Attention à l'excès de gras.

Laitonnes-Génisses : ambiance moins dynamiqye malgré tout à qualité égale les cours sont reconduits.

Vaches : l'offre est toujours faible mais elle permet de conserver la petite hausse de la semaine passée.

Info : Sicafome sera à Meillard (03) le 1er mars pour nimer la vente de reproducteurs de la station de Creupier le Neuf.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 24/02

Bovins (379))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
270 à 340 kg	830 - 980	2,78 - 3,20
360 à 410 kg	1030 - 1120	2,69 - 2,88
415 à 490 kg	1130 - 1350	2,60 - 2,70
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
210 à 285 kg	600 - 750	2,51 - 2,86
295 à 395 kg	750 - 1000	2,40 - 2,72
Génisses		
370 à 565 kg (18-24mois)	890 - 1320	2,34 - 2,58
385 à 765 kg (24-36mois)	960 - 1650	2,03 - 2,51
Taureaux		
555 à 1015 kg	-	-
Vaches		
légères	800 - 1100	
entre-deux	1170 - 1480	
lourdes	1490 - 1860	

Le placement en broutards est rapide et très actif. Les animux légers restent à des cours très fermes et les lourds (+ de 430 kg) voient leurs tarifs progresser. Seulement un lot invendu. La demande en laitonnes et génisses d'export demeure forte. Le placement est total à des cours fermes. Peu de demande en taureaux maigres. En vaches maigres et génisses, l'amélioration des tarifs constatés depuis deux semaines se confirme. Tarifs fermes et aucun invendu.
Prochain marché bovins le lundi 3 mars, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 26/02/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	3,30	2,95
250 à 300 kg	3,20	2,97
300 à 350 kg	nc	2,75
350 à 400 kg	nc	2,70
400 à 450 kg	2,70	2,55
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	3,00	2,75
200 à 250 kg	3,10	2,90
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,70	2,50
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,81 - 2,40
Vaches		
- 5 ans	nc	1,85 - 2,15
de 5 à 10 ans	1,90 - 2,22	1,75 - 2,10
+ 10 ans		1,50 - 2,04

Broutards laitonnes : Cours facilement reconduits dans les broutards légers et laitonnes avec légère hausse.
Vaches - Génisses : commerce actif en toutes catégories.-

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 18//02/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc

Tendance : Bonne demande, cours soutenus en marchandise légère et de qualité.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 17/02/14 au 23/02/2014*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,73 €	-
350 kg	-	2,65 €	2,58 €
400 kg	-	2,58 €	2,52 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,50 €	2,44 €
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,56 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,34 €

Tendance :
La demande dynamise les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 17/02/14 au 23/02/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,12 €	3,97 €	3,87 €			
Races mixte		-	3,71 €	3,70 €	3,67 €	-	
Races lait					-	3,52 €	-

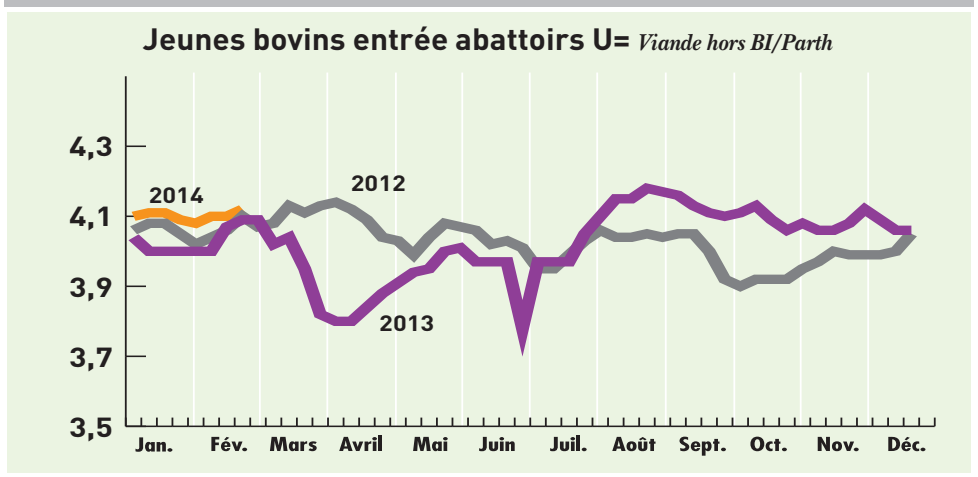
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	4,01 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-

Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,18 €	4,63 €	4,31 €	3,66 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,15 €	4,04 €	3,93 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,49 €				
Races mixte	-	-	-	3,61 €	3,54 €	-	-
Races lait				-	3,32 €	3,12 €	3,08 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-
Viande +350 kg	4,79 €	4,63 €	4,31 €	4,19 €		

Tendance : Faiblesse de l'offre dans le cheptel laitier et difficulté du commerceh.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 17/02/14 au 23/02/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,15 €	4,15 €	4,09 €	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,80 €	4,34 €	4,30 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,06 €	4,01 €				
Races mixte					3,64 €	3,55 €		-
Races lait						-	3,16 €	3,11 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,03 €	4,84 €	4,46 €	-				

Tendances SEM. DU 24 AU 28 FÉVRIER 2014

Bovins de boucherie

La viande de Bœuf fait sa promotion au Salon de l'agriculture. La signature *« Viande de France »* sur les produits nés, élevés, abattus, découpés et transformés dans notre pays sera-t-elle suffisante pour relancer la consommation face à des ménagères toujours très attentives à leurs dépenses notamment sur la fin du mois. Les femelles haut de gamme ou de qualité bouchère sont moins demandées avec la réduction d'activité des boucheries dans les grandes villes où la clientèle se déplace vers les stations de ski. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, ce n'est pas la consommation qui raffermit la tendance mais des sorties peu abondantes. Dans les réformes laitières et montbéliardes, le déficit de marchandise oblige les industriels à concéder de nouvelles plus-values. La vente est fluide dans les taureaux. En jeunes bovins, la modestie de l'offre permet un maintien des prix dans les bons charolais ou limousins, alors que les laitiers sont mieux demandés. ■

Broutards

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 17 février)

«La baisse de l'offre, conjuguée à la stabilité de la demande, participe à la consolidation de l'équilibre du marché. Les stocks en ferme sont quasi-inexistants. Dans ces conditions, les cours devraient s'apprécier dans toutes les catégories.»

Face à une demande régulière de nos partenaires européens ou du pourtour méditerranéen, les mises en place d'animaux pour des opérations de défiscalisation (DFI) avant le 1er mars, accentuent de dynamisme des ventes. La tendance est positive sur l'ensemble des marchés avec une demande ciblée sur des broutards charolais ou Limousins de qualité pesant de 250 kg à 380 kg. La marchandise de moyenne conformation bénéficie également de cette fermeté. Dans les femelles la vente est normale avec une reconduction des cours. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les vêlages sont en baisse ce qui facilite les échanges et la bonne tenue des cours dans les montbéliards et Abondances de qualité. Les tarifs se stabilisent dans les veaux frisons.
Le commerce est plus calme dans les croisés laitiers avec la volonté des acheteurs de peser sur les prix. Dans les très bons veaux de race pure ou croisés (viande ou mixte), la demande se rétracte et les tarifs plafonnent. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/02*

Agneaux (310)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	**2,73 - 3,45**	-
Gras (+44 kg)	-	**2,48 - 3,24**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,02 - 2,81**	-
Laitons (32-38 kg) 125 à 130 €	-	**3,40 - 3,50**	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,19 - 1,70**	-	-
(+60 kg)	**1,14 - 1,39**	-	-
Divers			
Béliers: 83 € à 117 €	-		
Agneaux maigres : 54 € à 84 €			
Chèvres : 10 à 39 €			
Boucs :			

Ovins : 258

Agneaux : Offre réduite. Les quelques laitons proposés se négocient très rapidement sur les bases élevées. Il reste encore quelques agneaux gris, mais qui voient leurs tarifs baissés malgré la présence de nombreux acheteurs.
Brebis : Offre insuffisante. Cours fermes et élevés.
Béliers Caprins : Transactions stables.
Effectifs :
Agneaux : 185.
Brebis : 44 Béliers : 14
Caprins : 15

Prochain marché :
Le lundi 03 mars 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 24/02*

Ovins : 32	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**115 - 130**	**2,25 - 3,02**
Agneaux maigres	**85 - 90**	**2,24 - 2,57**
Brebis	-	-
Béliers	**90 - 110**	**0,80 - 1,02**

La faiblesse des apports permet de maintenir facilement les tarifs.

Prochain marché ovins le lundi 10 mars aux horaires habituels.

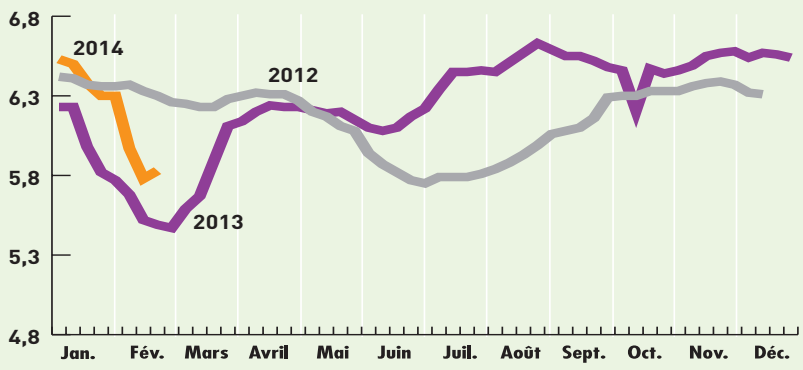
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 17/02/14 au 23/02/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,02 €**	**5,51 €**
Couvert	16-19 kg	**6,81 €**	**5,98 €**	**5,44 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,15 €**	**5,07 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,17 €**	**4,86 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 17/02/14 au23/02/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,83 €	**5,64 €**	**2,23 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 17/02/2014 au 23/02/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,98 -0,04	6,99 -0,06	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,59 -0,05	6,63 0,02	6,44 -0,03	-	6,33 0,22	6,28 =	-	-
	O *Var.*	-	5,47 =	5,39	-	5,68 -0,02	5,64	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,87 0,07	6,76 0,06	5,92 -0,04	-	6,81	6,64 0,11	-
	R *Var.*	6,59 0,03	6,51 0,06	6,24 0,02	5,64 -0,08	6,02 0,01	5,98 0,05	5,69 0,03	5,32 -0,06
	O *Var.*	5,49 0,05	5,47 0,04	5,31 0,01	-	5,51 0,05	5,44 -0,02	5,29 -0,06	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	5,21	-	5,15 =	5,17 -0,02	5,13 0,06	-
	O *Var.*	-	4,65 0,05	-	-	5,07 -0,07	4,86 -0,07	-	-

Zone Nord : Agneaux : contexte commercial toujours morose. Réajustement des cours après les fortes baisses des 2 dernières semaines liées aux sorties de lacaunes. Brebis : très peu de disponibilités, commerce stable. **Zone Sud :** La baisse des volumes équilibre le marché.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 5-6
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
5-6/2014		**16 000**	**0,23**	**-**	**-**	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 19 février 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

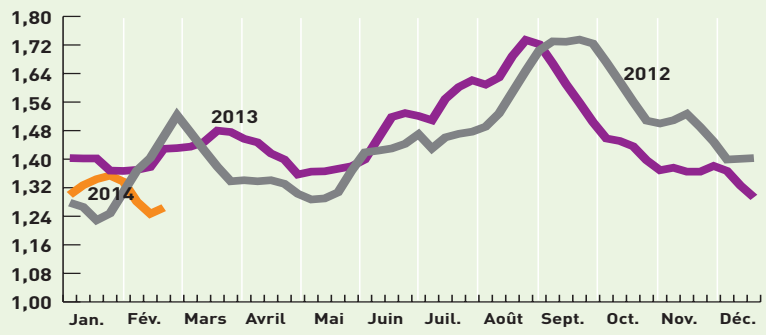
Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 795 porcs présentés) — *Cotations du lundi 24 février 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,264 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 14/02 au 20/02/14*

1,49 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

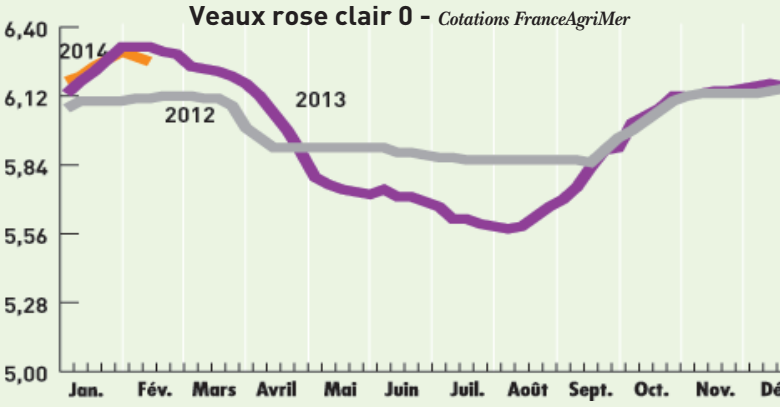
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 17/02/14 au 23/02/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,98 €**	-	-
U	-	**7,93 €**	**6,81 €**	-
O	-	**6,26 €**	**5,47 €**	**4,68 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du24/02 au 28/02/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**90**	**405-610 €**	**310-500 €**	**230-300 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-480 €**	**250-480 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**150-280 €**	**50-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**663**	**245-510 €**	**215-470 €**	**80-280 €**	**40-135 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 17/02/14 au 23/02/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,42 €**	**2,28 €**	**1,46 €**	**–**
Bons	**2,10 €**	**1,82 €**	**–**	

Céréales — Marché du 13 février 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	fév.-juin	175	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	fév.-juin	176	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	fév.-juin	178	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg	fév.-juin	156	A C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	fév.-juin	160	V C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	fév.-juin	158	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	fév.-mars	135	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Haute Saône/Côte-d'Or	68-70 kg/hl	fév.-mars	170	V C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		fév.-juin	164	T C
Aube/Yonne		fév.-mai	166	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		fév.-mars	265	N C
Côte d'Or		fév.-mars	265	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	fév.-mars	265	N C

Matériel

Tracteur

26 - Vds ARES630RZ 120cv 5500h 2001 pompe irrigation 540T 80m3 9b trisocs Kverneland tbe
✆ **06 09 94 67 79**

26 - Vds Valtra N82 nov 2008 90ch 4rm 1950h rel avant
✆ **04 75 25 02 16(HR) ou 06 87 47 83 48**

39 - Vds tracteur Mc Cormick 75cv 4RM 600h, 2005, état neuf. 22 000 euros sans TVA
✆ **06 37 07 36 72**

42 - Vds tracteur John Deere 1040 cabine PPI 2 rm direction assistée tbe étendeur ensilage TBE
✆ **04 77 51 80 97 hr**

42 - Vds foin en bottes MD
✆ **06 10 48 11 16**

42 - Vds tracteur HI644 cabine pneu trés bon état année 1976
✆ **04 77 20 22 99 hr**

55 - Vends tracteur Deutz Fahr Agrolux 320 DT, 2012, 75 cv, 4 RM, arceau, équipé chargeur MX 40-5.
✆ **03 29 70 64 42**

Travail sol

26 - Vds charrue Huard trisoc modèle 365 1600 euros, herse 4 éléments porté 250 euros
✆ **04 75 46 07 84**

52 - VENDS semoir direct JD, 750 A, 6 m. de 2008, TBE, équipé fertilisation. (réf 0711)
✆ **06 77 50 92 82**

89 - VENDS herse rotative Kuhn 3 000 HR, 2 100 euros, 3 m., BE (réf. 0809)
✆ **06 85 96 13 75**

Récolte

01 - Vds cse cess faucheuse conditionneuse Taarup 2m50 portée
✆ **06.81.66.84.88**

01 - Vds MB Laverda 3650 coupe 4m20 bec maïs 4 rangs 7500 euros - 1 Agrotron 108 bon état 25000 euros
✆ **04.74.52.94.73. ou 04.74.52.93.34. hr**

26 - Vds faucheuse taarup305 be 5 assiettes coupe 2m - faneuse class 1997 repli hydro 1000 euros pièce
✆ **06 23 16 82 03**

26 - A vendre moissonneuse Braud 801 cueilleur maïs 4 rangs Braud 640 coupe céréales
✆ **06 81 76 22 01**

38 - Vds ramasseuse noix Cacquevel super 1550.
✆ **04 76 07 00 13 ou 06 17 20 47 62**

63 - AV ensil. Claas 680 Jaguar bec maïs 4 rgs cpe herbe pick-up 3,60 m.
✆ **04 73 79 91 73 ou 06 58 95 70 05**

71 - Rech. moiss.-batt. New Holland 8060 8070 8080, Soméca M112 M132 M152, Laverda 3350 3450, paiement comptant sous 48H.
✆ **06 95 95 85 60**

93 - RECH. MB NH 8060-8070-8080 SOMECA M112, m132, m152 LAVERDA 3350, 3450 rglt ss 48 h.
✆ **06 95 95 85 60**

Traitement

21 - Cause retraite VENDS pulvérisateur Seguip traîné 2 500 l. DPAE, 24 m., 13 000 euros HT + JD 2140 SG2 4 x 4, 10 000 euros HT (080H)
✆ **06 03 59 50 56**

Arbo-viti

26 - A vendre plate-forme de taille et ramassage pomme automotrice Braud 1014 ramassage cassis
✆ **06 81 76 22 01**

69 - Recherche pot protection plants de vigne occasion. Etudie toute proposition.
✆ **06 85 21 35 36**

Epandage

26 - Vds épandeur fumier Brimont 2 hérissons bon état.
✆ **06 14 39 05 51**

Irrigation

26 - Vds groupe motopompe moteur Fiat-pompe Caprari avec sécurité bon état
✆ **04 75 61 71 34**

26 - Vds enrouleur Bancilhon diam.82/330m tourelle turbine révisée canon retour lent twin 140 tbe 4200 euros HT
✆ **06 83 17 49 98**

38 - Vds enrouleur Irrifrance Optima 1020 TBE PE 100- 370 m irricontol hydraulique an 2005 : 13000 euros.
✆ **06 47 96 73 42**

Cave

69 - Vend occasion 4 cuves 24 hl inox rectangulaires pour stockage vin rouge.
✆ **04 78 37 66 80**

84 - Vends 6 demi muids 6 Hls année 2002 avec porte devant : 300 euros, pièce départ cave. Vos portes de foudre pour déco : 30 euros/pc.
✆ **06 89 01 00 76**

Agri. divers

01 - Vds distributeur d'engrais Amazone ZAX 800 l commandes hydrauliques - pulvé Berthoud 800L rampe 12m oscillante commande en cabine
✆ **04.74.24.54.57**

01 - Vds cse cess tract Lamborghini R6140, 2008, 146 cv, idem Agrotron Deutz - and. Fella tbé 4m50 aplat. à grains décompacteur Agram 3m 6 dents Michel 2009 foin BR diam 150 tbq 400 piquets acacia
✆ **04.74.30.70.89**

01 - Cse cess vds charrue Naud 4 corps 3+1 pièces usure à changer godet desileur Mailleux tapis caoutchouc bovin 20m2 710T accès réseau ventil. cell. à grains
✆ **06.98.80.01.56**

01 - Vds broyeur d'accotement MC Connel 1m60 an 1995 tbé
✆ **06.61.87.34.67**

01 - Vds ensemble broyeur mélangeur à céréales Acemo MV1200, 06/2010, tbé, 4850 euros +cellules avec vis 270-230-190 qx 600-550-400 euros
✆ **04.74.51.15.52. ou 06.22.53.05.29**

01 - Vds remorque monocoque 9T porte automatique pneus 550/60/22,5
✆ **06.08.58.52.60**

01 - Vds semoir maïs Monosem NG+ 4 rgs ferti-micro + options - excell. état - génisses PH Terme 03-2014 et CL +10 000 kg
✆ **06.98.36.65.15**

01 - Vds pailleuse SCAR état neuf - épandeur Miro Heywang 7T tbé - charrue Huard TR65T - combiné Pegoraro Nodet 2m50
✆ **06.87.55.29.38**

03 - Vds pr pièces pulv hardi TZ 24m 1000 euros épareuse Mc Connel 400 euros herse 6m 500 euros vibro 6m 900 euros roulx 150 euros moto Yamaha 600 DR 450 euros.
✆ **06 22 00 42 48 hr**

07 - Vends chaudière à bois bon état + chaudière à cochon prix à débattre
✆ **04 75 59 60 25**

07 - Vds Ford 3000 bon état, atomiseur caruelle 300L porté cherche bdc Busatis double lame
✆ **04 75 06 06 59**

VENDS BOL MÉLANGEUR, Jeulin, année 1998, 14m³, 4 contre couteaux manuel, distribution proportionelle gauche et droite, anneaux anti-débordements, pesée, cardant côté tracteur neuf, boîtier double vis, roulement refait à neuf (2012) usure des couteaux 50% (donne 5 couteaux neufs et plus)
9200 € HT *(à débattre)*
06 61 25 75 07

18 - Vends combiné Kuhn, 4 m, HR4002 - semoir Venta TI 401, BE.
✆ **02 48 79 06 44, heures repas.**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 070D)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 090A)
✆ **06 81 67 11 13**

38 - Vds secouse cable Rousset remorque 9 m3 bois ou grain, Fiat 780 dt 1981 vibro 2,5 charrue vigneronne 4 socs.
✆ **04 76 36 41 25 HR**

38 - Vds camion Renault bétail PTC 14,5 T. bon état, Vds pelle Poclain P75 sur pneus.
✆ **06 80 22 12 91**

38 - Vend pulvérisateur Hardi 600 l - Evacuateur fumier Seta
✆ **04 76 31 84 10**

39 - Vds épandeur fumier Heywang ABH 7t roues basse pression cellulue grain diam. 5,40 m h 4,20 m. Aérateur de grain Denis
✆ **07 89 51 71 33 ou 03 84 70 30 48**

39 - Vds benne Brimont 4, 6, 8 et 12 T,vibro Kongskilde 6,10 m, herse plate TF 6,20 m, canadien 3,70 m, malaxeur à beton + bétonnière, plateau à 4 roues boudin 6 m x 2,40 m + Duthion 4 T à didelles, séparateur à grains 50, 100 et 200 qx, vis à grains, décompacteur mat. Agrisem 4 ou 3 m avec roue de terrage et attelage ar., désileuse pailleuse Kuhn 2,50 m3, rouleaux hydrauliques 6,20 m Cambridge, semoir Nodet PN 2, 7 rgs sur 3,50 m pour soja et tournesol, jumelage de roues n34 et 38», roues étroites v9-5-48 + jumelage, roues diverses de Ford, chariot de coupe de MB, attelage ar. hydraulique de herse rotative, semoir Nodet Gougis 3 m, évacuateur va et vient Maury état neuf, pelleteuse trois points et vds très bon foin 120 x 120 filet, bottes enrubannés, livraison assurée.
✆ **03 84 70 02 77**

42 - Vds cse retraite divers mat. semoir maïs 6 r pailleuse Vicon surélévateur de botte Technoma 800 L dessileuse Jeulin 3 enrouleur Irrifrance pompe irrigation tuyaux
✆ **06 77 10 29 72**

54 - Vends éléments Monosem complet NG+3.
✆ **03 83 71 30 03**

55 - Vends pulvé Rau Explorer Premium, 2005, 2.400 L, 24 m.
✆ **03 29 70 64 42 laisser message**

69 - Vds cse retraite pot trayeur chèvres, mat. fromagerie : table chariot, 2 chauffe eau, abreuvoir chauffant neuf - Recherche serre occas. 40 m2 env.
✆ **04 74 26 32 36**

69 - Vends andaineur KHUN 4321 GM (4,3 m) trés bon état, peu servi 2001 prix : 3950 euros.
✆ **06 18 09 01 12**

69 - Vends dessileuse Jeulin P19 2 m3 très bon état, peu servie, cause arrêt ensilage, toujours entreposée à l'abri. Vends tank à lait Japy 1200 litres bon état cause cessation. Recherche arbre de roue pour tracteur Renault 56. Faire offre.
✆ **06 70 89 94 27**

69 - Vends atomiseur traîné Berthoud type Arbo 1000 AX année 1989, bon état, prix 1 000 euros à débattre.
✆ **06 16 44 72 40 ou 04 78 45 33 01 HR**

69 - Vds tonne 1000 l. chassis métal bac praizie bon état.
✆ **04 78 44 43 32 HR**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP 230, Welger RP12-RP200-RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds presse Supertino SR70-120, an. 2001, très bon état, première main, 17.500 euros.
✆ **03 85 34 84 78**

71 - A V rouleau Cultipacker porté et traîné 3 m, an. 2011, épandeur 2 HV Leboulch 6 T, révisé, TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse distributrice Silofarmer trainée 5,2 m3 spécial enrubannage, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V faneuses 6 toupies : Krone KW6.40, 6,40 m, Kuhn GF 6301, 6,30 m + 1 Deutz 4 toupies 5,50 m.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-28-40-42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibroculteurs 6 m. et semoirs 2,5 m - 3 – 4 et 4,8 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Cède piquets béton : L5,5m : 150 en 80x80, 40 en 90x90, 4 en 110x150 – L3m : 120 en 90x90 + câbles +access. ancr. Mail lecabanas@lecabanas.fr
✆ **06 11 55 74 51**

84 - Vds 10 tunnels Filclair 7 m x 100 m équipés avec chauffage, aspersion et écarteurs. Prix : 1,5 euros/m2.
✆ **06 03 69 05 61**

Elevage

01 - Vds SDT TPA 1x6 Delaval cornadis 6m, 8 places - cages à écorner veau
✆ **06.81.26.11.93**

07 - Vds poulailler tunnel 400m2 tout équipé trois ans Combiné 3 mètres BE 2006 1000 euros
✆ **06 61 17 66 96**

21 - VENDS benne Duchesne 14 T., pneus 14 x 20, 11 500 euros HT, - benne Duchesne semi élévatrice, 8,5 T, 7 500 euros HT, bon état (réf. 080E)
✆ **06 82 42 08 75**

26 - Vds bol mélangeur Tatoma vis vertical 14 m3 pesé bon état 10000 euros à débattre
✆ **06 79 75 38 22**

26 - Vds chaîne au sol poulet dinde bon état petit prix
✆ **04 75 48 89 80 (HR)**

26 - Vds mat d'élevage caprin cornadis d'auge et de traite-tuyauterie-tank à lait-nourrisseur.
✆ **04 75 59 82 51 (HR 13h)**

26 - Vds machine traire 16 pos chèvre delaval pulsat électr tanck lait 650l cornadis 45 places
✆ **04 75 45 64 97**

38 - Vds dac Delaval 45 colliers - SDT GEA 2x4 décro. Dematron60, an 2009, tank Prominox, 2100 l, carte neuve an.98 libre 01/08 - Dal Forster JC400 poudre 15 médailles an.09 libre de suite 4500 euros.
✆ **06 84 99 16 60 HR**

42 - Vds tank lait Serap 1760 litres lavage auto jauge électronique an 12-2010
✆ **06 87 17 95 53**

54 - Vends robot Lely A2 droit tout inox, dispo 31 mars, possibilité de mise en service par Lely, possibilité de le voir fonctionner 47.000 euros.
✆ **06 10 44 79 19**

71 - Cause retraite vds semoir engrais Amazone ZAE 600 L, doubles plateaux, mixeur Law 5 CV pour aliments soupes, 1 pneu Kléber 520 70 38, 50 % d'usure, Lactoduc Manus 6 griffes, programmateur de lavage VH 24, bol de réception, 2 pompes à vide 500, tubes inox 50 ø, 50 attaches comtoises démontées, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

71 - Cause retraite vends curage va et vient hydraulique, abreuvoirs, attaches canadiennes, Brabant tri-socs, herse rotative 2,50 m chisel 9 dents, foin et enrubannage.
✆ **03 85 47 31 80 ; 06 84 13 84 01**

Véhicule

Utilitaire

01 - Rare !!! Vds Renault Master Bétaillère DCI,120, 04/2003, 203 000 km, 1ère main, boîte à vitesse + embrayage neufs, carrossé «Puivif» alu, séparation (3 bovins) CT Vierge, tbé, prix 14950 euros
✆ **06.87.05.63.94**

42 - Vds C15 D 1998 révisé trés bon état prix 1500 euros-remoqrque 400 kg de charge 250 euros
✆ **04 77 83 63 14 aprés 20 H**

69 - Kangoo frigo, 2008, 110000 kms, caisse 3 M3, groupe TK étagères, révision garage. Appeler Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Bétaillère nouveau Master 2,5 l. DCI, 2010, 90500 kms, caisse alu neuve pte pont. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vends Mercedes 814 bétaillère PL, 1992, 270.000 km, TBE, 8 T 600, séparation, 14.000 euros HT.
✆ **06 14 19 25 56**

71 - Vends C.15 diesel, 2004, C.T. OK, 200.000 km, 4 pneus neufs, freins ar. refaits, BEG.
✆ **06 70 38 08 49**

84 - Cherche tous véhicules anciens avant 1975 : autos, utilitaires, même mauvais état.
✆ **06 66 48 74 05**

84 - Vds camion Saviem JK75 PL 7T5 dir. non assistée, plateau C15 diesel 2003 TBEG dir. non assistée.
✆ **06 80 60 81 44**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin prairie naturelle BR prix départ 90 euros/T livraison possible rayon 50 km
✆ **06.85.90.90.13**

01 - Vds paille bottes 120x140
✆ **06.65.73.50.84**

01 - Vds foin prairie naturelle BR 120x120 prix 55 euros/T
✆ **03.85.30.39.71. ou 06.35.28.33.16**

01 - Vds foin sous hangar bottes rectangulaires et rondes proche d'Ars sur Formans
✆ **06.66.67.15.52**

01 - Vds foin + regain année 2013 région St Etienne sur Chalaronne + avoine
✆ **04.74.23.62.83.**

01 - Vds regain paille foin bottes rectangulaires 120-090-240 150T
✆ **06.74.18.29.26**

01 - Vds foin 200 BR 120x130 récolte 2013
✆ **04.74.52.37.96**

01 - Agriculteur vend livre regain foin paille en BR ou rectangulaires
✆ **06.83.33.41.45**

01 - Vds foin bottes rectangulaires récolte 2013
✆ **06.88.40.64.79**

07 - Vds enrubannage 25 euros la botte luzerne dactyle trefle Ray Gras 2 auges 5 et 6 mètres 100 euros
✆ **06 61 17 66 96**

07 - Vds foin balles rondes bonne qualité
✆ **06 85 14 46 51**

26 - Vds petites bottes fourrage 1ère et 2ème coupes luzerne
✆ **04 75 59 20 45 (HR)**

26 - Foin pn br 120x180 luzerne 1ère coupe hd 60 bottes 200x120x60 stockée à l'abri
✆ **06 07 19 30 32**

26 - Vds foin première coupe 2013 pulvé Tecnoma 400l 9m andaineur Kuhn GA 280G pour pièce
✆ **06 16 71 80 90**

26 - Vds prairie balle ronde 120x120, 1 presse JD336A, 1 andaineur Kuhn GM300 en 3.20m
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vend foin bottes rectang. 12 à 15 kg, 0,50 cents la botte.
✆ **06 25 31 32 26**

58 - VEND bon foin, bottes rondes et carrées, stocké sous hangar (réf. 090C)
✆ **03 86 22 43 27**

69 - Vends foin BR 2013, TB qualité cause santé à Mardore 69240.
✆ **04 74 89 64 61 ou 06 59 50 97 87**

69 - Vd pomme Gala + Golden en caisse conserver AC + Frigo.
✆ **06 84 60 64 06**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

89 - VENDS foin - paille de blé, petites bottes, - foin bottes carrées, région Saint Sauveur en Puisaye (réf. 0502)
✆ **06 41 99 70 18**

89 - VENDS avoine noire 2013. (réf. 0810)
✆ **06 10 31 38 28**

89 - VENDS paille, foin, balles rectangulaires, rondes. Livraison possible (réf. 0908)
✆ **06 81 82 73 32**

Fourrage

VENDS FOIN NATUREL, 1ère coupe, botte ronde, diam. 135, poids: entre 350 et 380 kg. Départ de Haute Marne. 70 €/tonne.
06 61 25 75 07

01 - Vds foin récolte 2012-2013 balles rectangulaires et rondes, prix de 60 à 80 euros la tonne suivant qualité et quantité - Villemotier
✆ **06.08.07.18.46**

03 - Vends foin 2013 bottes rondes 150 x 120 320 kilos prix 70 euros la tonne.
✆ **06 86 98 91 85**

07 - Vds PAILLE blé, FOIN dactyle et prairies naturelles, bottes carrées 120x90, dans départ 07/42/43/48/15 livraisons possibles.
✆ **06 89 15 10 43**

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

58 - Producteur VEND foin prairie naturelle BR, tarif rendu 80 € la tonne livrée dans départements 58 - 03 - 71 (réf. 080A)
✆ **03 86 50 54 74**

69 - Bully le Bourg, cède 6000 m2 de luzerne à faucher contre entretien du pré.
✆ **06 03 59 43 32**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 cal. 10-12 12-15
✆ **06.82.07.33.68**

Propriété

58 - VENDS 3 ha foin ou herbe avec eau, clôture électrique + entretien des haies (réf. 0903)
✆ **03 86 50 71 98 HR**

69 - Vends propriété viticole 4 Ha 66 vigne Juliénas TB terroir.
✆ **04 74 04 44 68**
ou 04 74 04 10 96

71 - Vds Gilly/Loire bât. ferme le bourg, libre, 3 écuries, hangar p. caravane, maison F2/3, cave, garage, 3.000 m2 à construire, activité privée ou professionnelle, prix 120.000 €.
✆ **04 70 48 11 63 à 19 h**

71 - Vds, Gilly/Loire, hôtel gare libre, 8 chambres, 3 garages, 2.500 m2 à construire, tout commerce ou habitation, 120.000 €.
✆ **04 70 48 11 63 à 19 h**

89 - VENDS 70 DPU (réf. 0708)
✆ **06 68 80 51 67**

Terrain

38 - Cse augm. bovins rech. ttes surfaces pâture avec eau ou fauche, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

38 - Prêt gracieux : un terrain à pâturer de 5600 m2 clôturé avec point d'eau.
✆ **06 75 13 49 75**

Divers

38 - Vds mat. boucherie Pétrin 40 kg - 380 v - pétrin 10 kg - 380 v, poussoir hydrau. 18 kg, poussoir manu 12 kg.
✆ **06 72 87 53 09**

39 - Jeune agriculteur recherche pour installation reprise ferme loc. ou achat tte surf. Etudie ttes prop.
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Vds faneuse Krone 6.70 6 toupies 2003 TBE + foin 2013 BR 280 kg 80 euros / T sous hangar
✆ **06 76 98 29 93**

57 - Vends jumelage sodijantes 2013 avec pneus Michelin Mach Bib ar. 650/75/38 av. 600/70/30 servi 8 h, prix 13.000 euros.
✆ **06 80 47 64 10**

67 - Vends herse lourde 4 m, 550 m2 pl. fibrociment, 2 roues 95R44, 4 roues 49/17, 4 roues 19.5/80R20, 1 roue 620/75R34.
✆ **06 76 33 99 88**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Labverda 3350 - 3450 - 35, Charrue kverneland en planche et réversible, Corn-picker 1 rg Benac.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds semoir engrais Sulky Expert 2400L. Déchaumeur SIMBA ST bar + X Press + Rouleau plombeur en 3m50.
✆ **03 84 67 67 37**
ou 06 30 62 53 35

CABINET D'EXPERTISE EN RATION MÉLANGÉE
NUTRITIONNISTE 100% INDEPENDANT
UNE NUTRITION SIMPLE ET RENTABLE
UN PARTENAIRE DE CONFIANCE
Des rations qui valorisent les produits de la ferme
Stéphane BAILLE - Tél. 06 48 10 37 33
www.nutritionniste-ruminant.fr

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur facebook

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounet

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88
www.scieriedeluzy.com

84 - Cher. haies cyprès Arizonica bleu à tailler (3 ans à 10 ans) ou à couper, ou branchages sel. cond. F. off.
✆ **06 08 47 87 05**

88 - Vends cause cessation tracteur JD 6534, télesco JCB 531-70 et autres matériels agricoles - Fourrages.
✆ **06 82 31 15 79**

Location

Agricole

69 - Cherche forêt de tilleuls pour poser ruches pendant floraison location contre miel ou vin.
✆ **06 01 49 53 09**

Offre

Emploi

01 - Recherche animateur syndical H/F - CDI - niveau BTS connaissance milieu agricole - à pourvoir dès mars - Envoyer CV + lt motivation à JA 01 - 4 avenue du Champ de Foire 010000 Bourg en Bresse
✆ **04.74.45.47.56**

21 - RECHERCHE ouvrier agricole, forestier et chasseur, 40 ans minimum, logement assuré. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 08VB2)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

26 - Cherche chauffeur agricole moissonneuse tracteur et poids lourds souhaité
✆ **06 85 66 10 28**

69 - Urgent : exploitation viticole recherche salarié pour la taille de la vigne, expérience indispensable CDD 1 mois (TESA) non nourri/non logé. M. Mulaton Daniel.
✆ **06 07 96 59 11**

71 - Cherche salarié agricole polyculture élevage laitier, CDD évolutif CDI, permis.
✆ **09 66 82 79 16**

39 - Le service Juridique AGRI CONSEIL 39 recherche un ou une secrétaire juridique pour un CDD de 6 mois. Missions : - Accueil physique des clients, standard téléphonique, - Suivi, rédaction et classement de dossiers en droit des sociétés, en droit rural et en droit social, Compétences recherchées : - Expérience exigée dans le domaine juridique, - Aisance rédactionnelle et maîtrise de l'outil informatique, - Sens de l'organisation, polyvalence et rigueur, - Capacité d'adaptation, - Discrétion et confidentialité. Ces missions nécessitent de comprendre le langage juridique et de maîtriser l'expression orale et écrite. Poste à pourvoir à partir du 1er avril 2014. Lettre de motivation et C.V à adresser avant le 14 mars 2014 à : Monsieur le Directeur AGRI CONSEIL 39 455 Rue du Colonel de Casteljau BP 420 39006 LONS LE SAUNIER Cedex

SCA **LA CHABLISIENNE**
RECRUTE
pour son domaine viticole
Château Grenouille
89800 CHABLIS,
un CHEF DE CULTURE (H/F)

CV et lettre de motivation à envoyer à :
camelin@chablisienne.fr
Corinne AMELIN
Service RH
8 Bd Pasteur
89800 CHABLIS

MISSIONS
> Responsable du vignoble, de l'entretien des vignes et de la gestion des matériels
> Manage le personnel et assure sa formation
> Réalise l'ensemble des travaux mécanisés sur enjambeur (protection phytosanitaire, entretien des sols, etc …),
> Participe à l'ensemble des travaux manuels (taille, travaux en vert…)
> Organise et suit les chantiers de vendanges, participe ponctuellement aux travaux de vinification

PROFIL
> 2 à 3 ans d'expérience minimum, dans une fonction similaire au sein d'un domaine viticole,
- Idéalement de formation BTSA
- Permis de conduire B indispensable

CONDITIONS
- CDI avec période d'essai
- Rémunération : selon profil et expérience

Service

69 - Recherche personne autonome et expérimentée pour taille d'arbres fruitiers : pommiers - Poiriers.
✆ **06 20 90 65 09**

84 - AMINE AGRI exp. 20 ans propose ses sces pr la taille ts arbres fruitiers. Trav. soigné garanti. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 taureaux Red Holstein 1 an fils de Secure affiliés
✆ **06.80.88.43.29**

01 - Vds 2 femelles 1 mois Abondance + 2 Holstein croisées Montb de 2 mois
✆ **04.74.30.95.59.**
ou 06.08.89.30.88

01 - Blonde d'Aquitaine Vds taureaux 12 à 22 mois, inscrits, type mixte, livraison possible. Elevage indemne IBR.
✆ **06.77.19.11.44**

CHAROLAIS SUD MORVAN
La Génétique du Sud Nivernais- L'image et la Fierté d'un terroir
58 LUZY
JOURNEES COMMERCIALES DANS LES ELEVAGES
VENDREDI 28 FÉVRIER & SAMEDI 1ER MARS
LES ADHÉRENTS PROPOSENT À LA VENTE
- 230 veaux reproducteurs
- 60 taureaux de 2 ans
- 15 taureaux adultes
- 30 génisses 1 et 2 ans
Pour plus d'info: www.charolais-sud-morvan.fr- ou 06 19 55 40 80

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud, 7 vaches pleines Cyclone RRE, VS, vêlage mars avril (réf. 060E)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - L'élevage charolais Jubert à Massay vous propose des mâles reproducteurs, 14 mois et 2 ans.
✆ **06 07 75 73 13.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12
ou 06 07 91 98 08.

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau de 18 mois et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Elevage HBC, vend 1 taureau de 18 mois, 1 taureau de 30 mois et veaux reproducteurs de 14 mois. EARL Breton, 18 Germigny l'E.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an et 2 ans. G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 0702)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

21 - Vends 10 taureaux de 12 à 17 mois, dont 5 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Cabar SC, - 5 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Durham. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 070C)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - VENDS taureau HBC 5 ans, qualifié RVS, jeunes 15 mois, vêlage facile. Fred. Lechenault (réf. 0802)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureaux 2 ans et 1 an, très bonnes origines. Le tout HBC (réf. 0801)
✆ **06 98 38 19 62**
03 80 84 46 52 HR

21 - VENDS taureaux HBC 14 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 08VB1)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42 HR

21 - Elevage Herd Book Limousin VENDS repro. 18 mois, - génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 08VB5)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an et 2 ans. GS, primés CG. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0910)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - VENDS reproducteurs charolais, origine IA, TGS. (réf. 0906)
✆ **06 84 12 12 35**

21 - VENDS fumier bovin, région Nuits Saint Georges (réf. 0904)
✆ **06 84 70 90 78**

21 - Cause retraite VENDS vaches charolaises, vêlages nov. à mars, origine IA, TGS. (réf. 0902)
✆ **03 80 89 04 36**

21 - Elevage charolais inscrit VEND taureaux 2 ans - 1 an, TGS, vêlage facile, prime CG 21. GAEC Lechenault Frères (réf. 0901)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 090H)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux charolais 1 an, HBC, TGS, BO. Colliette C. - Villargoix (réf. 0915)
✆ **03 80 64 12 78**
06 70 74 97 70

21 - El. LIMOUSIN VEND taureaux 15 - 18 mois, docile, vêlage facile en croisement, - génisses 1 an, TGS. (réf. 0916)
✆ **03 80 97 08 23 HR**
06 82 69 28 68

FOIRE de PRINTEMPS de LUZY (58)
VENDREDI 7 MARS 9H00 - 17H00

• Reproducteurs charolais toutes catégories (TGS, indemnes IBR)
Organisation:
Comité des Foires de Luzy
Restauration possible sur place

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

38 - Elevage Charolais HBC, Vds 3 taureaux repro 15 mois, Loveno Raphaël St Savin 38300.
✆ **06 76 83 53 54**

38 - Prend 10 à 12 bovins en pension d'avril à octobre.
✆ **06 25 31 32 26**

42 - Vds ou loue taureaux Hostein Rouge et Noir, Montbéliard + Abondant - TBO - poss. livraison et réservation.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Elevage HBC Charolais vds taureau , génisses de 18 mois et veaux de 1 an TGS Denis JF
✆ **06 82 46 99 41**

42 - Vds vache Vosgienne velage fin janvier
✆ **06 45 35 16 72**

42 - Vds génisses Charolaises 2 ans HBC TBO + taureaux - Cuisset JM ST Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**
ou 06 30 92 60 12

58 - VENDS reproducteurs 1 an et 2 ans HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 04VB1)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS TB taureaux charolais 22 mois, - veaux reproducteurs gros, HBC, V. Limousin 1 an, 9 laitonnes HBC, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0504)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et non. Guinot à Sermages (réf. 0808)
✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 6 de 2 ans, le tout HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 060C)
✆ **06 25 72 20 74**
ou 06 03 61 72 87

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 06VB3)
✆ **06 74 69 21 83**
03 86 58 35 52

58 - VENDS taureaux HBC 14 mois, très bonnes origines, TGS, hivernés au pré. EARL des Theuran 58470 Magny Cours (réf. 070A)
✆ **06 20 87 11 85**
03 86 58 11 54

58 - VENDS repro. 2 ans et 14 mois, HBC ou non, viande et élevage, prix raisonnable. Pautet (réf. 07VB1)
✆ **03 86 30 85 24**
06 09 40 50 63

Journées commerciales
GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois

Vendredi 7 & samedi 8 mars de 9h à 17h

Veaux de 1an, taureaux de 18 mois et 10 génisses de 18 mois.
Prix raisonnable. HBC - garanties sanitaires - date de livraison à la demande.

CONTACT : 06 76 33 03 18

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 07VB2)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Elevage HBC VENDS taureaux adultes + taureaux 2 ans et veaux reproducteurs, BO, vêlage facile. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 080D)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - Decize à vendre reproducteurs HBC 18 mois, 2 ans. Elevage et viande, toutes garanties sanitaires (réf. 08VB3)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureaux 5 - 2 - 1 an, HBC, IBR A, bonnes origines et conformations, livraison assurée. GAEC Martin Gilles - 58170 Luzy (réf. 080G)
✆ **06 12 53 71 73**

58 - VENDS taureaux Limousins 1 an et 2 ans, bonne conformation et laitonnes Limousines (réf. 090D)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - Cause cessation VEND vaches, génisses pleines suitées, - veaux, taureaux HBC, BO, IBR A. Garlot Michel (réf. 09VB1)
✆ **03 86 22 23 60**
03 86 22 24 22
06 43 00 63 66

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 090F)
✆ **06 06 71 54 30**

58 - VENDS taureau 3 ans HBC, IBR A, origine SCEA Melaye Sennepin, produit visible. St Aubin les Forges (réf. 0913)
✆ **03 86 38 10 46**

58 - VENDS taureaux 2 ans saill en 2013, gros veaux reproducteurs, HBC, VF. EARL Guillien - Epiry 58800 (réf. 0914)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

69 - Vds génisses Prim Holsteins prête à vêler.
✆ **06 28 19 19 94**

69 - Vds génisses Salers 15 / 18 mois idem IBR issu d'IA.
✆ **04 78 48 48 44**
ou 06 18 80 20 13
ou 04 78 44 40 21 HR

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile. Type viande et élevage.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

69 - Vd 2 vaches au lait 1 lactation 66 et 46.
✆ **06 59 64 66 74**

69 - Vds Tx charolais 2 ans + génisses laitières pleines charolais + vaches charolaises prêtes ou velées TGS.
✆ **06 31 41 82 83**
ou 04 74 01 28 29 HDR

70 - A vendre magnifique taureau vosgien de 12 mois.
✆ **06.88.20.95.40**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds cause cessation : vaches, génisses pleines et taureaux 2 ans, HBC, IBR A.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends 20 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 070B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Elevage HBC vend taureaux et génisses 2 ans - veaux 1 an repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44**
ou 06 07 31 03 42

71 - Choix de taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans, au pré, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - VENDS taureau de 3 ans, type élevage - mixte, - plusieurs veaux repro., vêlage facile, issus IA, hivernés au pré (réf. 0907)
✆ **06 10 14 04 10**

71 - Vds repro. HBC 15 mois, 600 à 750 kg, ori. Defi Banco sur mères qualif. Stewart Grury.
✆ **03 85 84 82 80 ; 06 70 15 81 07**

71 - Cause cessation vends génisses charolaises de 2 ans et 3 taureaux 2 ans, type viande.
✆ **06 17 93 99 06**

71 - Vends bons taureaux 2 ans et adultes, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends taureaux VF de 1 à 3 ans, HBC, hiv. au pré, b.o., IBR A, TGS, liv. poss. Gaec des bourreliers.
✆ **06 70 04 11 58**

71 - Vds génisses charolaises 2 ans, à saillir ou engrais., cause cessation, tracteurs, divers matériels.
✆ **06 61 83 89 69**

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 2 ans et 15 mois, - 1 taureau à génisses, TGS, BO. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0401)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

89 - VENDS taureaux 2 ans + veaux 16-17 mois, HBC, origine IA, sans corne, vêlage facile, livraison assurée, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent (réf. 0605)
✆ **06 87 16 54 66**

Reproducteurs Charolais :
Première série Station d'Evaluation de Creuzier-le-Neuf (03)

Vente des taureaux au Centre d'Elevage de MEILLARD (03)
le Samedi 1er MARS 2014
Ouvert aux visites à partir de 10h30. Vente de 14h30 à 16h00.

Catalogue en ligne sur www.elvanovia.fr - Contact : patrick.chevalier@elvanovia.fr

71 - Elevage J.-Ch. Pallot vend taureaux 2 ans et 1 an, TGS, livraison possible.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - ACHETE taureau Limousin adulte, docile, extra, 5 à 8 ans, plus 1050 k, garanties sanitaires (réf. 0912)
✆ **03 85 54 58 90 HR**

71 - Vends tx 2 ans et veaux 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

89 - Elevage HBC VEND taureaux 1 an, - 1 adulte mixte 6 ans. Pierre Cadoux - Savigny Terre Plaine (réf. 0803)
✆ **03 86 32 54 71**

89 - RECHERCHE Yonne - Nièvre 15 à 20 vaches charolaises avec veau, IND IBR (réf. 0909)
✆ **06 33 10 52 08**

89 - VENDS 4 veaux repro. LIMOUSINS, 18 mois, IA, IBR A, inscrit HBL. (réf. 0911)
✆ **03 86 74 99 30**
06 31 33 95 96

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 20 mois et 12 - 15 mois dont vêlage facile, origine de champions. TGS, livraison possible, prix raisonnables. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 090G)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

26 - Vds boucs chamoisés nais. fév 2014 issus IA troup +1000kgs indemne caev
✆ **04 75 46 06 43**
ou 06 37 08 28 15

26 - Vds 50 chevrettes Saanen 4 mois indemne caev élevage gènes + - Ferme St Alban
✆ **04 75 40 61 56**
ou 06 21 47 01 27

38 - Vends chevrettes et boucs issus d'insémination bonnes références contrôle laitier.
✆ **06 62 19 95 28**

Ovin

21 - CHERCHE moutons à tondre (réf. 090B)
✆ **06 38 71 02 75**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

84 - Cherche estive pour ovins à partir du mois de juin : 600 bêtes.
✆ **06 22 37 71 85**

89 - ACHETE brebis et chèvres de réformes (réf. 0813)
✆ **03 86 65 41 61**

Equin

42 - Vds jument Comtoise terme début avril
✆ **06 28 30 41 60**

69 - Vds pouliche perche. PP grise 10 mois inscrite SHPF très docile.
✆ **06 70 10 33 99**

Chien

03 - Vd chiots Border C nés le 9/11/13 parents extra bovins mère n°250269800900213.
✆ **06 33 52 48 47**

21 - A retenir Carpatins de 2 mois, bonnes origines, bons gardiens, 550 euros, pucés et vaccinés OK, parents pèsent 85 et 75 kg. (réf. 090E)
✆ **06 45 18 25 12**

74 - Vends chiots beauceron(ne)s du 26/09/13 vaccinés tatoués, mère 2DGK897.
✆ **04 50 03 23 14**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**



ESPACE Affaires

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

batimentsmoinschers.com
Moins cher depuis 2001
ACIER HAUTE RESISTANCE GALVANISÉ
Nous serons Présents au : salon international de l'agriculture
Du 22 février Au 2 mars
Hall 4, allée C Stand 26
300m² 12.60 x 24 x 5m 5 990 €* PLUS QUE 6 PIECES
Tél : 00 352 26 31 18 98
281, route d'Arlon -L8011 STRASSEN
commercial@batimentsmoinschers.com
Fax : 00 352 26 31 19 14

TRACTEURS — CV — an — Heures
JOHN DEERE 6140.R TLS, état neuf, autoquad ecoshift .. 140 ... 2013 470
J D 6115.R TLS + ch JD 340h, état neuf, Powerquad +..... 115 ... 2012 550
JOHN DEERE 6120 + ch JD 631, bon état 80 ... 2003 ... 6890
JOHN DEERE 6230 Premium, révisé 100 ... 2007 ... 4230
J D 6230 Premium TLS, etat exceptionnel révisé garanti ... 100 ... 2008 ... 3450
J D 6330 Premium TLS, etat exceptionnel révisé garanti ... 110 ... 2008 ... 2050
JOHN DEERE 6520 Premium TLS + bati JD, révisé gar.... 125 ... 2005 ... 3500
JOHN DEERE 6534 Premium TLS + rel av, très bon état . 120 ... 2011 ... 1600
JOHN DEERE 6830 TLS, révisé garanti 145 ... 2009 ... 3900
FENDT 209.S + chargeur, très bon état, révisé 95 ... 2009 ... 2700
RENAULT 70.14.F, très bon état 70 ... 1995 ... 4800
RENAULT 155.54 TZ + rel av, petit prob. moteur, destoc .. 145 ... 1996 ... 6890
VALTRA 865, bon état 85 ... 1997 ... 4830
NEW HOLLAND TN.75.F, bon état 75 ... 1998 ... 4385
NEW HOLLAND TL70A + ch q.40, bon état, à rentrer 70 ... 2006 ... 4600
MASSEY FERGUSON 6150 + ch manip, bon état, destoc. 95 ... 2000 ... 6380

BROYEURS
AGRIMASTER R.520 Ready, très bon état, repliage hydro, 2009, 5m20
SUIRE DA 1300 broyeur d'accotement, bon état, 2003, 1m30

MATERIELS FENAISON
Faucheuse FELLA SM 401 trans, état neuf, transport en long, 2012, 4m00
Faucheuse cond. J D 730, rév. garan., ttes pièces d'us. neuv., 2004, 3m00
Faucheuse cond. JOHN DEERE 730, état neuf, 1 campagne, 2013, 3m00
Faneuse CLAAS Volto 640 H, très bon état, 1999, 6m40
Presse b.r J D 582, 2m, rotoflow, fic/fil, révisé garanti, 2007, 11000 bottes
Presse b.r JOHN DEERE 582, 2m20, hy.flow, fic/fil., révisée garant., 2005
Presse b.r JOHN DEERE 568, 2m00, ficelle filet, 2006

TRAVAIL DU SOL
Charrue NAUD RN 2.04, trisocs, non stop, bon état, 1991
Cover crop KUHN XS, 24 disques neufs, état exceptionnel, 2008

Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TAPIS DE MINE
POUR DES SILOS BIEN PROTÉGÉS !
FACILE À POSER ! EFFICACE !
LARGEURS VARIABLES SELON ARRIVAGE, LONGUEUR 1,80 M

Elan ✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
E.A© - Photos non contractuelles

DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
www.reussir-boutique.com

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 Bellerive Sur Allier

DIB PRODUCTION

SARL au capital de 343.010,29 euros
Siège social : 5 rue Joseph Jacquard
21300 Chenove
353 169 105 RCS Dijon

L'AGE du 04.12.2013 a décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées.
Les fonctions du Gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par un Président : M. Bernard Thiriet dt 26 Cours du Général de Gaulle 21000 Dijon.
Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Les transmissions d'actions sont libres entre associés, toutes autres transmissions sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par Décision collective extraordinaire des associés. Les autres mentions publiées demeurent inchangées.
Le Président.

AL210911553

SARL H2JD

au capital de 5 000 €
Siège social : 52 Rue des Rotondes,
21000 Dijon
753 372 150 RCS Dijon

L'A.G.E. du 19/02/14 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 7 600 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles, portant le capital à 12 600 euros. Cette A.G.E. a également décidé de réduire le capital social de 8 000 euros, à la suite de pertes, par voie de réduction du nombre des parts, portant ainsi le capital à 4 600 euros. La même A.G.E. a décidé d'étendre l'objet social aux activités de transport de marchandises avec un véhicule de moins de 3,5 tonnes. Location de véhicules de moins de 3,5 tonnes avec ou sans chauffeur. Pâtisserie. Les articles 2, 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL210911559

ARMAND ET COMPAGNIE

SARL au capital de 9.146,94€
Siège social : 71 Rue Chabot Charny
21000 Dijon
RCS DIJON 351 107 065

Aux termes d'un acte reçu par Me VIARD notaire à Dijon, en date du 20/01/2014, l'associé unique de la société ARMAND ET COMPAGNIE a décidé, savoir
1/ a pris acte de la démission de M. Patrice Armand de sa fonction de gérant, à compter du 31/12/2013,
2/ de nommer M. Antoine Lentz, demeurant à Dijon (21000), 13 rue du Palais, en qualité de gérant, à compter du 01/01/2014,
2/ de modifier la dénomination de la société en «ARCHI SERVICE», à compter du 20/01/2014.
Pour avis
Le Notaire

AL210911566

ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE
Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats au barreau
de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 Chalon Sur Saône

REGIE FONCIERE

Société anonyme transformée
en société par actions simplifiée
Au capital de 45.217 euros
Siège social : 9 Rue du Temple
21000 Dijon
RCS Dijon 016 750 895

Avis De Transformation
Aux termes d'une délibération en date du 16 janvier 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 45.217 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La transmission d'actions, à l'exception de la transmission aux associés ou en cas de succession et de liquidation de communauté entre époux, est soumise à agrément préalable.
Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :
Administrateurs :
- Monsieur Frédéric Pouhin,
- Monsieur Dominique Bourgois,
- Monsieur Pierre-Alain Viellard,
- Madame Catherine Viellard née Brill.

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général :
Monsieur Frédéric Pouhin, demeurant 4 Rue Philibert de la Mare à Dijon (21000)
Directeur Général Délégué : Monsieur Dominique Bourgois, demeurant 10 Route des Deux Croix à Saint nom la bretèche (78860)
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la société :
Monsieur Frédéric Pouhin, demeurant 4 Rue Philibert de la Mare à Dijon (21000).
Directeur Général :
Monsieur Dominique Bourgois, demeurant 5 Rue André Ropiteau à Meursault (21190).
Commissaires Aux Comptes confirmés dans leurs fonctions : La société SARL LEVY CAC, titulaire, Monsieur Thomas Blanc, suppléant.
Pour avis
Le Président

AL210911571

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 18/02/2014 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LE BEAU MEUNIER
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 2 500 €
Siège : 3 Bis Rue du Moulin 21380 Messigny et Vantoux
Objet : exploitation d'un foyer-logement pour personnes âgées autonomes avec des services à la carte, dont l'usage est facultatif et payant, ainsi que des services paramédicaux
Durée :99 ans
Admission aux assemblée et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Président : Monsieur Pierre Olivier Costa demeurant 3 Bis Rue du Moulin 21380 Messigny et Vantoux
Immatriculation au RCS de Dijon

AL210911545

Par acte sous seing privé en date du 18/02/2014 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES MYOSOTIS
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 2 500 €
Siège : 3 Bis Rue du Moulin 21380 Messigny et Vantoux
Objet : exploitation d'un foyer-logement pour personnes âgées autonomes avec des services à la carte, dont l'usage est facultatif et payant, ainsi que des services paramédicaux
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Président : Monsieur Pierre Olivier Costa demeurant 3 Bis Rue du Moulin 21380 Messigny et Vantoux
Immatriculation au RCS de Dijon

AL210911546

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Dijon en date du 30 janvier 2014, il a été constitué la SAS suivante :
Dénomination: L.A.N CONSULTING
Siège social : 2 rue Galoche, Dijon (21000)
Objet : la négociation, la conclusion de contrat de vente, d'achat, de location ou de prestation de service au nom ou pour le compte d'autres entreprises ;
l'apport d'affaire, la vente, et l'achat de contrats de prestations de services.
Durée : 99 ans
Capital : 2 000 euros
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'actionnaire, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.
Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un actionnaire est donné par la collectivité des actionnaires statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaire.
Président Madame Sophie Pignet née Pertinez Demeurant 8 chemin du routoir, Mirebeau sur Bèze (Côte d'Or),
Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL210911554

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
SAINT-ROMAIN: Landes en AOC Saint Romain et Hautes Côtes de Beaune.
2 ha 47 a 02 ca - Le jarron: D-918-949 D-887 D-888 D-869-903 D-912 D-883 D-913 D-889-916-959 D-921-930(A)-930(B) D-861-920(A)-935(A) D-915-1981[961] D-870 : D-890 D-882(C) : D-871-882(A)-1979[961]
ECHEVRONNE: Landes et Bois AOC H.C.B, AOC B.G.O et Hors AOC.
2 ha 14 a 56 ca - En chaumont: ZE-29 - En corbot: E-259-264-272-282 - Larret des genets: ZE-44-125 - Le fays: E-611-629 - Sous la roche: ZB-40-41-42-110[43] - Sous le gravin: A-200-203 - Sur la roche: ZB-52
BISSEY-LA-COTE: T à V en AOC Bourgogne blanc et rouge.
1 ha 00 a 03 ca - Sur les vignes polas: ZD-16[1]-27[4]-38[5]-43[5]-54[6]-67[7]-68[7]
La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :
SAINT-ROMAIN : Landes en AOC Saint Romain
84 a 50 ca - 'Le jarron': D- 862(A)-876(B)- 927- 934- 935(B)- 960
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/03/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210911573

Dénomination: S3LT IMMO
Forme: SCI
Capital: 1000 euros
Siège: 5 rue des Tilleuls 21220 St-Philibert
Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.
Durée: 99 ans
Gérants: M. Paparazzo Laurent et Mme Paparazzo Sandrine 5 rue des Tilleuls 21220 St-philibert
RCS: Dijon

AL210911555

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Domicil' La-Do-Ré
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 38, Rue de Metz, 21000 Dijon
Objet : Cours de musique, MAO et DJ Mix à domicile : apprentissage d'un instrument et théorie musicale (formation musicale) en cours particuliers ; cours de gestion, droit, administration, communication, environnement socio-professionnel et «Music Business» appliqués au domaine de la musique.
Durée : 50 ans
Capital : 500 euros
Gérance : M. Ricardo Chauvin demeurant à Dijon (21000), 69, Boulevard Mansart, Bâtiment C, Appart.102.
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis,

AL210911558

Constitution SSP à Talant en date du 17-02-2014 de: SONGES-FICTIONS.
Forme: SARL unipersonnelle .
Capital: 3000 Euros.
Siège: 20 Rue Henri d'Estienne d'orves, 21240 Talant.
Durée: 99 ans.
Gérance: Alexis Hénon, 20 Rue Henri d'Estienne d'orves 21240 Talant.
Objet: Production, diffusion de spectacles vivants. Production audiovisuelle, cinématographique. Activités connexes.
RCS: Dijon.

AL210911562

Suivant acte SSP en date à Is S/Tille du 17.02.2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Dénomination sociale : NIBBIO
Siège social : 14, rue François Mitterrand, 21120 Is sur Tille
Capital social : 1.000 euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : l'exploitation de tous fonds de commerce de blanchisserie, laverie.
Gérance : M. Xavier Harbon, demeurant à Is sur Tille (21120) 56 rue de Montchevreuil.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis
Le gérant.

AL210911564

RECTIFICATIF

Dans l'annonce concernant la Société Cliteam parue le 17/01/2014, il fallait lire : **en remplacement de Hammadi Hichem** au lieu de: Zgaya Hayfa.

AL210911574

NOVIMMO

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 2.000 euros
Siège social : 19, boulevard de Chicago
21 000 Dijon
479 416 836 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2013, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Antonio Novelli, demeurant 19, boulevard de Chicago, 21 000 Dijon, et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL210911460

NOVIMMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 19, boulevard de Chicago
21 000 Dijon
479 416 836 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Antonio Novelli, demeurant 19, boulevard de Chicago, 21 000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 19, boulevard de Chicago, 21 000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS Dijon.

AL210911461

Par AGE du 28/12/13, la SARL CERAMIQUE DE LONGCHAMP, RCS Dijon 532 127 941, capital : 10000 euros, siège social : 5 rue de Laubenheim 21110 Longchamp a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur : Gérard Larche dmt 5 rue de Dijon 21600 Ouges.
Siège de liquidation : siège social.
Dépôt au RCS de Dijon.

AL210911518

ENTRE PIERRES ET VIGNES EURL

au capital de 5000 euros,
16 Rue du Faubourg Saint Jacques
21200 Beaune.
RCS Dijon 789435401.

A compter A.G.E du 18-02-2014: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Barioz (Dubois) Géraldine, 16 rue du faubourg Saint Jacques, 21200 Beaune. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Dijon.

AL210911550

JLB CONSEIL SARL

à associé unique au capital de 2 000 euros
Siège social : 5 Impasse des Seurey
21200 Beaune
789 729 985 RCS Dijon

En date du 31/12/2013, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Belin Jean-Luc 5 impasse des Seurey 21200 Beaune , et fixé le siège de la liquidation au siège social.
Dépot au RCS de Dijon.

AL210911570

TRANSFERT DE SIÈGE

MAGOLI

Société Civile Immobilière
Au capital de : 1.000 euros
Siège social :
26, avenue des Capucins - 70100 Gray
492 344 734 R.C.S. Vesoul

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10.02.2014, il a été décidé de transférer le siège social à Is Sur Tille (21120) 56 rue de Montchevreuil, à compter du même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour les besoins du transfert, il est rappelé que la société a pour gérants :
. M. Xavier Harbon, demeurant à Is Sur Tille (21120) 56 rue de Montchevreuil
. Mme Marie Harbon, demeurant à Is Sur Tille (21120) 56 rue de Montchevreuil.
Objet : La société a pour objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la société ; la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location de longue durée avec ou sans option d'achat ; la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains ; la conclusion de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles commerciaux.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
La société sera radiée auprès du R.C.S. de Vesoul et immatriculée au R.C.S. de Dijon.
Pour avis
La gérance.

AL210911565

NOMINATION

Par décision du 13/02/14 de la Société par actions simplifiée SPECIALITES CHARCUTIERES ET ALIMENTAIRES, SCAL, au capital de 150 000 € dont le siège est à Saint-Apollinaire (21850), 3 rue de l'Escaut, ZAE Cap Nord, 334 687 746 RCS Dijon, M. David Burgy demeurant à Baverans (39100), 15 rue du Visenay, a été nommé Président à compter du même jour, en remplacement de M. François Gond, Président démissionnaire.
Pour avis,

AL210911547

TRANSAL

SA à directoire et conseil de surveillance
au capital de 750.000 €uros
Siège social : Dijon (21000)
28 Bis Avenue de Stalingrad
305 064 347 RCS Dijon

Aux termes de la réunion du Conseil de Surveillance du 21 Janvier 2013, Monsieur Frédéric Moreau demeurant à Dijon (21000) 57 Cours du Parc a été nommé membre du directoire.

AL210911557

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI 29 RUE DE LA MANUTENTION

Capital social : 1.000 €
Siège social : 23 Rue Jacques Cellérier
21000 Dijon
RCS Dijon D 478 498 397

Aux termes de cessions de parts sous seings privés en date du 7 février 2014, Monsieur Thierry Laureau demeurant à Paris 15°, 15 rue Auguste Chabrières et Monsieur Mathieu Péron demeurant à Paris 5°, 3 rue des Lyonnais, ont été nommés nouveaux co-gérants en remplacement de Monsieur Philippe Cléon, démissionnaire, à compter rétroactivement du 1er janvier 2014.
Pour avis

AL210911567

SCI JACQUES CELLERIER N° 23

Capital social : 632.663,42 €
Siège social : 23 Rue Jacques Cellérier
21000 Dijon
RCS Dijon D 380.979.021

Aux termes de cessions de parts sous seings privés en date du 7 février 2014, Monsieur Thierry Laureau demeurant à Paris 15°, 15 rue Auguste Chabrières et Monsieur Mathieu Péron demeurant à Paris 5°, 3 rue des Lyonnais, ont été nommés nouveaux co-gérants en remplacement de Monsieur Philippe Cléon, démissionnaire, à compter rétroactivement du 1er janvier 2014.
Pour avis

AL210911568

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'une délibération en date du 12 février 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société CIGTRONIC, société à responsabilité limitée au capital de 2000 euros ayant son siège social Plainefas 58140 St Martin Du Puy, immatriculée 794092528 RCS Nevers, a décidé à compter du 12 février 2014 d'étendre l'objet social à l'activité de fabrication, aromatisation, transformation des consommables pour cigarettes électroniques (liquides, cartouches et tout produit assimilé) et de transférer le siège social au 17 Rue du Pont National 58140 Lormes et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL580911997

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE VARY

GFA au capital de 389.221,00 Euros
Siège social : Vary - 58240 Langeron
328 367 925 RCS Nevers

Aux termes du PV de l'AGE du 18/12/2013, la durée de la société a été prorogée de 50 ans pour se terminer le 25/12/2063. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL580912010

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

MAISON DE SANTE DU PAYS CHARITOIS

Société Civile de Moyens
au capital de 182,94 €
Siège social : 41 avenue Champ du Seigneur
58400 La Charité Sur Loire
328 812 565 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 15 janvier 2014 les mentions ci-après à publier :
Anciennes mentions
Dénomination : SOCIETE CIVILE DE MOYENS CABINET INFIRMIER DE LOIRE
Siège Social : 44 rue Camille Barrère, 58400 La Charité Sur Loire
Objet : Faciliter l'activité professionnelle de ses membres.
Gérants : M. Sébastien Baudat, M. Michel Michon, M. Patrick Millot et Mme Catherine Sauget
Nouvelles mentions
Dénomination : MAISON DE SANTE DU PAYS CHARITOIS
Siège Social : 41 av. du Champ du Seigneur, 58400 La Charité Sur Loire.
Objet : Faciliter l'activité libérale des professionnels de santé associés
Gérants : M. Sébastien Baudat, M. Michel Michon, M. Patrick Millot, Mme Catherine Sauget. M. Fahd Belmili dt 7, rue Jean Macé, 58640 Varennes Vauzelles et M. Arnaud Billet dt 45, rue des Champs Pacaud, 58000 Nevers
Pour avis, la gérance,

AL580912028

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TIROB

Société Civile au capital de 3.811,22 €
Siège Social : 2 rue des Essais - 58800 Corbigny
427 478 961 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 07 février 2014 les mentions ci-après à publier :
Gérance :
Ancienne mention :
M. Gérard Vignault dt 19 rue des Fossés, 58800 Corbigny
M. Bernard Troccon dt 8 Résidence des Beuchots, 58800 Corbigny
Nouvelle mention :
M. Hervé Clément dt 11 avenue Saint Jean, 58800 Corbigny
M. Bertrand Gibe dt 5 rue de la Cave, 58800 Corbigny
Durée de la société :
Ancienne mention : 50 années à compter du 28 mars 1968
Nouvelle mention : 99 années à compter du 28 mars 1968
Pour avis, la gérance

AL580912029

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître
Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guerigny (58)

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Jean **Michalowski**, retraité, et Madame Marie France **Desforges**, son épouse, retraitée, demeurant ensemble à Plagny, commune de Sermoise sur Loire(58), 4 bis rue du Vieux Château.
Modification opérée : adoption du régime de la **Communauté Universelle** tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Jean-Paul Gauthron, notaire à Guérigny, 1 rue de Plouzeau.
Date de l'acte : 18 février 2014.
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis
Me J-P GAUTHRON

AL580912012

Etude de Maître Christophe ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban

Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban, le 17 février 2014, a été constaté le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil, par :
Monsieur Michel, Pierre, Constantin, Louis **Duhamel**, retraité, et Madame Sylvie, Hélène, Louise **Carpentier**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Sougy-Sur-Loire (58300) 6, Route de Decize.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL580912013

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
VARTAN THIERRY (SARL)
7, rue Ferdinand Gambon
58000 Nevers
RCS : 539 016 543

AL580912036

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
APPETIT CROK' (SARL)
13, rue Grande Marché
58500 Clamecy
RCS : 533 798 088

AL580912037

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
IDEATECH (SARL)
12, rue Pertuiseau
58400 Chaulgnes
RCS : 502 408 396

AL580912038

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BATOT Jean-Luc
34, rue du Commerce
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS : 533 062 741

AL580912039

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LEJEUNE CLAUDE LOUIS MARCEL
46, Rue Jean Jaurès
58260 La Machine
RCS : 338 457 930

AL580912040

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MATRES EURL (SARLU)
104, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS : 528 948 359

AL580912041

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
STUDIO ANGEL'S (SARL)
7, rue des Dangers
58800 Sardy-les-Epiry
RCS : 405 107 657

AL580912042

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PIC Fabienne
1, rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 Saint-Pierre-le-Moutier
RCS : 441 944 931

AL580912043

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
BILLEBAULT Franck
le Bourg - Pougny
58200 Cosne-sur-Loire
Dépôt, vente de matériels divers et de pièces détachées se rapportant au monde rural avec ou sans prestation (sédentaire et non sédentaire) achat, vente, réparation de véhicules neufs et d'occasion (matériels agricoles, VL et PI) et machines outils neuves et d'occasions
RCS Nevers : 392 002 903
Date de cessation des paiements : 05/05/2013
Selarl Aurélie LECAUDEY
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL580912044

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
L'EQUATORIAL SAUNA NEVERS (SARL)
4ter, rue de la Passière
58000 Nevers
La création, l'acquisition, la location, prise en gérance libre, l'exploitation de centre de relaxation et de club de rencontres avec sauna, hammam, Spa (jacuzzi), balnéothérapie, bar, snack et petite restauration et vente d'articles Lies à l'activité principale.
RCS Nevers : 529 089 294
Date de cessation des paiements : 30/11/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL580912045

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
Les 2 Toques (SARLU)
Ecluse de Fleury
58110 Biches
RCS Nevers : 753 717 180
Mandataire Judiciaire Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL580912046

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
AUDEBERT Anthony
4, lotissement Buisson Merle
58160 Chevenon
Livraison, vente de combustibles et de produits annexes
RCS Nevers : 539 273 821
Date de cessation des paiements : 15/12/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL580912047

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
FORESTA HABITAT (SARL)
route de Bourges
58000 Challuy
Prestations d'intermédiation de logistique, stockage, conseils et études pour tous produits de la filière bois, vente au détail d'éléments de construction bois, la fabrication, la pose, l'assemblage des éléments de construction en bois , l'innovation, la conception et la mise au point de produits nouveaux Lies à l'activité de la société
RCS Nevers : 453 526 063
Date de cessation des paiements : 03/02/2014
Selarl Aurélie LECAUDEY
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL580912048

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
S.K. MARIE (SARL)
18, avenue Colbert
58000 Nevers
Alimentation générale, achat et vente de marchandises non réglementées. Achat et vente de biens et services non règlementés. Importation et exportation des produits d'alimentation
RCS Nevers : 528 668 098
Date de cessation des paiements : 01/08/2013
Selarl Aurélie LECAUDEY
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL580912049

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
AGD - MERCATIQUE (SA)
«Le Grand Pré»
58110 Brinay
Commerce de gros (commerce interentreprises) de textiles
RCS Nevers : 702 012 675
Mandataire Judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, au mandataire judiciaire.

AL580912050

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de sauvegarde à l'égard de:
EXAGON MOTORS (SACA)
Technopole du Circuit
58470 Magny-Cours RCS Nevers : 533 781 894
Construction de véhicules automobiles
mandataire judiciaire :
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Administrateur Judiciaire : Me Vincent Gladel - Selarl Gladel, avec mission de surveiller les opérations de gestion;
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de la parution de l'ouverture au BODACC, au mandataire judiciaire.

AL580912051

Par jugement en date du 19/02/2014 le Tribunal de Commerce de NEVERS a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
AGENCE DU VAL D'ALLIER (SARL)
AGENCE IMMOBILIERE
17, place de l'Eglise
58240 St Pierre Le Moutier
RCS 329 903 520
Commissaire à l'exécution du plan :
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Le Greffier.

AL580912052

Par jugement en date du 19/02/2014 le Tribunal de Commerce de NEVERS a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
JARDINS ET PAYSAGES DIEUDONNE (SARL)
Création et entretien d'espaces verts, de parcs, jardins, terrains de sports.
Château de la Marche
58400 La Marche
RCS N° 420 040 156
Commissaire à l'exécution du plan :
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Le Greffier.

AL580912053

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
JC HUTTEAU CONSEIL (SARLU)
Marcilly
58800 Corbigny
520 732 959
Conseil, assistance, coaching, formation et l'apport d'affaires auprès des entreprises et de leurs directions dans les domaines de la stratégie, de la créatio , du management de projets, de l'ingéniérie, de l'organisation ainsi que le développement d'activités, d'affaires ou de moyens
liquidateur : selarl aurélie lECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers

AL580912054

Par jugement en date du 19/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
LA CLEF DES CHAMBRES (SARL)
la Mignarderie
58320 Pougues-les-Eaux
489 082 727
Exploitation et gestion d'hôtels, restaurants, bars
Liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers

AL580912055

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : B & M COURTIER NIVERNAIS ;
Forme sociale : SARL ;
Siège social : 42, Rue de Nièvre , 58000 Nevers ;
Objet social : Courtage en crédit immobilier, en opérations de banque et services de paiements ;
Durée : 99 ans ;
Capital social : 10 000 € ;
Co-Gérance : Mr Jean-Pierre Meurgue dt à Osmery (18), 5, rue du Porteau et Mr Jean-Michel Battin dt à Dun sur Auron (18), 8, rue des Fossés ;
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL580912008

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Prémery (Nièvre) du 11 février 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EVO PREMERY
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital social : 20.000 euros
Siège social : 14, route de Nevers, 58700 Prémery
Objet : vente, entretien, réparation, location de tous véhicules terrestres à moteur ; vente de pièces détachées et accessoires pour automobiles.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Président : M. Damien Figuière, dt 122, route de Corcelles, 58180 Marzy.
Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Une action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Le transfert d'actions est libre entre associés. Toute autre transmission doit être autorisée par décision collective des associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis, le Président

AL580912009

Dénomination: ACTIF NETTOYAGE
Forme: SAS à capital variable
Capital initial: 500 euros
Capital min: 500 euros
Capital max: 8000 euros
Siège: 41 rue de Beauregard 58110 Châtillon-en-bazois
Objet: Nettoyage en tout genre, débarras, remise en état fin de chantier, assistance à la copropriété, espace vert, petit travaux de remise en état.
Durée: 99 ans
Président: Mme Nièce Sandrine, 27 rue du lac 91430 Igny. Tout associé à accès aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement négociables.
RCS: Nevers

AL580912014

Par acte SSP en date du 19/02/2014, il a été constitué une SARL dénommée : CHTS
Objet social : le conseil en hôtellerie, tourisme et spa ; l'ingénierie touristique et hôtelière ; le conseil en aménagement touristique et hôtelier ; l'étude de marché et de faisabilité ; l'audit qualité, la gestion directe ou indirecte d'équipements touristiques, et hôteliers ; la vente d'hébergements touristiques et de tous accessoires
y afférents.
Capital social : 1000 euros
Siège social : Le Domaine du Grand Bois, Route de Fertot
58470 Gimouille
Gérance : Madame Nathalie Blanco demeurant à Gimouille, le Domaine du Grand Bois, Route de Fertot
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de
Nevers
Pour avis

AL580912015

Avis de constitution
Par acte S.S.P. du 20 février 2014 il a été constitué une société à responsabilité limitée:
Dénomination : BOPRO BATIMENT
Siège social : 12 bis Route de Lamenay, 58380 Lucenay les Aix
Objet : - Projection d'enduit intérieur et extérieur ; maçonnerie gros œuvre ;isolation intérieure et extérieure ; dallage intérieur et extérieur ; vente de matériel et matériaux, plâtrerie ; peinture
Durée : 99 ans
Capital : 20 000 €
Gérance : Emmanuel Caulier demeurant 16 Passage Parmentier 03000 Moulins
Immatriculation : RCS Nevers

AL580912017

GAEC DES CHAMPS COLAS PLANVOY 58140 LORMES

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun des Champs Colas dont le siège social est fixé à Planvoy, 58140 Lormes.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 13 décembre 2013
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, Les fondateurs.

AL580912024

MATREX

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 Rue Roland Vailin
58240 St Pierre le Moutier

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 15 Février 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MATREX
Siège social : 4 Rue Roland Vailin, 58240 St Pierre le Moutier
Objet social : Vente, installation, entretien et contrôle extincteurs, détecteurs de fumée, exutoire de fumée, R.I.A. formation incendie et toutes activités annexes
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Valentin Richard demeurant 11 Place de l'Eglise, 58240 Luthenay

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MONTAMBERT (AJ 13/090):
avec bâtiments habitation et exploitation
10 ha 56 a 41 ca
- Bruyeres de mont: C-293-303-304-314-340(*)-347(*)-348-349-350-351-352-353-356-359-360-361-364-365-366-367-368-375-466[287]-475[287]-607[355](*)
Cmne de REMILLY (AA 14/017)
BOIS:
99 ha 42 a 00 ca
- Bois de beau: A-303 - Le biloury: B-340 - Le bois biloury des cordes: B-389(*)-390-391-392 - Le bois de maribas: B-398 - Les biloury: B-449 - Les coupes du guy: A-321[172] - Les petites beignes: B-63
Cmne de VILLAPOURCON (AA 14/016):
7 ha 33 a 60 ca
- Champ du mont: C-193-194-196-199-213-214-215 - Le bouchelot: C-614 - Le germelin: C-639-640-641 - Le grand pre: C-165-166-167-168 - Le puits: C-875 - Les petits champs: AE-74(*) - Pre dare: C-394-404-405
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/03/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL580912032*

Uxeloup.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance
AL580912031

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL DELICE KEBAB

EURL en liquidation
Siège social : 42, rue Delangle à Varzy 58210
R.C.S Nevers 791 672 116

Les associés ont décidé la dissolution anticipée à compter du 31 décembre 2013 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidatrice, Mme Djabri Frédérique, demeurant 30, rue de la Séverie, 58210 Varzy avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est ainsi fixé chez Mme Djabri Frédérique, demeurant 30, rue de la Séverie à Varzy 58210, adresse à laquelle toutes correspondances devront être envoyées, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
La gérante
AL580911927

COLCHIQUE-COMMUNICATION

SARL à associé unique au capital de 1 euros
Siège social: 16 Rue du Point du Jour 58660 Coulanges-lès-Nevers
799 604 277 RCS Nevers

En date du 14/02/2014, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 14/02/2014, nommé en qualité de liquidateur Mme Thévenot-Greu Séverine, 16 rue du point du jour 58660 Coulanges-lès-Nevers, et fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépot au RCS de Nevers.
AL580912030

PIL'SERVICE

Société par Actions
Simplifiée en liquidation
au capital de 1 500 €
Siège social : 50, Chemin Pierre Brossolette
58600 Garchizy
538 470 683 RCS Nevers

Par décision du 17/02/2014, il a été approuvé le compte définitif de liquidation et constaté la clôture de liquidation à compter du 31 janvier 2014. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
AL580912035

➜ ADJUCATION

Notaires
S.C.P. Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY Notaires
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-Sur-Loire
Tél. 03.86.39.30.00.

ADJUDICATION SUR SURENCHERE

Par le ministère de Maître Jean-Paul JACOB, Notaire
A l'annexe l'Office Notarial à Donzy (58220), 10, Rue de la Bertine
Le Jeudi 13 Mars 2013 à 14 heures 00
A la requête des consorts Millard-Letort et conformément au jugement rendu
par le Tribunal de Grande Instance de Bourges en date du 17 janvier 2013 ordonnant la vente par adjudication sur licitation, et l'ordonnance sur surenchère rendue le 9 janvier 2014
par le Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Des immeubles ci-après désignés :
Lot unique :
A Cuncy-Les-Varzy (Nièvre)
Une parcelle de terre
Cadastrée Section ZD N° 3 pour 5ha81a00ca
Mise à prix : Trente-Quatre Mille Cent Euros
Les charges, clauses et conditions sont énoncées au cahier des charges détenu par Maître Jean-Paul JACOB.
Frais préalables, droits et émoluments en sus.
Maître JACOB, Notaire.
AL580911966

➜ NON DISSOLUTION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

IMPHY DISTRIBUTION

SAS au capital de 8.000 €
Siège social : 20, rue Jean Jaurès 58160 Imphy
752 677 120 RCS Nevers

L'assemblée générale du 30 décembre 2013, statuant en application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.
Pour avis, la Présidente, G. BILOE
AL580912020

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EPC FRANCE

SARL au capital de 1000 €
Siège social : Savault, Les Deux Etangs, 58230 Ouroux-en-Morvan
753 268 564 RCS de Nevers

L'AGE du 05/02/2014 a nommé en qualité de gérant M. Gevers Deynoot Job, demeurant Savault Les Deux Etangs, 58230 Ouroux-en-Morvan en remplacement de M. Abrahamse Gérard, à compter du 05/02/2014.
Modification au RCS de Nevers
AL580912011

Par acte SSP en date du 20 février 2014, il a été constitué une SARL à forme unipersonnelle dénommée : Valérie Mielle
Objet social : - l'entretien et la création d'espace verts,
- les travaux d'élagage, de taille et de débroussaillage,
- l'activité de paysagiste,
- l'achat, la vente de végétaux et de plantes,
- l'achat, la vente d'équipements de la personne, de produits, de matériel et d'outillage de jardin,
- la location de tous types de matériels et outillages,
- le traitement et l'enlèvement de déchets verts,
-le salage et le déneigement,
- l'agencement de cours et terrasses.
Capital social : 1.500 euros
Siège social : Le Petit Neuzilly, 58110 Montapas
Gérance : Madame Valérie Mielle demeurant à Montaps, Le Petit Neuzilly
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de
Nevers
Pour avis
AL580912018

SCEA MELAYE SENNEPIN

58700 La Celle Sur Nièvre
RCS Nevers : 324 294 396
Capital social : 219 770 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2013, il a été procédé au retrait de la gérance de M. Melaye Jean-Pierre et à son remplacement par M. Melaye Florian, demeurant 5 rue Faidherbe, 58000 Nevers.
Pour avis, la gérance
AL580912019

ANTELIA Conseils - Société d'Avocats
8, place Le Corvec - 44470 Carquefou
127, rue Robert Schuman
44800 Saint Herblain

SCEA LE COLOMBIER

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Le Colombier
58470 Gimouille (Nièvre)
RCS de Nevers N° 413 352 550

Avis de modification
La collectivité des associés réunie le 30 décembre 2013 a décidé d'agréer la démission des fonctions de gérance de Madame Robinot Monique et de nommer en remplacement Monsieur Robinot Jean-Christophe, demeurant à «Levis» 03320 Lurcy Lévis à effet du 31/12/2013
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers
Pour avis
La gérance
AL580912022

EARL RAISON

Le Réconfort - 58190 Saizy
Au capital de 339.000 euros
RCS Nevers - 434.379.061

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er février 2014, Monsieur Raison Hubert, le Réconfort, 58190 Saizy démissionne de ses fonctions de gérance.
Pour avis, la gérance
AL580912023

CHAMANE

SARL au capital de 20 050 €
Siège social : ZAC des Grands Champs
20 boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
520 973 041 RCS Nevers

Par AGM du 24/12/2013, les associés ont nommé en qualité de cogérantes pour une durée limitée à compter du 02/01/2014 Hélène Caron demeurant 2 rue Abbé Bidaut 71380 Saint Marcel, et Ludivine Baillon, demeurant 16, rue Carnot 71100 Chaon-sur-Saone.
Par AGO du 29/01/2014, les associés ont pris acte de la démission d'Emmanuel Emeriau de ses fonctions de cogérant à compter rétroactivement du 03/01/2014 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
la Gérance.
AL580912033

➜ CESSION

Me Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy

Avis de cession
Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, avec la participation de Maître RODA, le 15 février 2014 enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 17 février 2014 bordereau 2014/217 case n°1 extrait 541.
Monsieur Jean-Claude **Boussard**, boulanger, et Madame Marylène, Martine **Augendre**, comptable, demeurant ensemble à Nevers (58000) 13 route de Chaluzy. Immatriculé au Répertoire des métiers de Nevers n°332797992.
Ont cédé à:
La Société dénommée **FVP**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000 € ayant son siège social à Nevers (58000) 109 faubourg du Grand Mouësse identifiée sous le numéro SIREN 799899604 RCS Nevers.
Un fonds de commerce de « boulangerie et pâtisserie, sons et issues avec tournées » situé et exploité à Nevers (58000), 109 Faubourg du Grand Mouësse . **Prix : Cent Quatre Vingt Mille Euros** (180 000 €) s'appliquant:
- aux éléments incorporels pour 139 612 €
- aux éléments corporels pour 40 388 €
Prise de possession à compter du 15/02/2014.
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de en l'Etude de Maître Michel Roda notaire où domicile est élu dans les Dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
Pour avis unique
AL580912006

Etude de Me Jean CHINCHOLE
Notaire à Luzy

Suivant acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à Luzy (58), le 15/02/2014, enregistré à Nevers (58) le 20/02/2014, bordereau n°2014/232 case n°1 ext 577, la SARL COQUELICOT au capital de 50.000 €, dont le siège est à Millay (58), Lieudit «le Bois de Velle», (RCS de Nevers SIREN n°514.674.589) a vendu à Melle Sandra Auclair, demeurant au Bourg Tazilly (58) née le 16/02/1988 à Paray Le Monial (71).
D'un fonds de commerce de librairie-papeterie, vente et achat de livres, articles de papeterie, carterie, fournitures scolaires, articles destinés aux loisirs créatifs, articles cadeaux, fournitures et matériels de bureau sis et exploité à Luzy (Nièvre) 2 Place du 8 mai 1945.
Moyennant le prix de 63.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 54136.59€ et au matériel pour 8.863,41€
L'entrée en jouissance a été fixée au 15 Février 2014
Les oppositions seront reçues chez Jean Chinchole, notaire à Luzy dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion.
Pour avis et mention
Me Chinchole
AL580912021

Etude de Maître Christophe ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre), le 19 février 2014, enregistré à Nevers, le 21 février 2014 bordereau numéro 2014/238 case 1 extrait 588, a été cédé par :
Monsieur Jean-Jacques Maurice **Mignon**, commerçant, et Madame Isabelle Marylène Edmé, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Decize (58300) 8, rue Henri Dunant,
Nés savoir :
Monsieur à Saint-Saulge (58330) le 8 mars 1956,
Madame à Nevers (58000) le 6 juin 1962.
à :
Monsieur Sébatien **Beaunée**, chef de cuisine, et Mademoiselle Carine Alexandra Laure Grimaud, serveuse, demeurant ensemble à Nevers (58000) 17, rue Léon Gautheron.
Nés savoir :
Monsieur à Moulins (03000) le 14 janvier 1972,
Mademoiselle à La Roche-Sur-Yon (85000) le 12 avril 1986.
Soumis à un pacte civil de solidarité conclu entre eux le 28 avril 2011, enregistré au greffe du Tribunal d'instance de Antibes le 28 avril 2011.
Un fonds de commerce de crèperie restauration brasserie plats à emporter traiteur salon de thé exploité à Nevers (58000), 9, rue du 14 Juillet, connu sous le nom commercial **CREPERIE LE GOEMON**, et pour lequel Monsieur Jean-Jacques Mignon, est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 326.935.772.
Propriété-Jouissance : jour de la signature
Prix : Quatre-Vingt-Cinq Mille Euros (85.000,00 Eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Soixante-Dix-Huit Mille Cinq Cents Euros (78.500,00 Eur),
- au matériel pour Six Mille Cinq Cents Euros (6.500,00 Eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'Etude de Maître ROBERT, 10 rue Vauban, 58000 Nevers où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.
AL580912026

YONNE

ACEFI

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : Sens (89100)
4 Grande Rue
521 480 244 R.C.S. Sens

Le 13/02/2014, l'associé unique a décidé :
-de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du 13/02/2014, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Sa dénomination, son siège, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées ;
-d'augmenter le capital social de 29 000 € par création et émission au pair de 2 900 actions nouvelles. Le capital social s'élève désormais à 30 000 € divisé en 3 000 actions de 10 € chacune ;
-de modifier l'objet social aux activités d'intermédiaires en opérations bancaires et services de paiement (IOBSP), de mandataires non-exclusifs en opérations de banque et services de paiement en regroupement de crédits et en crédit à la consommation (MOBSP), de courtage en opérations de banque et services de paiement (COBSP) en prêts immobiliers, de mandataires d'intermédiaires en assurance (MIA).
M. Jean-Pierre Strack, demeurant à Dixmont (89500), Hameau de la Borde à la Gousse, 6 rue de l'Ecole, La Roseraie, gérant devient Président.
Mme Céline Ambrosetti, demeurant à Saucourt-sur-Rognon (52270), 7 Grande Rue est nommée directrice générale.
AL890912033

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 8 avril 2014 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Un corps de ferme à Sepeaux (89)
«6 Les Louèvres»
Consistant en **un Bâtiment principal (220 m²** environ). Avec **Atelier, Bergerie, Grange (400 m²** environ), **2 Hangars. Cour, Jardin** clos et **Champs** attenants
Le tout d'une contenance totale de 09 ha 90 a 12 ca. Inoccupé au 3 juillet 2013
Mise à prix : 40.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens,
où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER -SERRÉ -FLEURIER -FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,
89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Mercredi 26 mars 2014 à 14 H 00
AL890911992

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 8 avril 2014 à 11 H
au Palais de Justice de SENS,
1 rue du Palais de Justice

En un lot
1°) 5 Bâtiments à Chamvres (89)
Route de Joigny
A usage d'habitation, commercial et industriel
Le tout **sur un terrain** d'une contenance totale de **55 ares 60 centiares** - Occupés
VISITE sur place le Jeudi 27 mars 2014 à 14 H 00
2°) 3 Parcelles de bois à Paroy-Sur-Tholon (89)
Lieux-dits «Le Foulon», de 74 a 90 ca
et **«Le Chemineau»**, l'une de 01 a 10 ca et l'autre de 06 a 75 ca
Soit une superficie totale de 82 ares 75 centiares
Mise à prix : 50.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens,
où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER -SERRÉ -FLEURIER -FELLAH,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,
89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
AL890912026

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 février 2014, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Dénomination sociale : SCEA LA VAU BLANCHE.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 75 000 euros.
Siège social : 30 chemin des Fossés, 89800 Saint Cyr Les Colons.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 75 000 euros.
Gérants : M. Pascal Henry et Mme Pascale Montourcy épouse Henry, demeurant à Saint Cyr Les Colons (Yonne), 30 chemin des Fossés.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.
AL890911988

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 février 2014 à Poilly sur Tholon, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : «AUTOUR DE LA FERMETURE».
Forme :Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet : Vente et pose en sous-traitance de fermetures (portes, portails, fenêtres, portes-fenêtres, ….).
Capital social : 15 000 euros.
Siège social : 4 rue Saint Louis, Bleury, 89110 Poilly sur Tholon.
Durée : 99 années à compter de l'immatri-

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 24/02/2014 arrêtant le plan de redressement au profit de la **SARL THIEBERT-MATHELIN** 1 place Charles de Gaulle 89700 Tonnerre (Boulangerie). RCS Auxerre 500088943. CIP 3398. Commissaire au plan : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes.
AL890912042

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/02/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl MARLI BIEN ETRE** lieu-dit les Poulets 1 chemin des Placiaux 89240 Parly (activité de relaxation, de magnétiseuse). RCS Auxerre 498759067. CIP 3530. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC. *AL890912043*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/02/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique **LA MANCHARDE** 4 la Mancharde 89520 Saints en Puisaye (bar et restaurant). RCS Auxerre 795176668. CIP 3531. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC. *AL890912044*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/02/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique **DAVID HOURS** 10 rue Charles Peyrottes 89290 Vincelles (plomberie, ramonage, inst de chauffage et de sanitaire). RCS Auxerre 501833032. CIP 3532. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC. *AL890912045*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/02/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL AUBERGE DES PECHEURS** 14 route Nationale 89360 PERCEY. RCS Auxerre 482154853. CIP 3430. *AL890912046*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/02/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean GUILLARD** 27 rue d'Egleny 89000 Auxerre. RCS Auxerre . CIP 1956 *AL890912047*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/02/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Madame **Jocelyne GUILLARD** née GREMAUX 27 rue d'Egleny 89000 Auxerre. RCS Auxerre . CIP 1957.
AL890912048

safer Bourgogne Franche-Comté

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Vente d'une propriété sur les communes de ROGNY LES SEPT ECLUSES et CHAMPCEVRAIS, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terre, pré et bois :

- **CHAMPCEVRAIS** - 12 ha 17 a 28 ca - Champ devant les pinchauds: YC-2(A)-2(B)-2(C)-2(D)-12-13
- **ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES** - 38 ha 33 a 63 ca - Bois de mont felix: ZS-13 - Le grand champ: ZS-10[4](Z)-10[4](AJ)-10[4](AK)[F1]-10[4](AK)[F2]-10[4](AK)[F3] - Les pentes: D-64-65-66-67 - Les pinchauds: D-60-61-62-63 - Les terres fortes: D-68-69

HERY - bois-taillis
18 a 70 ca - Le gougeot: E-51
MONTIGNY-LA-RESLE - bois-taillis
36 a 40 ca - Le bois du roi: B-87 - Les patures: B-440
ROUVRAY - bois-taillis
33 a 28 ca - Les chante merles: A-281 - Les graviers: A-357
VENOUSE - bois-taillis
37 a 50 ca - L homme mort: D-420-448

Vente d'une propriété sur les communes de PONT SUR YONNE, SAINT **SEROTIN et VILLEMANOCHE,** comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terre, pré et bois - vente de la propriété dans sa globalité - les biens sont indissociables

- **PONT-SUR-YONNE** - 25 a 62 ca - Le machefer: E-5 ; 8 ha 56 a 88 ca - Le machefer: E-4(J)-4(K)-4(L)-6
- **SAINT-SEROTIN** - 3 ha 41 a 22 ca - Terres de saint gilles: P-373-374-378-379-380 ; 27 ha 17 a 00 ca - Terres de saint gilles: P-371(J)[P1]-372(J)-372(K)-372(L)-375-376(J)-376(K)-376(L)-377(J)-377(K)-377(L)-377(M) - Vallee du colombier: L-431
- **VILLEMANOCHE** - 5 ha 33 a 60 ca - Saint gilles: E-60(J)[P1]-61

Vente d'une propriété dans sa globalité sur les communes de SAINT PRIVê et VILLENEUVE LES GENETS - les biens sont indissociables - bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terre, pré et bois-taillis

- **SAINT-PRIVE** - 7 ha 81 a 50 ca - Bois rondin: A-181 - L etang: B-119-120 - La marchandiere: B-57(B)-62-64-65-66-69 - Le pre de la marchandiere: B-31-32-33-34 - Le pre rondin: A-188 - Les deux arpents: B-72(J)-72(K); 21 ha 90 a 81 ca - La marchandiere: B-55-56-57(A) - Le bois du compere: B-12 - Le champ de godard: ZB-15[1] - Le champ du compere: B-16 - Le champ du pre: B-17-18-19-20 - Les petits champs: B-30-70; 27 ha 34 a 47 ca - L'étang: B-121 - L etang du petit bois: B-86-89 - La chaume grelee: A-62 - La marchandiere: B-58-59-60-61(J)-61(K) - La petite tremblee: B-45 - Le bois du compere: B-13 - Le champ de droguet: B-106 ; - Le petit champ de droguet: B-105-478[105] - Les ferriers: B-122-123 - Les patrouillas: B-15 - Les ronsoirs: B-82 - Les sept arpents: B-104 (avec bâtiments)
- **VILLENEUVE-LES-GENETS** - 3 ha 97 a 60 ca - Champs de la farquerie: ZT-10-11

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14 mars 2014 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer -CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL890912041*

culation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Benoit Chevallier demeurant 4 rue Saint Louis, Bleury, 89110 Poilly sur Thollon.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.
AL890912011

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 14/02/2014 a Monéteau (89), il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Hydraulique Dépannage HD
Siège: 7 rue de Bruxelles
Objet: commerce ,vente réparation de tous composants hydrauliques.
Durée: 99 ans
Capital: 1 000 €
Gérance: Mr Jacquet Hubert demeurant 30chemin des cornicarts 89510 Etigny
Immatriculation de la société au R.C.S. de Auxerre.
La gérance *AL890912008*

FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

Avis de constitution
Par acte sous seing privé en date du 18 Février 2014 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée Unipersonnelle
Dénomination : EURL HEDOT
Siège social : 45 Grande Rue, 89113 Fleury la Vallée
Objet : Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, chocolaterie, vente de sandwichs, glaces, boissons
Durée : 99 années
Capital : Vingt Mille Euros (20.000 €) divisé en Deux Mille (2.000) parts sociales de Dix Euros (10 €) chacune.
Apports en numéraire : Vingt Mille euros (20.000 €)
Gérance : Monsieur Fabrice, Mickaël Hedot demeurant à Fleury la Vallée (89113), 24 Route d'Appoigny
Immatriculation : au RCS de Sens
Pour avis
AL890912023

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 février 2014, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Dénomination sociale : SCEA DAUTUN.
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 475 000 euros.
Siège social :2 Grande rue, Sanvigne, 89310 Étivey.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 531,84 euros.
Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 474 468,16 euros.
Gérant :M. Benoît Dautun, demeurant à Étivey (Yonne), Sanvigne, 2 Grande rue.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.
AL890912027

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : LA BODEGA
Siège social : 13 Rue René Schaeffer, 89000 Auxerre
Objet :
- Exploitation de tous commerces restaurant, bar et produits accessoires ;
- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée : 99 années
Capital : 1 000 euros
Apports en numéraire : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Carlos Santos Carlos Costa, demeurant 12 Rue de la Motte, 89113 Fleury la Vallée
Cession de parts : Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
Immatriculation au RCS d'Auxerre.
Pour avis, *AL890912028*

→ CONVOCATION

ASSOCIATION LES JARDINS DE LA CROISIÈRE

5 Chemin de la Croisière - 89100 Sens

Les adhérents de l'association sont convoqués en Assemblée Générale qui aura lieu :
le vendredi 7 mars 2014 de 9h30 à 12h
à la Maison Familiale Rurale du Sénonais
24 rue Haute 89100 Gron
Ordre du jour : rapport d'activité, compte de résultat, bilan, projets 2014 et questions diverses.
Le président de l'association : Michel Jouan
AL890912035

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

LE VIN CANON

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Ferme de la liberté,
89310 Poilly-sur-Serein
RCS Auxerre 529 728 735

Avis de dissolution et de nomination de liquidateur
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2013
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : Madame Véronique Teysseire épouse Moreau, demeurant Ferme de la liberté, 89310 Poilly-sur-Serein.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
Ferme de la liberté, 89310 Poilly-sur-Serein.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur.
AL890911901

SCEA L'ÉCURIE DU VAL DE CHARME

Société civile en liquidation
Siège social : 11 Rue Martau - 89710 Sens
451 926 497 RCS Dijon

Clôture de liquidation
Aux termes d'un acte en date du 7 février 2014, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargé de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour dudit acte.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, Le Liquidateur. *AL890912021*

LA MOTRICE

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 21 110 euros
Siège social : 2, avenue de la Gare 89510 Etigny
519 538 748 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 11/02/2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Aurélia Fournier de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 30 novembre 2013. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis *AL890912039*

→ MODIFICATION DE CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2013, la collectivité des associés de la société A.S.M.T, société civile immobilière, au capital de 210 000 euros, ayant son siège social 9 et 11 Rue du 24 Août 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°521505636 a décidé de réduire le capital social de 210 000 euros à 100 euros par réduction de la valeur nominale de chaque part sociale. Ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à deux cent dix mille euros (210 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent euros (100 euros)
Mention sera faite au RCS d'Auxerre
La gérance *AL890912014*

SELARL PHARMACIE DE LA REPUBLIQUE

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
au capital de 100.000 €
Siège social : 2 bis place de la République
89700 Tonnerre
452 177 579 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 31 janvier 2014, il résulte que le capital a été augmenté d'une somme de 800.000 € par incorporation de réserves pour être porté à 900.000 €
Les articles 6 et 7 ont été modifiés. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : 100.000 €
Nouvelle mention : 900.000 €
Mention sera faite au RCS de Tonnerre
Pour avis *AL890912030*

KERKRI

Société Civile Immobilière au capital de 500 €
Siège social :
9 avenue du 8 mai 1945 - 89100 Sens
503 481 624 RCS Sens

D'un PV d'AGE du 23 janvier 2014, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 50 € par apport en numéraire d'une nouvelle associée pour le porter à 550 €.Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens. *AL890912049*

→ NON DISSOLUTION

EURL DES LAMES

SARL au capital de 3.000 euros
La Croix de l'Orme - 89400 Bussy en Othe
RCS Sens 792 871 634

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique gérant du 30/12/13, il résulte que statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, il a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention faite au RCS : Sens.
Pour avis. *AL890912025*

CONTROLE CONSEIL ÉNERGIE

EURL au capital de 2000 €
Siège social : 8 Rue saint Martin, 89290 Irancy
751 752 908 RCS d' Auxerre

L'assemblée générale du 28/10/2013 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS d' Auxerre
AL890912034

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

L'OVALE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Route de Paris
Centre Commercial Leclerc - 89700 Tonnerre
RCS Auxerre 528 192 529

Aux termes d'une délibération en date du 5 février 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance *AL890912038*

→ TRANSFERT DE SIÈGE

LES JARDINS PONTELLOIS

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 chemin du Clocher d'Aulnay
93320 Les Pavillons sous Bois
518 541 859 RCS Bobigny

Aux termes d'une délibération en date du 17/01/2014, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 23 chemin du Clocher d'Aulnay, 93320 Les Pavillons sous Bois à Route de Bray, lieu-dit Sixte, 89140 Michery à compter du 17/01/2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens.
La Société dont l'objet social est la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles apportés à la sté et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement a été constituée pour 50 années à compter du 02/12/2009.
AL890912037

→ NOMINATION

Le 29.1.2014, les associés de la SAS MCL BTP au capital de 5.000 €, siège social à Auxerre (89) 5, rue des Caillottes, 793 224 049 RCS Auxerre, a constaté la démission de son Président, et a nommé pour le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau Président
Anciennes Mentions Publiées : Président: M. Michaël Lapied, Bassou (89) 125, Grande Rue
Nouvelles mentions : Président : Mme Charline Scoquart, Bassou (89) 125, Grande Rue.
AL890912001

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CIVRY-SOLEIL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 15 rue de la Métairie
89440 Massangis
RCS Auxerre 507 875 102

Aux termes d'une délibération en date du 11 février 2014, avec effet rétroactif au 31 décembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a constaté la démission de Madame Marie-Noëlle Terninck, de ses fonctions de cogérante à compter du 31 décembre 2013. Monsieur Laurent Ternynck reste seul gérant à cette même date.
Pour avis, la gérance. *AL890912000*

SCI ETC SENS

Société Civile Immobilière au capital de 130500€
Siège social : 4 Rue de Mondereau - 89100 Sens
342 121 720 RCS Sens

Changement de gérance
L'Assemblée Générale du 14/02/2014 a pris acte de la démission de M. Claude Régnier de ses fonctions de co-gérant à compter du 14/02/2014.
Elle nomme en qualité de co-gérante Melle Audrey Lecouet, demeurant 11 Impasse des Marguerites, 77140 Saint Pierre Les Nemours, pour une durée indéterminée, à compter du 14/02/2014.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis,
La gérance.
AL890912024

→ CESSION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31 janvier 2014 à Paris, enregistré le 14 février 2014 au SIE d'Auxerre, bordereau n°2014/177, case n°1, la société INVEST HOTELS SEPT 91, SNC au capital de 19.422 €, siège social : 50 place de l'Ellipse, 92919 Paris La Défense cedex, 381 615 566 RCS Nanterre, a cédé à la société BOURAVAL, SARL au capital de 1.000 €, siège social : 10, avenue de Verzy, 75017 Paris, 799 020 946 RCS Paris, le fonds de commerce d'hôtel 2 étoiles restaurant Campanile enseigne Hôtel Grill Campanile, sis Tuilerie de Cercé, 89200 Sauvigny le bois, moyennant un prix total de 135.945 €.
Entrée en jouissance : le 1er février 2014.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues au fonds cédé pour la validité et chez Me Edouard Mourgues-Molines, notaire associé, 5 rue de Téhéran -75008 Paris pour la correspondance.
AL890912018

▶ Sudoku

7					5			
5	9		8		6			
		2				5		
		3	6				1	8
4	5						7	3
8	1				9	4		
		7				2		
			2		1		8	4
			4					1

Résultat du précédent numéro

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

9	4	1	6	2	7	5	8	3
7	5	8	4	3	1	9	2	6
6	2	3	8	5	9	7	1	4
4	9	7	1	8	5	3	6	2
1	3	5	7	6	2	4	9	8
2	8	6	9	4	3	1	7	5
5	1	4	2	7	6	8	3	9
3	7	2	5	9	8	6	4	1
8	6	9	3	1	4	2	5	7

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

Prénom ____ Nom ____
Raison sociale ____
Adresse ____
Lieu-dit ____ CP ____ Ville ____
Tel. ____ Fax
Mobile ____ (Signature)
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 1er mars 2014 au 7 mars 2014

Samedi 1er

TF1
20.50 The Voice, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou, et avec Pascal Obispo, Hélène Ségara, Stanislas, Élodie Frégé, Kylie Minogue, Corneille et Gérald de Palmas.

France 2
20.45 Luis Mariano, le grand show. Divertissement présenté par Michel Drucker, avec Charles Aznavour, Serge Lama, Roberto Alagna, Annie Cordy, Vincent Niclo, Les Stentors, Patrick Fiori, Anne Roumanoff, Dave, Chantal Ladesou, etc.
23.10 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Crime en Aveyron. Téléfilm avec Florence Pernel, Vincent Winterhalter, Hélène Seuzaret ⑩.
22.45 Mon frère Yves ★★. Téléfilm d'après Pierre Loti, avec Thierry Frémont, Jérôme Kircher, Jacques Spiesser, Agnès Delachair. (voir Sélection)

Arte
20.50 L'aventure humaine «Vauban : La sueur épargne le sang».
22.15 Trop jeune pour mourir «Sharon Tate, la fin de l'innocence».
23.05 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin ⑩.

Canal +
20.55 Zero Dark Thirty ★★★. Thriller (2013) de Kathryn Bigelow, avec Jessica Chastain, Jason Clarke, Joel Edgerton, Mark Strong (2h31) ⑫. (voir Sélection)

Dimanche 2

TF1
20.55 Bienvenue chez les Ch'tis. Comédie (2007) de et avec Dany Boon, et avec Kad Merad, Zoé Félix, Anne Marivin (1h42).
23.00 Esprits criminels. Série ⑫.

France 2
20.45 Casino Royale ★★★. Espionnage (2006) de Martin Campbell, avec Daniel Craig, Éva Green, Mads Mikkelsen, Judi Dench (2h18) ⑩. (voir Sélection)
23.10 Faites entrer l'accusé «Ulrich Muenstermann, l'homme qui avait peur des femmes». Magazine ⑩.

France 3
20.45 Inspecteur Lewis : «Un paradis incertain», «Vénus, porteuse de mort». Série avec Kevin Whately.
00.05 Le messager. Drame en NB (1937) de Raymond Rouleau, avec Jean Gabin, Gaby Morlay (1h40).

Arte
20.45 Devine qui vient dîner ? Comédie dramatique en VO (1967) de Stanley Kramer, avec Spencer Tracy, Katharine Hepburn, Sidney Poitier (1h48).
22.30 Katharine Hepburn «Une légende du cinéma». Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Paris et les Champs-Élysées : Enquête sur les secrets des folles nuits de la capitale».
23.00 Enquête exclusive «Palais, touristes et arnaques : Les secrets de Venise». Magazine.

Canal +
20.55 Football «PSG/Marseille».

Lundi 3

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Tout pour la musique». Téléfilm avec Mimie Mathy, Frédéric Van Den Driessche, Alice Isaaz.
22.55 New York, unité spéciale ⑫.
01.25 Au Field de la nuit, avec Denis Podalydès, Santiago H. Amigorena, Gwendoline Hamon, Sylvie Testud, Francis Huster et Steve Suissa.

France 2
20.45 Broadchurch (7 et 8/8). Série avec David Tennant, Olivia Colman, Andrew Buchan (1h36) ⑩.
22.30 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
23.55 Cet obscur objet du désir. Comédie dramatique (1977) de Luis Buñuel, avec Fernando Rey, Carole Bouquet, Angela Molina (1h40).

France 3
20.45 Tout peut changer «Où sont les femmes ?». Magazine de L. Bazin.
23.50 La case de l'oncle Doc «Les jours heureux». Documentaire.

Arte
20.50 Le juge Fayard, dit le shérif. Drame (1976) de Yves Boisset, avec Patrick Dewaere, Aurore Clément, Philippe Léotarde (1h45).
22.40 Frankenstein d'après Mary Shelley. Drame en VO (1994) de et avec Kenneth Branagh, et avec Robert DeNiro, H. Bonham Carter (1h56).

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.55 Norbert et Jean «Le défi».

Canal +
20.55 Braquo (7 et 8/8). Série ⑫.

Mardi 4

TF1
20.50 Person of Interest : «Costume sur mesure», «Réunion d'anciens», «Vu de l'intérieur». Série avec Taraji Henson, Kevin Chapman ⑩.
23.30 Following. Série ⑫.

France 2
20.45 La maison préférée des Français. Divertissement présenté par Stéphane Bern.
23.05 Infrarouge «Intimes violences». Documentaire.
00.20 Infrarouge «Pardonner».

France 3
20.45 Louis la brocante «Louis et les bruits de couloirs». Téléfilm avec Victor Lanoux, Évelyne Buyle, Elsa Lunghini, Serge Dupuy.
23.25 Les carnets de Julie «La vallée de la Maurienne». Magazine.

Arte
20.50 Homs, chronique d'une révolte ★★. (voir Sélection)
22.35 Khrouchtchev à la conquête de l'Amérique. Documentaire.
23.40 Syrie «Instantanés».

M6
20.50 Indiana Jones et la dernière croisade. Aventures (1989) de Steven Spielberg, avec Harrison Ford, Sean Connery, Denholm Elliott (2h01).
23.10 Le médaillon. Aventures (2003) de Gordon Chan, avec Jackie Chan, Lee Evans (1h25).

Canal +
20.55 Happiness Therapy. Comédie (2012) de David O. Russell, avec Bradley Cooper, Jennifer Lawrence, Robert DeNiro (1h58) ⑩.

Mercredi 5

TF1
20.50 Football «Match amical : France/Pays-Bas».
23.00 Les experts. Série ⑫.

France 2
20.45 Trois femmes en colère. Téléfilm d'après Benoîte Groult, avec Marina Vlady, Florence Pernel, Bruno Todeschini, Jacques Ciron (1h28).
22.25 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Louis Chédid, Alice Pol et Jean-Christophe Rufin.

France 3
20.45 Au cœur du Vatican ★★★. Documentaire présenté par Patrick de Carolis. (voir Sélection)
23.40 Les chansons d'abord «Spécial Dalida». Magazine présenté par Natasha St-Pier, avec Orlando, Amel Bent, Olympe, Tal, Petula Clark.

Arte
20.50 The Housemaid. Drame (2010) de Im Sang-soo, avec Jeon Do-youn, Lee Jung-jae (1h43).
22.30 La servante. Drame en NB et VO (1960) de Kim Ki-young, avec Kim Jin-kyu, Ju Jeung-nyeo (1h46).

M6
20.50 La méthode Claire «En pères et contre tout». Téléfilm avec Michèle Laroque, Vladimir Perrin.
22.40 La méthode Claire. Téléfilm avec Michèle Laroque.

Canal +
20.55 Love is All You Need. Comédie (2012) de Susanne Bier, avec Pierce Brosnan, Kim Bodnia, Trine Dyrholm (1h52).

Jeudi 6

TF1
20.50 Section de recherches : «L'emmerdeuse», «Barbe-Bleue», «Partie de campagne». Série avec Xavier Deluc, Chrystelle Labaude.
23.45 24 heures aux urgences «La loi des séries». Série documentaire ⑩.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Les marchands de sommeil», «Impression 3D, la vie en relief». Magazine.
22.20 Complément d'enquête «Oradour, spoliations : Quand les enquêtes continuent». Magazine de B. Duquesne, avec George Clooney, Catherine Himmler et Mathias Goering.
23.30 Alcaline, le mag «Alex Baupain». Magazine.
00.25 Au clair de la Lune «Jordi Savall, le concert des nations». Concert.

France 3
20.45 Le boulet. Comédie (2002) de Alain Berberian et Frédéric Forestier, avec Gérard Lanvin, Benoît Poelvoorde, José Garcia (1h44).
23.35 Ensemble, c'est mieux.

Arte
20.50 De grandes espérances ★★★. Téléfilm en VO d'après Charles Dickens, avec Oscar Kennedy, Douglas Booth, Gillian Anderson (2h36). (voir Sélection)
23.30 Rani (7 et 8/8). Série avec Mylène Jampanoï (1h44).

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⑩.

Canal +
20.55 Homeland (11 et 12/12) ⑫.

Vendredi 7

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur, Chantal Lauby, Christian Clavier, Ary Abittan, Lambert Wilson, Amel Bent, Olivier Baroux, Baptiste Lecaplain et Laurent Baffie.
23.30 L'amour est aveugle ⑩.

France 2
20.50 Boulevard du Palais «Un marché de dupes». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Thierry Hancisse, Valéria Cavalli (1h32) ⑩.
22.25 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddéi.

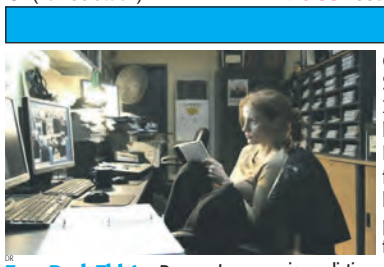
France 3
20.45 Thalassa «Aventures en mer». Magazine de Georges Pernoud.
23.10 Le procès du viol.

Arte
20.50 Tout est permis. Téléfilm avec Marcial Di Fonzo Bo, Catherine Jacob, Judith Chemla, Ludovic Berthillot, Victor Chambon (1h21).
22.15 Fukushima, chronique d'un désastre. Documentaire.
23.00 Le monde après Fukushima. Documentaire.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Whiskey Tango Foxtrot», «L'écho du passé», «Kill Ari», «Rencontre fatale», «Obéir aux ordres», «Vengeance». Série avec Mark Harmon ⑩.

Canal +
20.55 Avengers. Science-fiction (2012) de Joss Whedon, avec Rober Downey Jr., Chris Evans, Mark Ruffalo, Chris Hemsworth (2h18) ⑩.

SÉLECTION


DR

Zero Dark Thirty - Dans un hangar, un homme accompagné d'une jeune femme, interroge de façon musclée un prisonnier. Ils sont sur une base secrète de la CIA au Moyen-Orient. Leur objectif est de localiser l'endroit où se cache Oussama ben Laden, commanditaire des attentats du 11-Septembre. Le titre signifie minuit trente, heure à laquelle un commando des SEALS s'est introduit, le 2 mai 2011 dans la villa-bunker d'Oussama ben Laden, au Pakistan. Ce film magistral retrace la longue enquête de la CIA pour parvenir à ce résultat. À partir d'une enquête journalistique minutieuse de Mark Boal, Kathryn Bigelow a réalisé un film palpitant, dans lequel il y a peu de scènes spectaculaires. Bien sûr, les personnages sont inventés, et aucun détail de leur vie personnelle ne permet de les identifier. Choisir une femme (magistrale Jessica Chastain !) pour être le pivot de cette histoire fascinante, qui arrivera à ses fins à force de courage, de détermination et d'instinct, donne une touche féminine à cette aventure d'hommes. À la fois film d'action, de suspense et d'histoire, cette œuvre n'est jamais manichéenne, car elle montre bien les erreurs (la torture, avec des scènes pénibles) et les lacunes de cette traque. Malgré sa longueur, ce grand film est une belle réussite. ***Samedi 1er, sur Canal +, à 20h55.***

Mon frère Yves - Il ne sait ni lire ni écrire, mais Yves Kermadec est un marin doué, qui attire l'attention de Julien Viaud, alias Pierre Loti, un officier cultivé et raffiné. Entre ces deux hommes que tout oppose, une amitié va naître. Pour son premier film comme réalisateur, Patrick Poivre d'Arvor signe l'adaptation d'un roman de Pierre Loti. Thierry Frémont est impressionnant de justesse, mais, si l'histoire est belle et émouvante, il y a trop de scènes artificielles et de longueurs pour convaincre totalement. Cependant, le téléfilm est un bel hommage à l'écrivain et à la Bretagne, les deux passions du journaliste. ***Samedi 1er, sur France 3, à 22h45.***

Casino Royale - La première mission de l'agent James Bond se fait sous la stricte surveillance de M., le chef des services secrets de Sa Majesté, qui craint l'inexpérience du jeune agent. Bond affronte un dangereux et tout-puissant banquier privé, Le Chiffre. Cette adaptation du premier roman de Ian Fleming mise davantage sur le réalisme des situations et la crédibilité des personnages. Le récit, brillamment mis en scène, comporte son lot de scènes d'action époustouflantes. On regrette, parfois, une certaine surenchère dans la violence, mais l'ensemble constitue un excellent divertissement. ***Dimanche 2, sur France 2, à 20h45.***

Au cœur du Vatican - Pour célébrer le premier anniversaire de l'élection du pape François, Patrick de Carolis nous entraîne dans les coulisses du Vatican, là où l'on prépare les messes, où l'on entretient les locaux et jardins et où l'on restaure les multiples œuvres d'art. Car le plus petit État du monde recèle quelques merveilles. C'est magnifique et très intéressant, et le documentaire se termine au milieu de la foule en prière, lors de l'élection du pape François. ***Mercredi 5, sur France 3, à 20h45.***

De grandes espérances - Élevé par sa sœur, une femme dure, et son beau-frère, un humble forgeron, le jeune Pip voit son destin basculer le jour où une aristocrate le convie dans son château. Cette adaptation du roman de Charles Dickens est magistralement mise en images par Brian Kirk, pour la BBC. Avec beaucoup de soin, il fait revivre l'époque, en particulier l'atmosphère étrange qui règne dans ce château laissé à l'abandon, ce qui donne un petit côté fantastique à une œuvre pleine de rebondissements, mais aussi de cruautés. L'interprétation, dominée par Douglas Booth et par l'incroyable Gillian Anderson, est sensationnelle. ***Jeudi 6, sur Arte, à 20h50.***

Homs, chronique d'une révolte - Pendant deux ans, le réalisateur a suivi Abdel Basset Sarout, un footballeur de 19 ans, qui est devenu à Homs l'un des leaders des manifestations. Poussant régulièrement la chansonnette, Abdel passe, avec ses amis, du statut de manifestant pacifique à celui de combattant. On suit cette vie quotidienne tragique le cœur serré, mais plein d'admiration pour le courage de ceux qui n'ont plus rien à perdre et s'imaginent en martyrs. Bouleversant ! ***Mardi 4, sur Arte, à 20h50.***

A Paris, la Tour Jean sans peur présente l'exposition « L'école au Moyen Âge », une plongée au sein de la scolarité des enfants de la petite école à l'université.

Un Moyen Âge studieux

Charlemagne n'a pas inventé l'école puisqu'elle existait déjà à l'époque romaine et au Moyen Âge. Ce sont les prêtres depuis le Concile de Vaison, en 529, qui ont la mission de prendre en charge un ou plusieurs garçonnets – généralement âgés de 6 ou 7 ans - pour leur apprendre le latin et leur donner une culture biblique. Avec l'exhortation générale de Charlemagne de 789, l'instruction se développe grâce à la création d'écoles dans lesquelles les prêtres offrent aux enfants une scolarité minimale. A partir du XIe siècle, les petites écoles se multiplient dans les villes. Elles forment à la lecture et à l'arithmétique les futurs marchands et artisans. Le matériel de classe est alors rudimentaire : une sacoche en cuir fait office de cartable, les élèves écrivent sur des tablettes de bois recouverte de cire ou de chaux à l'aide d'un stylet. Ils sont assis sur de la paille devant le maître d'école qui bénéficie toujours d'une chaire. Les enfants apprennent à lire et à compter avec des objets de substitution : abécédaires sur des ceintures de cuir, sur des broderies ou inscrits sur les murs d'église. Le coût d'un livre manuscrit équivalent au prix d'un troupeau, seuls les enfants d'aristocrates en disposent. Au XVe siècle, on dénombre 100 petites écoles à Paris.

L'enseignement est détenu majoritairement par le clergé. Pour autant, les catégories d'enseignants sont nombreuses : maître des novices au monastère, curé de paroisse, maître et maîtresse des petites écoles, pédagogue privé, chapelain du château, mais aussi mère de famille capable d'enseigner le b.a.-ba. En 1380, on compte à Paris 41 maîtres et une maîtresse. Pour être maître d'une petite école, il faut être titulaire d'une licence obtenue après trois années d'études à l'université. Les femmes n'y sont pas admises. Elles sont libres de tenir école à leur gré, mais ne peuvent instruire que les filles. L'enseignement est gratuit et le salaire modeste, cependant le maître reçoit fréquemment des compensations en nature. L'école est ouverte à tous les milieux sociaux, mais elle privilégie les petits garçons. La violence y est souvent de mise : l'enseignant n'hésite pas à utiliser la férule ou le fouet après avoir tenté de faire peur aux enfants en utilisant un masque d'ogre ou de croquemitaine.



PARIS BNF, MS FRANÇAIS 574 F° 27

Sous la férule du maître, XIVe siècle.



Elève puni, livre sur la tête, XIVe siècle.

APPRENTISSAGE

Les écoliers apprennent généralement les rudiments : lire, écrire, compter et chanter car le chant fait partie intégrante de l'éducation. Pour tout ce programme scolaire, l'outil fondamental est la main : elle sert à mémoriser l'alphabet, à se souvenir des prières, à compter, à chanter et même à connaître les fêtes du calendrier. Le programme débute par l'apprentissage de l'alphabet, puis viennent la lecture et l'écriture. Toute la vie scolaire est réglée sur le calendrier agricole et religieux. Elle comporte trois trimestres. Après les vacances de juillet-août pour les moissons, les cours reprennent en octobre à la suite des vendanges. Les élèves disposent de deux semaines de vacances à Noël et à Pâques et d'une à la Pentecôte. Dès 12 ans, les enfants peuvent suivre un apprentissage durant trois à six ans chez un artisan ou chez leurs parents. Certains métiers s'apprennent à un âge encore plus précoce : 10 ans chez les potiers et 8 ans chez les agriculteurs. Un contrat est établi devant notaire. Les garçons sont davantage mis en apprentissage que les filles. Les jeunes nobles bénéficient pour leur part d'une éducation moins rude. Ils reçoivent une solide culture générale et aussi un entraînement physique leur permettant de se familiariser aux sports de combat, à la chasse et à la guerre. Jean sans peur savait lire à l'âge de trois ans.

Les collèges et universités sont regroupés dans le quartier « latin » ainsi nommé car il est interdit – même aux enfants – d'y parler une autre langue. Les collèges, comme celui de Robert de Sorbon fondé en 1257, sont des institutions pieuses et servent à favoriser l'éducation des enfants pauvres désirant étudier à l'université. Pas moins de 44 collèges existent à Paris sur la rive gauche à la fin du XIVe siècle. Les universités naissent au XIIIe siècle et accueillent des étudiants dès l'âge de 10 ans, plus fréquemment 16 ans. Elles permettent d'obtenir le baccalauréat puis la licence, et pour les plus chanceux, maîtrise et doctorat afin d'enseigner à l'université. Le Moyen Âge est donc studieux pour les petits Français qui ne connaissent pas l'adolescence, l'époque les faisant passer directement de l'enfance à l'âge adulte. **VALERIE GODEMENT**

L'importance du chant

En ville, les enfants de chœur apprennent à chanter dans les manécanteries, organisées en psalettes et maîtrises sous la direction d'un chantre. La maîtrise de Notre Dame était à l'époque l'une des plus connues. L'apprentissage du chant pouvait durer dix ans, jusqu'à la puberté.



LYON, BM, MS 5128 F° 259

PARIS, BNF, MS FRANÇAIS 143 F° 65 V°

Petits chanteurs, chantre et sous-chantre, XVe siècle.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'exposition « L'école au Moyen Âge », qui présente plus de 80 documents, est visible jusqu'au 30 mars prochain à la Tour Jean sans peur, 20 rue Etienne Marcel, 75002 Paris.
Horaires : 13 h 30 – 18 heures, le mercredi, samedi et dimanche.
Tarifs : 5 euros (normal) et 3 euros (réduit).
Pour le jeune public, un parcours-jeu est offert.
Possibilité de visite guidée pour les groupes.
Catalogue de l'exposition : 7 euros
Renseignements : 01 40 26 20 28 et www.tourjeansans-peur.com



PARIS, BNF, MS FRANÇAIS 216 F° 43

Les étudiants en médecine, XVe.

A VOIR

Les prochaines expositions

La Tour Jean sans peur va accueillir deux nouvelles expositions d'ici la fin de l'année. La première se tiendra du 9 avril au 9 novembre 2014 et aura pour thème « L'amour au Moyen Âge ». Le visiteur pourra découvrir, dans un monde où le sentiment ne se confond pas avec le mariage que le rituel amoureux s'organise selon des codes et des pratiques régis par des modèles tirés de la religion, du quotidien, voire même du monde animal (visites de 13 h 30 à 18 heures, du mercredi au dimanche). La seconde aura lieu du 19 novembre 2014 au 29 mars 2015 et sera intitulée « La santé au Moyen Âge ». À travers six grands thèmes (les principes de santé, les pratiques médicales, la santé publique, les maladies, l'arsenal des médecins et la chirurgie), cette dernière invitera le visiteur à s'identifier au médecin ou au patient à la fin du Moyen Âge en Occident (visites de 13 h 30 à 18 heures le mercredi, samedi et dimanche).



DR